

Ivana Miljković

D'ARS BENE DICENDI AUX DIFFÉRENTES
FORMES DE POLYSÉMIE
Rhétorique, tropes, sens multiple



<https://doi.org/10.46630/dfp.2023>

Operativna urednica
Dr Maja D. Stojković

Recenzentkinje:
Prof. dr Tatjana Đurin
Doc. dr Olivera Vušović
Doc. dr Jelena Jaćović

Ivana Miljković

D'ARS BENE DICENDI
AUX DIFFÉRENTES FORMES
DE POLYSÉMIE

Rhétorique, tropes, sens multiple



Filozofski fakultet u Nišu
2023.

Cette monographie est rédigée dans le cadre du projet scientifique
Les langues, les littératures et les cultures romanes et slaves en contact et
en divergence No 81/1-17-8-01 financé par la Faculté de philosophie de
l'Université de Niš, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et
l'Ambassade de France en Serbie.

à mes parents

«... et tout le classicisme, d'Aristote à Fontanier, s'est efforcé de décrire, à côté de la base même de la communication, le degré zéro du style, l'*écart* qui caractérisait les «manières de parler», *ars dicendi*. Or un certain renversement de perspective s'opère aujourd'hui, et l'on tend à réduire cet écart, ou plutôt à partir du message, du discours, de la parole pour en étudier l'organisation, nécessairement modulée ; en posant, peu ou prou, la suprématie du signifiant, on renonce à l'hégémonie d'un code postulé dans son antériorité ou, si l'on veut, dans sa transcendance.»

Irène Tamba

SOMMAIRE

Préambule	13
Introduction : La linguistique, science multidisciplinaire	15
I Linguistique et sociologie	17
II Linguistique et culturologie	19
III Linguistique et anthropologie	20
Première partie : La sémantique en linguistique	23
I Quelques concepts fondamentaux	23
II Notions principales de la sémantique	27
II.1 Homonymie	27
II.2 Synonymie	27
II.3 Antonymie	28
III Polysémie	29
IV Homonymie	29
IV.1 Classifications des homonymes	30
IV.2 Polysémie	32
IV.3 Les différentes formes de polysémie	34
V Exemples français et serbes	35
VI Les lexèmes à sens multiples	36
VII Monosémie	37
VIII Liens avec la lexicologie	37
IX Réflexions conclusives	38
Deuxième partie : L'évolution de la compréhension du discours à travers le temps	41
I La rhétorique	41
I.1 La rhétorique à l'époque antique	42
II Les figures de style	45
III Les tropes	46
IV La parémiologie et les figures de style	47
IV.1 Parémiologie	48
IV.2 Les proverbes en français et en serbe	49
IV.3 Étude de proverbes	52

Troisième partie : Métaphore et Métonymie	67
I Métaphore	67
I.1 Définitions de la métaphore	67
I.2 La structure de la métaphore	69
I.3 La métaphore avec la copule	69
I.4 Métaphore sans copule	70
I.5 Le rôle du contexte dans la compréhension de la métaphore	72
II La métonymie	75
II.1 La métonymie et la polysémie nominale	76
III Synecdoque	89
III.1 Les exemples de différentes formes de la synecdoque	89
III.2 Sous-formes de la synecdoque vs sous-formes de la métonymie	91
III.3 Réflexions conclusives sur la synecdoque	92
IV Antonomase	93
V Réflexions conclusives sur la métonymie	96
VI Approches ensemblistes de la métaphore, de la métonymie et de la synecdoque	97
VI.1 La métaphore et la polysémie	97
VI.2 La métaphore	99
VI.3 Représentation graphique de la métonymie	101
VI.4 La métonymie et les ensembles	102
VI.5 La synecdoque et les ensembles	110
 Quatrième partie : La Polysémie	 115
I La subtile frontière entre polysémie et homonymie	115
I.1 Cadre théorique	116
I.2 Présentations graphiques	120
II Homonymie	120
III Polysémie proprement dite	122
IV Polysémie logique	123
IV.1 Les facettes : le lexème <i>banque</i>	123
IV.2 Les zones actives : le chien et le chat	124
V Polysémie en diachronie	125
V.1 Lexème <i>grève</i>	125
V.2 Lexème <i>cher</i>	126
V.3 Lexème ‘précieux’	130
V.4 Lexème ‘valeur’	130
V.5 Notre point de vue	131
V.6 Réflexions conclusives	131
V.7 Le changement de sens des lexèmes en diachronie	132
VI Autres formes de polysémie	143
VI.1 La théorie des facettes appliquée à la langue serbe	143

VII	Présentation de la théorie des facettes	144
VII.1	Formation du corpus	147
VII.2	Analyse des exemples	148
VII.3	Réflexions sur l'évolution du corpus	154
VII.4	Réflexions conclusives	154
Conclusion	157
I	Les études de Jakobson	158
II	Les études cognitives	159
III	La métaphore	160
III.1	Une erreur venant de loin : confusion entre comparaison et similitude	161
III.2	Notre explication de la métaphore	162
III.3	La compréhension acquise de la métaphore	162
IV	La métonymie	164
IV.1	La nature cognitive de la métonymie	165
IV.2	Autres approches de la compréhension cognitive de la métonymie	167
Bibliographie	170

Préambule

La présente monographie se veut illustrer, d'une façon globale, trois champs qui, à première vue, peuvent sembler assez différents.

Dans un premier temps, nous décrivons la linguistique en tant que discipline scientifique multidisciplinaire, en décrivant la sémantique plus en détail.

Ensuite, nous parlons brièvement de la rhétorique, de ses origines jusqu'à nos jours. La rhétorique – art de persuader – s'est développée à l'époque antique et dans ce but nous présentons les grands rhéteurs et orateurs.

Les rhéteurs, en voulant toucher, persuader et convaincre leur public, utilisaient les figures de style. À cette époque, les figures de style relevaient plutôt d'*ars bene dicendi*, pour entrer presque en même temps dans la littérature. Cependant, leur nature langagière suscite la curiosité des philosophes. Aristote essaie d'expliquer la nature de la métaphore.

Cela nous amène au chapitre suivant dans lequel nous abordons, d'une manière assez détaillée, les figures de style et les tropes. Comme point de départ, nous avons pris les écrits de Dumarsais et de Fontanier.

Nous insistons notamment sur la métaphore et la métonymie, ainsi que sur les figures dérivées de la métonymie, à savoir la synecdoque et l'antonomase. La métaphore et la métonymie sont présentées, selon notre point de vue, à l'aide des ensembles. Cette approche ensembliste englobe aussi la synecdoque.

L'intersection entre deux ensembles matérialise les sèmes en commun. Ceci nous amène à la polysémie qui permet la bonne compréhension des tropes.

Ainsi arrivons-nous à la polysémie, aspect principal de notre intérêt. En nous intéressant à toutes formes de polysémie, nous présentons la théorie des facettes, les zones actives, ainsi que les théories cognitives associées.

Bien-sûr, cette étude n'est pas exhaustive. Elle représente une modeste façon de mieux tracer le chemin de la polysémie.

Dans notre monographie nous nous sommes servie aussi de quelques articles, plus ou moins adaptés, qui sont déjà publiés dans différentes revues linguistiques.

Introduction :

La linguistique, science multidisciplinaire¹

Depuis la deuxième moitié du siècle dernier on parle plus que jamais de l'interférence entre les sciences humaines. Sous cette lumière, la linguistique commence à développer de nouvelles disciplines en relation avec ces sciences, et de nos jours, on parle de neurolinguistique, de psycholinguistique, de sociolinguistique, de linguistique anthropologique, etc.

Ainsi, comme nous y revenons plus tard en détail, les aphasies ne font plus l'intérêt exclusivement de la neurologie, mais aussi de la neurolinguistique : Jakobson a fait des études sur deux groupes de malades aphasiques. La nouvelle méthode introduite par Freud et les autres précurseurs de la psychanalyse a trouvé sa place non seulement dans la psychiatrie et la psychologie, mais aussi dans la psycholinguistique.

De son côté, Labov s'occupe des différents registres de langue, des différents sociolectes et démontre l'influence des questions sociétales sur la linguistique. Claude-Lévy Strauss a fondamentalement marqué le XX^{ème} siècle. Ses recherches concernant l'anthropologie ont largement dépassé ce domaine et sont entrées dans les autres sciences humaines. Il a tracé le chemin de la linguistique anthropologique.

Les origines des réflexions sur la langue remontent à l'antiquité. Platon dans son essai *Sur la langue et les connaissances* (1988), dans le dialogue intitulé *Cratyle* (pp.19-55) donne ses réflexions non seulement sur les origines de la langue, mais aussi sur son usage. Les personnages de ce dialogue, à savoir Socrate, Cratyle et Hermogène, donnent leurs avis sur l'expression langagière, sur le fait que la langue est basée sur des conventions faites par les hommes, sur les noms en général, mais aussi sur les noms propres, sur le véritable sens des mots, etc. Platon y discute les mots issus de changements ou de contractions

¹ Cette partie de la monographie est inspirée par l'article: Ivana Miljković : *Influences of linguistics on the interdisciplinary research: culturology, antropology, sociology, Надмощие и приспособяване (Domination and adaptation)*, 2017, Sofia, publié dans le cadre du colloque international de la Faculté des Lettres à Sofia, Bulgarie.

des expressions à plusieurs membres, évoquant les origines barbares de certains mots, l'influence des lettres sur le sens des mots, les mots primaires et secondaires, etc. Il essaie aussi de donner la définition du mot, est à la recherche d'une méthode adéquate, parle du rapport entre la vérité et la langue, remarque que l'image n'est pas identique à l'objet désigné, met en évidence que la connaissance de l'essence n'est pas nécessairement dans le rapport avec le nom qu'on lui accorde, etc.

Aujourd'hui, les questions que Platon se pose sont complètement dépassées, voire naïves. Pourtant, il est nécessaire d'admettre qu'il trace le chemin qui sera pris plusieurs siècles après : De Saussure, ainsi que tous les structuralistes, va y revenir, en donnant une réponse à la plupart de ces questions.

De son côté, Aristote est le premier qui propose une catégorisation des mots, traçant ainsi le chemin de la grammaire. Il est le premier à parler de classes des noms, verbes, etc.

Cependant, il ne faut pas oublier les réflexions qui touchent à la langue en Inde, où Panini écrit sa grammaire du sanscrit « qui, concernant certains éléments reste jusqu'à nos jours un indépassable exemple d'une analyse minutieuse de la langue » (Bugarski : 1991 : 168-169)². Pourtant, « on peut parler de la linguistique générale seulement à partir des premières décennies du XIX^{ème} siècle, la période qui a marqué le véritable début de la linguistique typologique, comparative et historique (même si, bien avant, il existaient des indices qui menaient dans ces directions). En effet, dans les phases précédentes, les recherches présentaient seulement quelques langues de grandes cultures, tandis que, dans cette période, en faisant le recueil, la classification et la comparaison d'un grand nombre de données sur les unités, catégories et structures des différentes langues du monde, la base empirique est devenue suffisante pour donner naissance à une véritable science générale concernant la langue, dont le premier représentant remarquable est Allemand Wilhelm Von Humboldt. » (Bugarski : 1991 : 168-169)³.

Dans son œuvre *Problèmes de linguistique générale* (1966), Émile Benveniste fait un compte-rendu du développement de la linguistique générale, avec un regard particulier sur les travaux de Ferdinand de Saussure. Bien que le livre de Benveniste représente un recueil d'articles

² Citation traduite par nos soins

³ Citation traduite par nos soins

et des cours publiés dans la première moitié du siècle dernier, il reste toujours un *vadémécum* linguistique.

Benveniste démontre l'interdisciplinarité de la linguistique. Dans ce sens il parle de ses liaisons avec la sociologie et le milieu sociétal, fait appel aux études de Freud, mais nous insistons notamment sur ses réflexions concernant le rapport entre la linguistique et les mathématiques. Lorsqu'il parle des sciences traditionnelles auxquelles la linguistique, tout comme la philologie, étaient attachées en diachronie, il mentionne la géographie et l'histoire. Il est vrai que l'influence desdites sciences était importante pour la science du langage : au XIX^{ème} siècle apparaissent les premiers atlas dialectologiques, alors que les connaissances liées aux familles de langues touchent à la diachronie. Cependant, Benveniste essaie de placer la science du langage parmi les sciences exactes. « Si la science du langage devait choisir ses modèles, ils seraient placés dans les modèles mathématiques ou déductifs, qui en totalité rationalisent leur objet, en créant des ensembles de caractéristiques objectifs avec des définitions constantes. » (Benveniste : 1966 : 8)

Au sein de la linguistique se développe assez tard, mais pourtant d'une manière intensive, la sémantique dont relèvent les notions de synonymie, polysémie, antonymie, etc.

La polysémie, offrant un champ très fécond pour les recherches en sémantiques, relie clairement la linguistique à la logique, y compris à la logique mathématique. Nous y revenons ci-dessous, lorsque nous parlons des recherches de Kleiber sur la polysémie.

I LINGUISTIQUE ET SOCIOLOGIE

La discipline qui est issue de l'influence de la sociologie sur la linguistique est la sociolinguistique.

La sociolinguistique porte sur les questions relatives aux variétés d'une langue, à leurs dialectes, sociolectes, idiolectes etc. Elle s'occupe particulièrement des différentes variétés d'un langage, qu'Henriette Walter assimile aux dialectes. Ainsi, dans le cas de la langue française, pouvons-nous parler du français standard, du français des autres pays européens (Suisse, Belgique, etc.), mais aussi du français parlé en Afrique, ainsi que des créoles français.

En parlant du français dans les pays du Maghreb, nous nous retrouvons devant les questions telles que langue maternelle, langue officielle, langue d'administration etc. Toutes ces questions relèvent de la sociolinguistique.

La sociolinguistique traite aussi le phénomène du bilinguisme, notamment en se posant la question sur les formes du bilinguisme et sur la véritable définition de la langue maternelle.

Jean-Charles Rafoni, qui étudie le français du point de vue FLM, FLE, FLS donne son avis :

Le concept [de la langue maternelle] reste ambigu car le premier critère qui vient à l'esprit se fonde sur l'étymologie : la langue maternelle est la langue parlée par la mère. Comme il existe de nombreuses sociétés où la langue de la mère biologique n'est pas la première à être transmise, on préférera parler de première langue acquise par l'enfant dans l'environnement parental ou social immédiat. Cette "antériorité d'appropriation", qui fait de la langue maternelle une langue première dans l'ordre d'acquisition, ne doit pas faire oublier la situation de certains individus qui ont été, dès leur première enfance, au contact simultané de plusieurs langues. Rien ne prouve alors que ce premier apprentissage ne puisse s'opérer qu'à l'intérieur d'un seul système linguistique.

Une autre caractéristique de la langue maternelle est son mode d'appropriation. Il est clair que le sujet acquiert l'usage de la langue sans véritablement apprendre, par simple contact et interactions successives avec l'entourage familial. On n'apprend pas à parler à un enfant, on lui parle et les procédures inconscientes font le reste... C'est dire si ce critère est sans doute le plus pertinent, même s'il existe au cours de l'acquisition un guidage pédagogique ou institutionnel. (Rafoni : 2007).

D'un autre côté, un État ou une autre organisation hautement placée peut et/ou doit désigner, dans la Constitution ou dans les textes de loi, une langue comme la langue officielle dudit pays. A partir de ce moment, la langue en question s'impose à tous les services officiels et devient langue d'administration, d'enseignement, d'usage juridique, etc. Toutefois il peut y en avoir plusieurs.⁴

⁴La citation de Rafoni est tiré de l'article : Ivana Miljkovic : *Francophonie – phénomène à facettes multiples*, Studije francuskog jezika danas, sva lica frankofonije, 2016, Faculté de philosophie, Novi Sad, publié dans le cadre du colloque EFA à Novi Sad.

II LINGUISTIQUE ET CULTUROLOGIE

La culturologie, qui prend de plus en plus une place importante dans la société contemporaine est mentionnée déjà vers la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle en Russie. Au départ comme une discipline exclusivement liée à la sociologie, la culturologie devient un objet d'intérêt pour les philosophes, les théoriciens de la littérature, et les littéraires.

En tant que terme contemporain, la « culturologie » est mentionnée pour la première fois chez l'anthropologue Leslie White, qui la définit en tant que discipline scientifique provenant des sciences humaines et s'intéressant à l'analyse et aux interactions de différents systèmes, de différentes cultures. En s'appuyant sur White, Mario Bunge définit la culture comme une description sociologique, économique, politique et historique des sociétés différentes. Dans la synchronie, la culturologie est étroitement liée à l'anthropologie, la sociologie, l'économie etc. Dans la diachronie, la culturologie représente une discipline historique.

Lorsqu'on parle de la culture, il se pose la question de la différence entre culture et civilisation. « [...] Clark parle de l'art ou de la culture, dans le sens d'une valeur artistique suprême, et il appelle ceci « civilisation ». Chez Ferguson, la civilisation représente la base, le cadre et la force motrice pour que les productions culturelles ou artistiques puissent se créer. Eagleton (Culture, 2016) voit aussi la civilisation comme une précondition de la culture : « la culture [est] le produit de la civilisation-même à laquelle elle prête la fondation spirituelle [...] Donc, la civilisation est *un fait* et la culture est *une question de la valeur* (2017 :17). [...] [On peut conclure que] « la culture est, dans un premier temps, la concrétisation de la civilisation, puis, la création spirituelle et l'intellectualité, enfin, l'éducation humaniste. » (Vučelj, 2020 : 17-18)⁵

Il faut mentionner Fabrice Rivault qui est à l'origine d'une nouvelle branche de recherche en sciences sociales, la « culturologie politique

⁵ [...] Klark govori o umetnosti, ili o kulturi, u smislu vrhunske umetničke vrednosti, a to naziva civilizacijom. Kod Fergusonona, civilizacija predstavlja osnovu, okvir i potku da bi se stvarali kulturni sadržaji koje možemo nazvati umetničkim. I Teri Iglton vidi civilizaciju kao preduslov kulture : « kultura [je] proizvod same civilizacije kojoj pozajmljuje određeni duhovni temelj. [...] Tako je civilizacija *činjenica*, a kultura je *pitanje vrednosti*. [...] [Može se zaključiti da] je *kultura* u prvom redu – civilizacijsko postignuće, u drugom redu – duhovno stvaralaštvo i intelektualnost, u trećem redu – humanističko obrazovanje. (Vučelj, 2020 :1 7-18)

internationale », qui vise à comprendre de manière explicitement scientifique l'impact des variables culturelles sur l'évolution des relations internationales » (Rivault : 1999)

Un grand culturologue russe, Youri Mikhailovich Lotman introduit en 1984 la notion de sémiosphère, qui évoque les influences mutuelles entre la sémiotique et la culture. Il voit la culture comme une ayant un caractère symbolique. Benveniste poursuit en disant que : « Dans une culture, comme dans une langue, il y a un ensemble de symboles dont il s'agit de définir les relations. Jusqu'ici la science des cultures reste fortement et délibérément « substantielle ». Pourra-t-on dégager dans l'appareil de la culture des structures formelles du type de celle que M. Lévi-Strauss a introduites dans les systèmes de parenté ? [...] » (Benveniste, 1966 : 12-13).

Bien que depuis beaucoup de choses aient changé, il reste une trace importante entre la culturologie, que nous allons mettre en parallèle avec l'anthropologie, et la linguistique. La rencontre entre Lévi-Strauss et Jacobson a donné une coopération fructueuse et l'entrelacement entre l'anthropologie et la linguistique.

III LINGUISTIQUE ET ANTHROPOLOGIE

L'anthropologie s'intéresse à l'homme comme un individu à la fois culturologique et biologique. Son principal intérêt est de comparer les ressemblances et les divergences concernant ces deux domaines.

L'anthropologie est en liaison étroite avec l'histoire, l'ethnologie, la biologie, ainsi que la culture au sens large, étant donné qu'elle traite l'évolution de l'homme du primate jusqu'au homo sapiens. Elle a ses sous-disciplines comme la paléoanthropologie, l'anthropologie physique, la bioanthropologie, l'ethnologie et l'anthropologie culturelle, ainsi que l'anthropologie linguistique dont nous nous occupons.

L'anthropologie linguistique étudie la langue comme une des principales caractéristiques de l'homme. Elle s'intéresse d'un côté aux universalités linguistiques, et de l'autre côté aux caractéristiques spécifiques de toutes les langues en créant des liens entre la culture d'une communauté et ses spécificités langagières ainsi qu'aux idiolectes qui contribuent au développement de chaque individu. En tant que discipline linguistique, l'anthropologie s'approche de l'ethnolinguistique et de la sociolinguistique.

L'un parmi les plus grands anthropologues de nos jours est Claude Lévi-Strauss qui a étendu ses centres d'intérêt et ses connaissances aux autres sphères scientifiques, y compris la linguistique. Sa rencontre, puis son amitié avec Jakobson se reflète aussi dans l'influence d'une science sur l'autre.

Dans l'entre-deux guerres, les deux scientifiques ont vécu aux États-Unis. C'est la période dans laquelle Lévi-Strauss assiste aux cours de Jakobson et inversement. En 1944, Lévi-Strauss écrit l'article intitulé *Application des méthodes de la linguistique moderne à l'anthropologie, particulièrement aux systèmes de parenté*. Lui-même dit : « Je pense que lui (Jakobson) considérait que l'approche linguistique est importante pour l'anthropologie. [...]. Personnellement, je pense que la linguistique représente un des domaines principaux de l'anthropologie culturelle. » (1988 : 59)

L'approche structuraliste des sciences se répand dans les années trente du siècle dernier. Elle est utilisée en mathématiques, physique, psychologie, linguistique, etc. Dans certains cas pris comme une banalité, le structuralisme dans les sciences en général devient le précurseur de l'interdisciplinarité.

Dans le dernier livre de ses *Mythologies*, dont le titre est *L'homme nu*, Lévi-Strauss met en évidence l'importance de l'approche structuraliste en soulignant l'influence de Jakobson. Effectivement, on pourrait accepter le fait que les structures ont leurs genèses, en sachant que chaque étape précédente d'une structure représente lui-même une structure en soi. « Nous ne voyons pas la raison pour lequel il serait irraisonnable de penser que la dernière nature de la réalité réside dans une construction permanente au lieu de penser qu'elle est créée de l'accumulation des structures déjà existantes. » (Piaget in Lévi-Strauss 1961: 58). De toute façon, continue Lévi-Strauss, il s'agit des structures qui, à travers les transformations créent de nouvelles structures, ce qui affirme leurs priorités.

Lorsqu'on parle des bases de la linguistique anthropologique nous ne pouvons pas nous passer de mentionner le nom de Benjamin Lee Whorf, et son hypothèse de l'influence de la langue sur le regard et la perception du monde des sujets parlants. Dans la science du langage on rajoute à cette hypothèse le nom de Sapir, un grand anthropologue de l'époque, qui a fait entrer Lee Whorf dans les cercles linguistiques. Cependant, ladite hypothèse est basée notamment sur les recherches de Lee Whorf. En fait, Lee Whorf, qui a commencé des recherches

archéologiques et étudié le système d'écriture des tribus Maya et Aztèque, a ensuite abandonné ces recherches, attiré par les langues des Indiens d'Amérique du Nord. En étudiant la langue des Hopis, il a formulé une hypothèse dont nous discutons ci-dessous.

Dans l'introduction de son livre *Benjamin Lee Whorf : langue, pensée et réalité* Ranko Bugarski dit : « Ces deux noms [Sapir et Whorf] sont mentionnés le plus souvent lorsqu'on parle de l'hypothèse de la relativité langagière, en science du langage habituellement appelé l'hypothèse de Sapir-Whorf (ou seulement de Whorf). En deux mots – d'après cette hypothèse, qu'on appelle parfois sans précaution théorie – les spécificités des structures de certaines langues influencent le regard sur le monde des sujets parlants, ainsi que leur comportement par rapport à la réalité. Suivant cela, les gens auraient vécu dans des mondes qui diffèrent quelque part par leurs notions, et ces différences – dans les sphères de perception des rapports spatio-temporels, de la causalité, etc. – auraient été conditionnées par les particularités des structures grammaticales de leurs langues maternelles, dont les catégories influencent les caractéristiques de la segmentation et de la classification du monde empirique. »⁶ (Bugarski : 1979 : 9)

Le rapport entre la langue et la pensée, ainsi que l'influence de la langue sur la structure de la conceptualisation de la réalité renvoie à la liaison entre linguistique et anthropologie.

⁶ Citation traduite par nos soins

PREMIÈRE PARTIE : La sémantique en linguistique

I QUELQUES CONCEPTS FONDAMENTAUX

La sémantique est introduite dans la science du langage relativement tard, vers la fin du XIX^{ème} siècle par Michel Bréal, auteur du premier du traité intitulé *Essai de sémantique* (1897). Habituellement, la sémantique s'explique comme science traitant le sens en général, la signification des mots, ainsi que le traitement du sens au niveau du mot, de la phrase et de l'énoncé (Lyons, Guiraud, Lerat).

Nous allons dire quelques mots sur le sens et la signification, ainsi que sur le référent et la dénotation. De même, nous allons évoquer brièvement la connotation.

Le sens, qui peut se référer à un mot, à une phrase ainsi qu'au discours est un terme assez vague. C'est pourquoi De Saussure introduit les termes « le signifiant » et « le signifié », pour faire la différence entre le mot utilisé et nous dirons la *chose*, dans le sens le plus large, qu'il désigne. Nous y revenons un peu plus bas.

Pour définir la signification, Saussure dit qu'elle est « la contre-partie de l'image auditive ». Et il poursuit : « Tout se passe entre l'image auditive et le concept [...] ». En sachant qu'il a déjà déterminé le signe linguistique qui « unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique » (Saussure : 1967 : 98-159), nous devons d'abord nous arrêter devant cette notion de concept.

Le concept est une « idée abstraite et générale », une construction « de la pensée qui lui permet de passer de l'appréhension d'objets ou d'événements particuliers à leur représentation générale et abstraite » (Goblot, 1924 : 129).

De Saussure fait aussi la distinction entre la sémantique et la sémiologie. En évoquant la sémiologie il pense à « la science qui s'occupe de la vie des signes dans le cadre de la vie sociale » (Saussure : 1967 : 33), c'est-à-dire la science qui s'occupe de tous les systèmes relatifs à la communication, en dépassant la langue et en y incluant le code écrit, le langage des signes, les rituels symboliques, etc.

Ce que nous avons appelé ci-dessus « la chose désignée » est, en réalité le référent.

Le référent, concept qu'on trouve non seulement dans la sémantique, mais aussi dans la logique, représente tout ce qui peut être exprimé par les mots. Le problème arrive au moment où les mots expriment des notions abstraites.

Pour résoudre cette difficulté les logiciens, mais aussi les sémanticiens, ont introduit le concept de dénotation.

La dénotation représente un personnage, un événement historique, une réalité, sous un regard objectif. Mais, un autre problème surgit. La réalité mentionnée peut, dans des circonstances différentes, être perçue de manières différentes, et pourtant toujours objective. Le concept de référent et de référence est très important, vu que sans eux, l'homme ne serait pas capable d'exprimer les notions abstraites, telles que « amour », « Dieu », « ange », « Père Noël », etc.

Touratier explique le référent et la dénotation dans sa *Sémantique* en faisant appel à Gottlob Frege et son exemple sur l'étoile du soir et l'étoile du berger. Cet exemple illustre la différence entre la dénotation et le sens. [...] (Touratier, 2000 : 14-15).

Frege a été le premier à discuter la différence entre le sens et la dénotation. Son exemple mentionné ci-dessus peut être complété par l'exemple de Husserl, à savoir « Le vainqueur de Iéna » et « le vaincu de Waterloo » que Touratier commente : « [les] syntagmes qui désignent tous les deux Napoléon, mais qui, bien entendu, n'ont nullement le même sens [...] » (2000 : 15).

A la différence de la dénotation, qui se dit objective, la connotation possède des caractéristiques subjectives, dépendant du contexte, d'un individu ou d'un groupe.

Malgré sa parution tardive, la sémantique se voit vite développer dans les mouvements différents : sémantique structuraliste, sémantique distributionnelle, sémantique cognitive, etc.

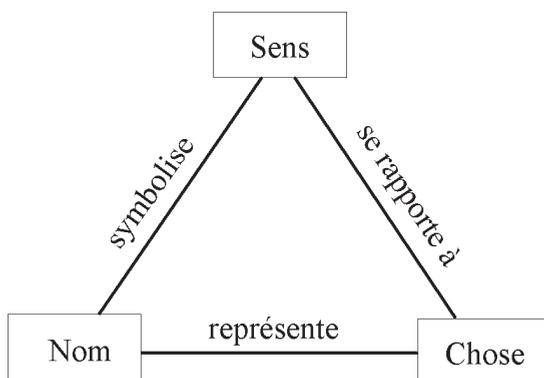
Une place importante dans la sémantique cognitive est réservée à la polysémie, pour laquelle Kleiber, avec beaucoup d'esprit, dit qu'elle représente « une seule entrée, mais à plusieurs portes » (1999 : 53).

Dans son œuvre *Problèmes de sémantique, La polysémie en question* (1999), Kleiber représente son principe de la métonymie intégrée. Il explique : « Certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout. »

Avec ces exemples Kleiber explique qu'un prédicat peut être vrai par rapport à l'intégralité, sans que la totalité de cette intégralité soit vérifiée. Le principe de la métonymie intégrée porte au phénomène cognitif, autrement dit au référent dans le sens large. Il est basé sur les applicabilités de certaines caractéristiques, qui se voient appliquées seulement sur certaines parties de l'intégralité donnée. Ce principe s'avère utile pour deux raisons : d'un côté, il y a des cas dans lesquels il est impossible de déterminer avec exactitude à quelle partie de l'intégralité l'énoncé se réfère ; de l'autre côté, le fait qu'il est possible d'isoler une partie de son intégralité affirme qu'il est possible d'attribuer une caractéristique à l'intégralité en totalité.

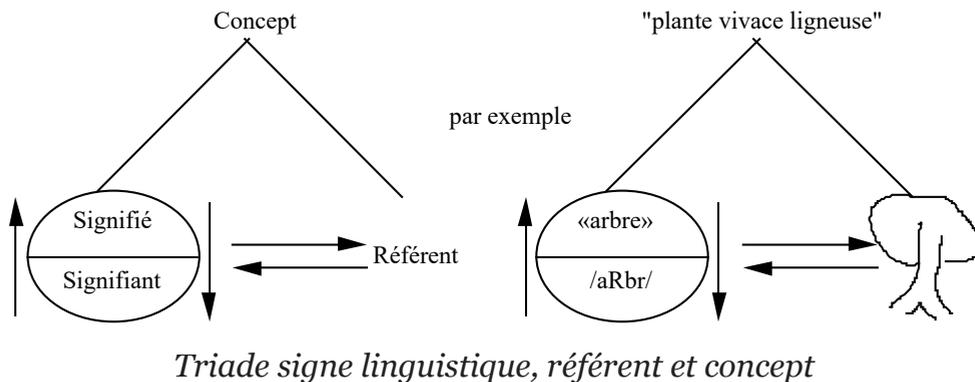
En partant de ce principe, nous évoquons la métonymie qui, tout comme la métaphore, ne représente plus exclusivement le domaine littéraire. Ces deux figures de style deviennent l'intérêt des sémanticiens, vu que c'est la polysémie qui permet leur compréhension. Si l'on observe ces figures dans le sens large, on se trouve dans le domaine de la rhétorique. Ceci nous mène à une cohésion entre l'art antique de *bene dicendi* et les recherches sémantiques contemporaines.

On se doit d'expliquer davantage ce qu'est le référent, qui avec la signification et le signifié représente le triangle d'Ullmann :



Le triangle d'Ullmann

Touratier (2000 : 17) propose, de son côté, le schéma suivant :



Nous pensons que le signe linguistique appartient intrinsèquement à la langue, le réfèrent appartient à la réalité extralinguistique, tandis que la dénotation que nous mettons en rapport avec la connotation, appartient à la perception de la notion en question.

Une fois établie cette image du réfèrent auquel renvoie un signe linguistique, nous pouvons continuer à imaginer les choses, les êtres ou les notions réels ou imaginaires. Nous sommes tentée d'examiner le réfèrent sous la lumière de Kleiber. Cela nous serait possible seulement si nous adoptions sa conception du monde réel, ce qui est en effet notre cas. Ni complètement constructiviste, ni tout à fait objectiviste, Kleiber propose une solution intermédiaire, en attirant l'attention sur « la réalité extralinguistique » qui laisse la place pour les référents n'ayant pas la référence dans ladite réalité extralinguistique⁷ :

« [...] c'est précisément parce que nous croyons qu'il existe un monde réel avec des individus et des choses 'réels' que la référence à des mondes et à des individus et des choses non réels est envisageable. Autrement dit, si la réalité n'était pas ce que nous pensons qu'elle est, à savoir réelle, nous ne pourrions pas concevoir des entités et des choses fictives ou imaginaires et nous ne pourrions donc pas référer au Père Noël, aux licornes et à plein d'autres choses encore. La notion de monde possible n'a de sens que par rapport à un monde réel, qui possède un statut privilégié. Le potentiel et l'irréel ou contrefactuel présupposent le réel. On ne peut donc tirer parti de l'existence de référents n'ayant pas d'existence dans le monde réel, comme *Tarzan*, *les licornes*, *Pégase*, etc., pour conclure que la référence ne concerne que des constructions

mentales ou encore discursives. [...]Pour imaginaire qu'elle soit, une licorne n'est créée qu'à partir des morceaux « réels » : animal, cheval, corne etc. C'est dire que l'accès aux mondes possibles passe nécessairement par le monde réel. Chose bien connue, on ne peut comprendre les mondes non réels qu'à partir du monde réel. »

II NOTIONS PRINCIPALES DE LA SÉMANTIQUE⁸

La sémantique s'intéresse aux relations dans lesquelles les mots peuvent se trouver. Ainsi parle-t-on de l'homonymie, de la synonymie, de l'antonymie et de la polysémie.

II.1 Homonymie

Des lexèmes sont dits homonymes lorsqu'ils évoquent des signifiés différents sans lien logique. Traditionnellement, le mot dit « homonyme » s'oppose au mot dit « synonyme ».

II.2 Synonymie

La synonymie concerne des lexèmes interchangeables, donc de signification identique. Cependant, la synonymie totale – lexèmes interchangeables en tout contexte – reste discutable. Même lorsque deux mots ont une définition totalement identique, il reste des aspects socioculturels qui en nuancent l'usage. L'exemple type de la synonymie quasi-totale est celui de la panthère et du léopard. En effet, si ces deux mots désignent le même animal, on parle plus souvent de panthère lorsque son pelage est noir. En pratique, l'interchangeabilité n'est généralement réalisable que suivant le contexte et on parlera alors de synonymie partielle.

Les synonymes sont nécessairement des mots de même catégorie grammaticale, vu qu'ils doivent être interchangeables. Nous pouvons donner quelques exemples de synonymes en français : habiller = vêtir ; respecter = vénérer (Larousse, 2018 : mot 'respecter'). Il va

⁸ Cette partie de la monographie est inspirée par l'article : Ivana Miljković, *Analyse comparative de quelques cas d'homonymie et de polysémie en français et en serbe*, Nauka i savremení univerzitet 7, Jezici u kontaktu i diskontaktu, publié dans le cadre du colloque NISUN à Niš

de soi que les synonymes d'une langue ne correspondent pas aux synonymes d'une autre langue, mais il se peut que des équivalences existent. Par exemple le couple habiller/vêtir existe aussi en serbe : oblačiti = odevati. En revanche, l'autre couple n'a pas son équivalent : poštovati ≠ obožavati. Si nous inversons les choses, nous pouvons trouver des couples de synonymes serbes sans équivalent français. Les lexèmes serbe kovčeg = sanduk sont des synonymes, mais leurs traductions en français ne le sont pas : malle ≠ cercueil.

II.3 Antonymie

Si ce chapitre traite de l'homonymie et de la polysémie, l'antonymie est une notion connexe importante. C'est pourquoi nous y consacrons le paragraphe qui suit.

L'antonymie est une relation sémantique qui se rapproche de l'hyponymie.

Il s'agit de couples de lexèmes dont le sens est logiquement opposé. D'après Bugarski (Bugarski, 1991 : 141), les antonymes peuvent se ranger en trois catégories : a) les véritables antonymes, comme *grand / petit ; jeune / vieux* etc. b) les antonymes non gradables, comme *vif / mort ; marié / célibataire ; mâle / femelle* etc. c) les antonymes relationnels, comme le couple de prépositions *au-dessus / au-dessous* ; les verbes *acheter / vendre* ; les substantifs *mari / femme*. Le premier groupe d'antonymes peut donner lieu à des comparaisons explicites comme *La maison de Pierre est plus grande que celle de Jean*, ou implicites comme *Le petit éléphant est un grand animal*. Leur intensité peut être graduée comme *brûlant / chaud / tiède / frais / froid / gelé*. Le deuxième groupe d'antonymes ne supporte pas les comparaisons. Le troisième groupe non plus, de plus il sous-entend une relation entre les lexèmes antonymes ; c'est la relation : si... alors... : *Si le tableau est au-dessus de la table, alors la table est au-dessous du tableau ; Si Paul a acheté le livre de Pierre, alors Pierre a vendu le livre à Paul ; Si Jean est le mari de Françoise, alors Françoise est la femme de Jean*.

John Lyons (Lyons, 1977) admet seulement des antonymes gradables ; il appelle tous les autres « antonymes complémentaires ».

Touratier explique les antonymes de la manière suivante :

« Les antonymes sont des lexèmes de sens opposé qui sont en exclusion logique, comme *amour / haine, gros / maigre, tôt / tard*, etc. Ces

lexèmes vont toujours par deux, qu'ils soient gradables comme *chaud / froid, jeune / vieux, grand / petit*, ou non gradables comme *mâle / femelle, présent / absent*. » (Touratier, 2010 : chapitre IV, 3.)

Kleiber introduit une autre distinction entre les antonymes : les antonymes objectifs tels que : *grand / petit, lourd / léger, long / court* ; qui s'opposent aux antonymes subjectifs tels que : *beau / moche, gentil / méchant*. (Kleiber, 1999 : 39)

III POLYSÉMIE

À la différence de l'homonymie, qui sous-entend plusieurs signifiants pour plusieurs signifiés dont la forme prononcée et/ou écrite est la même, la polysémie se caractérise par un signifiant pour plusieurs signifiés entre lesquels existe une liaison logique.

Lorsqu'on parle des notions principales qui touchent aux mots, depuis l'antiquité on examine et explique l'homonymie qui est souvent mise en opposition avec la synonymie, ainsi que de l'antonymie. En revanche, la polysémie est introduite dans la science du langage assez tardivement, au XIX^{ème} siècle. Pour autant, elle représente aujourd'hui un vaste champ de recherche.

IV HOMONYMIE

Depuis l'antiquité, l'homonymie est perçue comme une caractéristique intrinsèque de la langue.

Selon Aristote, « On appelle homonymes les êtres qui n'ont de commun entre eux qu'une appellation pareille, mais dont la définition, sous cette appellation identique, est essentiellement différente : par exemple, on appelle animal, l'homme réel et l'homme représenté en peinture. En effet, leur appellation seule est commune; mais leur définition essentielle est différente sous cette appellation ; car si l'on veut définir ce qui fait un animal de l'un et de l'autre, on donnera une définition différente de chacun d'eux. » (Aristote, *Catégorie*, Chapitre premier)

De nos jours, Touratier fait un parallèle entre l'homonymie et la synonymie :

« Traditionnellement on oppose, depuis l'antiquité, l'homonymie et la synonymie, en disant d'une façon plus ou moins radicale qu'il y a homonymie lorsque deux mots identiques ont des sens différents, et synonymie lorsque deux mots différents ont des sens sinon identiques, du moins équivalents. » (Touratier, 2000 : 85)

Et Marouzeau écrit : « Sont homonymes des noms (gr. *onoma*) de prononciation identique et de sens différents : [...] sain, saint, sein, ceint, seing » (Marouzeau, 1969 : 110) ainsi que « la synonymie est l'équivalence de sens (gr. *syn-ônymia*) entre deux mots, comme [...] pourtant et cependant. » (Marouzeau, 1969 : 221)

Comme l'homonymie et la polysémie relèvent des universaux linguistiques, Milka Ivić les explique en faisant appel à Hjelmslev. C'était l'analyse de Hjelmslev qui a permis une distinction précise entre l'homonymie et la polysémie. Si un même mot couvre deux contenus entre lesquels il n'y a aucun rapport, il s'agit d'homonymie, c'est-à-dire que dans un mot, il faut en voir deux (exemple en serbe « sud ») ; si un même mot couvre deux contenus entre lesquels il existe des rapports, il s'agit de polysémie, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un même mot avec deux sens (exemple en serbe « pun »)⁹. (Ivić, 1990 : 269)

Même si aujourd'hui la linguistique a d'autres moyens pour distinguer l'homonymie et la polysémie, les explications de Hjelmslev gardent toujours leur importance.

IV.1 Classifications des homonymes

Il existe plusieurs classifications des homonymes. Dans la plupart des langues, les homonymes sont homophones, mais pas obligatoirement homographes. C'est le cas de la langue française. Les langues ayant un alphabet dit phonétique ont des homonymes homographes, mais pas obligatoirement homophones. C'est le cas de la langue serbe.

L'intensité renforce toujours la dernière syllabe en français, et dans cette langue les homonymes sont toujours homophones, mais dans la plupart des cas ils ne sont pas homographes. Nous allons donner quelques exemples d'homonymes français non homographes : « sang », « cent », « sans » [sã] ; « saut », « sceau », « seau » [so] ; « teint », « thym », « tin » [tẽ]. Mais il existe aussi des homonymes à la fois

⁹ « *sud* » (n. m.) en serbe veut dire : a) récipient ; b) (Palais de) Justice.

« *pun* » (adj. m.) veut dire : 1. plein ; 2. gros

homophones et homographes : « accord », « accord », « accord »¹⁰ [akɔr] ; « avocat », « avocat »¹¹ [avoka], etc.

Quant à la langue serbe, dans laquelle l'intensité peut renforcer différentes syllabes, et vu la nature de l'alphabet cyrillique serbe, ses homonymes sont toujours homographes, mais pas toujours homophones : « stô » [sto] qui veut dire « table », « stô » [sto] qui veut dire « cent » ; « kâp » [kap] qui veut dire « goutte », « kâp » [kap] qui veut dire « apoplexie » ; « list » [list] qui veut dire « feuille », « list » [list] qui veut dire « papier » ; « razred » [razred] qui veut dire « classe », « razred » [razred] qui veut dire « catégorie de place dans le train, l'avion etc. »... ; « pàs » [pas] qui veut dire « chien », « pàs » [pa:s] qui veut dire « taille » et « ceinture », « pàs » [pa:s] qui veut dire « génération ».

On considère les homonymes serbes comme des homonymes absolus s'ils ont le même accent, comme dans l'exemple « kâp » / « kâp ». Si ce n'est pas le cas, il s'agit d'homonymes partiels comme dans l'exemple « pàs » / « pàs ».

Lorsqu'on parle d'homonymie verbale en serbe, nous pouvons citer : « postojati » ; [posto:jati] qui veut dire « exister » et « postojati » [postojati] qui veut dire « rester debout ».

D'après Lyons (Lyons, 1977), il existe une classification des homonymes ; eux aussi peuvent être absolus – avec un sens différent de celui utilisé plus haut pour le serbe – ou partiels. Cette classification est basée sur la catégorie des mots et non pas sur l'accent. Les homonymes absolus sont ceux qui appartiennent à la même catégorie grammaticale comme par exemple sain / saint [sɛ̃] – adjectifs. Les homonymes partiels n'appartiennent pas à la même catégorie grammaticale : verre / vers / vert [vɛr] – substantif ; préposition ; adjectif.

En français, il existe deux types d'homonymie : les homonymes qui tirent leurs origines de l'étymologie comme le verbe « louer » (laudare et locare) et les homonymes qui à l'origine étaient polysèmes, mais dont la polysémie s'est perdue dans la synchronie, comme le verbe « voler ». Théoriquement, l'homonymie pourrait provoquer la confusion dans la langue. Pratiquement, cela n'arrive presque jamais grâce à la neutralisation des homonymes. Cette neutralisation se fait déjà dans le contexte, mais si nous voulons rester dans le domaine du lexème, cette neutralisation se reflète à travers l'article (le

¹⁰ « accord » peut être utilisé en grammaire, en musique, en droit.

¹¹ « avocat » désigne une profession juridique ou un fruit.

livre / la livre ; le mémoire / la mémoire) ou à travers la prononciation Christ [krist]¹² / cri [cri] ; août [ut] / ou [u]. Finalement, la langue française crée une neutralisation artificielle à l'aide des accents : où /ou ; dû /du ; là / la.

Comme nous avons pu le voir, il existe différentes façons de classer les homonymes. Chacune a ses avantages. Mais retenons aussi que les critères pertinents de classification peuvent varier d'une langue à l'autre. Et notons aussi l'importance de la neutralisation des homonymes, qui limite la confusion éventuelle.

IV.2 Polysémie

Si les termes « homonymie » et « synonymie » remontent à l'antiquité, la notion de polysémie a dû attendre le XIX^{ème} siècle, quand Michel Bréal l'a faite entrer dans la linguistique générale pour « désigner le phénomène historique par lequel un mot ajoutait de nouveaux sens à son sens fondamental ». Et il l'explique ainsi :

« Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret... À mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. Nous appellerons ce phénomène de multiplication la polysémie. » (Bréal, 1924 : 143)

Pour expliquer comment éviter l'ambiguïté, c'est-à-dire comment le sens nouveau ne contrarie pas celui déjà existant, Bréal rajoute : « les mots sont placés chaque fois dans un milieu qui en détermine d'avance la valeur ». Comme exemple, il donne le mot « ordonnance » qui, employé dans un contexte médical, ne craint aucune confusion avec les décisions prises par le roi de France. Ce qui est important, rajoute-il, « c'est que l'association des idées se faisant d'après le fond des choses, et non d'après le son. » (Bréal, 1924 : 145)

Par ailleurs, si les notions désignant l'homonymie et la synonymie appartiennent à la synchronie, l'explication des mots qui acquièrent de nouveaux sens au fil du temps relève de la diachronie. Il est nécessaire de tenir compte de cette distance temporelle pour pouvoir expliquer la différence entre homonymie et polysémie.

¹² Pourtant, quand on dit Jésus Christ, la prononciation est [kri]

Nous avons déjà défini l'homonymie comme une notion sémantique qui sous-entend des lexèmes qui désignent différents signifiants, entre lesquels il n'existe aucun lien sémantique. Si, en revanche, il existe un rapport et qu'il s'établit dans le domaine de la logique, on ne parle plus d'homonymie mais de polysémie. Ainsi, un mot est polysémique lorsqu'il désigne différentes notions ayant une liaison logique. Cependant, il arrive souvent que cette liaison soit perdue dans le temps et que le mot devienne homonymique dans la synchronie linguistique, comme c'est le cas pour le mot « grève ».

Plutôt que de définir la polysémie par rapport à l'homonymie, comme nous venons de le faire, certains linguistes, comme Bernard Pottier, prennent le chemin inverse.

Pour définir l'homonymie, il part de la polysémie. En effet il la définit comme une sous-forme de la polysémie : « L'homonymie est un cas de polysémie dont on ne voit pas la motivation (cette vision peut nettement varier selon la formation linguistique des intéressés) ». Ainsi donne-t-il des exemples de mots comme « régime », « voler » ou « bouchon », pour constater « un continuum, aussi nécessaire à considérer en synchronie qu'en diachronie ». (Pottier, 1992 : 43).

Nous approuvons cette idée, en la modulant légèrement : en fait, nous pouvons parler de l'homonymie seulement comme d'un cas d'ancienne polysémie, dont la motivation a ensuite été perdue. On trouve une réflexion approchante chez Bernard Victorri qui explique qu'au départ, la polysémie a été définie par le critère diachronique. Par exemple, le lexème « bureau » est polysème puisqu'il désigne la table pour écrire, la pièce dans laquelle cette table se trouve, le lieu de travail possédant plusieurs pièces de ce type... etc. Tous ces sens viennent du sens premier par plusieurs métonymies successives. Cependant, ce premier sens « étoffe de laine qui servait à recouvrir des tables » a disparu de nos jours. « L'idée importante, dit Victorri, c'est qu'il s'agit d'un même mot qui a plusieurs sens, contrairement à l'homonymie qui caractérise des mots radicalement distincts dont la forme est 'accidentellement' la même. » (Victorri & Fuchs, 1996 : 12). Il cite comme exemple les mots « avocat » (homme de loi) et « avocat » (fruit) qui sont deux homonymes venant respectivement du latin *advocatus* et du nahuatl (langue indienne de la culture aztèque).

IV.3 Les différentes formes de polysémie

La polysémie se présente sous différentes formes, parmi lesquelles : la restriction de sens et l'extension de sens ; la polysémie étroite et la polysémie lâche.

Une des formes de polysémie est la restriction du champ sémantique. En l'expliquant, Robert Martin donne l'exemple du lexème « femme », en lui donnant son sens premier, celui de « personne du sexe féminin » et ensuite le sens restreint, celui de « personne du sexe féminin qui est ou a été mariée ». Ceci est expliqué et étendu « l'épouse d'un homme » dans la théorie de l'intersection de traits sémiques de M. Tutescu. (Tutescu, 1978 : 137)

D'un autre côté, à la polysémie de la restriction du champ sémantique s'oppose la polysémie d'élargissement ou de l'extension de sens. Martin en donne un exemple dans la synchronie. Il analyse le lexème « minute », en disant que son premier sens, à savoir « la soixantième partie d'une heure » a été étendu à un sens nouveau « un espace de temps court ». De son côté, Touratier remarque que le sème 'égal à la soixantième partie d'une heure' « est non pas remplacé, mais représenté par le trait sémique 'court' qu'il implique et sur lequel il repose, ce qui permet de prétendre que l'extension de sens du lexème minute se construit à partir de son sens reconnu comme premier par les dictionnaires, et que ce sens premier est en réalité le seul véritable sémème de ce lexème. » (Touratier, 2000 : 96)

Quant à la polysémie étroite, Martin sous-entend « la combinaison de l'effacement et de l'addition de sèmes spécifiques (c'est-à-dire la substitution de sèmes) » en même temps que ce qu'il appelle « l'identité des archisémèmes » c'est-à-dire le maintien d'un noyau sémique central » (Martin, 1983 : 70). Pour illustrer ces dires, Touratier donne les exemples suivants : le rayon du soleil, de la lune ; le rayon d'un phare ; le rayon est égal à la moitié du diamètre (Touratier, 2000 : 97).

Martin désigne sous le terme de polysémie lâche une polysémie présentant les trois caractéristiques suivantes : « deux sens ne présentent qu'un seul sème spécifique commun ; leurs archisémèmes sont différents ; il y a substitution de sèmes spécifiques » (Martin, 1983 : 71). Comme illustration, il donne des exemples : plateau de bois ou d'argent, plateau de garçon de café, de serveur ; plateau calcaire, région de hauts plateaux.

V EXEMPLES FRANÇAIS ET SERBES

Il est intéressant de faire une comparaison entre les polysèmes français et serbes. Après avoir constaté que la polysémie existe dans les deux langues, nous allons examiner quelques polysèmes français et voir quels parallèles faire avec les lexèmes correspondants serbes. A cette fin, nous avons retenu un corpus de quatre lexèmes français : « bureau », « plateau », « siège », « peau ».

« Bureau », (биро) est aussi polysème en serbe, et désigne 1. a) уред, канцеларија ; b) установа за обављање различитих послова ; 2. Орган који руководи радом неке организације (обично политичке). En revanche, le serbe ne connaît pas les sens : « table pour écrire », « ensemble des personnes qui travaillent dans un même lieu ». (RSKJ, 1967)

Le lexème « plateau » existe en serbe en tant qu'emprunt au français et désigne un plateau de montagne. En revanche, il ne connaît pas d'autres référents en serbe et par conséquent, il n'est pas perçu comme polysème.

Le lexème « siège » désigne en français : 1) « Objet fabriqué, meuble disposé pour qu'on puisse s'asseoir » ; 2) « Lieu où se trouve la résidence principale (d'une autorité, d'une société) » ; 3) « Place, fonction de député, ou place honorifique à pourvoir par élection ». (LNPR, 2008). Par contre, le même polysème existe en serbe seulement pour les deux premières variantes illustrées par : *J'ai acheté le siège (седиште) de voiture pour les enfants* ; *Le siège (седиште) de l'Union Européenne est à Bruxelles*. Pour le troisième sens français, la traduction serbe exige un autre mot comme « посланичко место ; мандат » et par conséquent ne correspond pas au polysème français « siège ».

Pour les mots français « cuir » et « peau », en serbe existe le lexème « кожа » qui est polysème, et peut référer à « орган » (organe) ou « предмет направљен од коже » (objet fabriqué de cuir). En français, on passe nécessairement par deux mots différents, à une exception près : dans certains cas le mot français « peau » peut-être utilisé pour décrire un vêtement s'il est en cuir souple, comme « des gants en peau ». C'est à notre connaissance le seul cas de polysémie du lexème français « peau ».

Pour conclure, nous pouvons constater que les lexèmes « bureau », « plateau » sont entrés dans la langue serbe en tant que mots

empruntés. Lorsqu'il s'agit des emprunts, le champ sémantique subit la restriction, en gardant un des sens de la langue d'emprunt, ce qui explique en serbe la polysémie restreinte du lexème « bureau », ainsi que l'absence de polysémie concernant le lexème « plateau ». Cependant, il y a des lexèmes qui n'appartiennent pas aux emprunts, et qui sont polysèmes en deux langues, comme le lexème « siège ». D'un autre côté, le lexème serbe « кожа » est polysème, alors que le français fait la différence entre « cuir » et « peau » en règle générale.

VI LES LEXÈMES À SENS MULTIPLES

Les recherches sur les lexèmes à sens multiples ne se limitent pas à la polysémie proprement dite. Tout ce qui se trouve entre la monosémie et la polysémie, c'est-à-dire tous les lexèmes dont le sens peut être multiple, trouve sa place dans le champ cognitif. Pustejovsky parle de la polysémie logique, Cruse introduit la notion de facettes¹³ que Kleiber adopte mais altère en refusant la multiplication des référents et en introduisant le principe de métonymie intégrée.

Pour la polysémie logique, retenons l'exemple type du lexème « fenêtre » : dans *Marie a repeint la fenêtre par laquelle Paul est sorti* on perçoit d'une part l'objet en bois et d'autre part l'ouverture que l'on peut franchir. Ceci est valable pour les deux langues que nous examinons.

Quant aux facettes de Cruse citons l'exemple type de « banque », que l'on peut voir sous l'angle d'une institution, d'un immeuble, ou encore de son personnel. Cet exemple peut s'appliquer aussi à « poste », à « école », etc. Tous représentent des lexèmes à facettes multiples en français aussi bien qu'en serbe.

Qu'on parle de la polysémie logique ou des facettes importe peu. Ce qui compte, c'est que ce phénomène indique une pluralité de sens qui n'est pas perçue comme une caractéristique intrinsèque de la langue. Pour autant, ces unités ont une certaine stabilité qui les rapproche de la polysémie avec une particularité pour les facettes : « l'unité du concept global » (Cruse, 1996 : 94).

¹³ En cherchant la meilleure solution pour traduire le terme « facette » dans l'optique de Cruse en serbe, après une mûre réflexion, nous avons opté pour le terme « **плуриаспектуалне лексеме** »

Ajoutons que, si les lexèmes à plusieurs facettes existent en français comme en serbe, nous ne pouvons pas toujours avoir d'équivalence. Ceci peut être illustré par la phrase : *Le téléphone est coupé ; en avoir acheté un neuf ne me sert à rien*, alors qu'il est difficile de la traduire en serbe en gardant les deux facettes. *Телефон је у квару (réseau), узалуд сам купила нови (objet).

VII MONOSÉMIE

« Seuls les lexèmes techniques ou savants, et encore pas toujours, ont chance d'être véritablement monosémiques, par exemple azote, céphalée, corner, football, parallélogramme, rabique, radium, usufruit, varlope, etc. » (Touratier : 2000 : 92).

Lorsque Touratier parle de l'azote, on peut croire que parmi les monosèmes nous pouvons placer tous les éléments chimiques. Pourtant, si ceci est valable pour le magnésium ou l'hydrogène, il n'en va pas de même pour l'élément chimique *Au*, puisque « or » est effectivement un élément chimique, mais représente aussi le métal précieux, les objets de valeur, etc. Nous pouvons dire la même chose pour « argent » : « élément chimique », « symbole de la lune », « moyen de paiement ».

La même chose est valable pour le serbe. Les monosèmes appartiennent à un groupe fermé, et concernent les lexèmes dont la signification est purement technique, comme les éléments chimiques, ainsi que les termes utilisés dans des domaines spécialisés : менингитис ; енцефаломијелит ; каријес ; антономазија, etc.

Nous constatons que les lexèmes à sens multiples ont tendance à augmenter, au détriment des monosèmes. Il y a deux raisons à cela : l'évolution de la langue au fil du temps et le développement de la science du langage.

VIII LIENS AVEC LA LEXICOLOGIE

C'est la lexicologie qui était la première à s'intéresser aux différentes relations des mots. Ainsi, c'est dans cette discipline linguistique que nous pouvons trouver les premières traces de notion telles que

« synonymie », « homonymie », mais aussi les notions qui se réfèrent aux origines des mots et aux emprunts lexicaux.

Lorsqu'on parle des mots qui font le lexique de base de la langue française, il faut mentionner les mots d'origine latine, qu'on appelle aussi les mots hérités, mais aussi les mots qui viennent d'autres langues. « Cependant, à la différence des mots hérités, le français empruntait des mots au latin tout au long des siècles grâce aux savants et aux lettrés et ces mots sont nommés *les mots empruntés*. Les mots hérités ont subi les modifications sur le plan phonétique, morphologique et sémantique tandis que les mots empruntés, étant entrés en français plus tard, les ont également subies mais moins que les mots hérités. Par conséquent, les mots qui sont hérités du latin sont *les mots populaires*, alors que les mots empruntés sont *les mots savants*. » (Jovanović 2016 :23)

Lorsqu'on parle de l'adaptation sémantique des emprunts, en théorie, on est face à trois possibilités : le mot emprunté ne subit aucun changement ; le mot emprunté subit une restriction de sens, et finalement, le mot emprunté subit un élargissement de sens. En pratique, la première possibilité ne se réalise que de façon très rare. En revanche, la restriction et l'élargissement de sens sont fréquents.

Comme illustration, nous pouvons citer le mot français « bureau », qui est polysème, qui a été repris en serbe avec une seule signification « биро » et signifie seulement « le lieu de travail » (канцеларија) – il s'agit d'une restriction de sens. D'un autre côté, le mot français « radio » peut se référer, en français comme en serbe, aux deux mots abrégés (en français – tronqués), mais le même mot s'utilise en serbe et avec les mêmes significations : a) radiodiffusion (учествовати у радио емисији) et b) radiographie (ићи на рендгенско снимање). (Дељани, 2021 :38, d'après Popović (2009 : 74).

Il est à noter que, lorsqu'on parle des emprunts du serbo-croate au français il existe seulement deux mots : le vampire (вампир) – emprunté du serbe et cravate (кравата) – emprunté du croate.

IX RÉFLEXIONS CONCLUSIVES

Parmi les concepts fondamentaux, nous avons évoqué le sens, la signification, le référent et la dénotation.

Nous avons examiné aussi l'homonymie et la polysémie en français et en serbe.

Concernant l'homonymie, nos recherches ont montré que les homonymes français sont toujours homophones, mais rarement homographes. En revanche, les homonymes serbes – écrits en cyrillique – sont toujours homographes, mais rarement homophones.

En français comme en serbe, l'homonymie provient de l'étymologie respective des deux langues, avec des altérations permettant de limiter l'ambiguïté. Le français neutralise les homonymes en utilisant les articles, la prononciation, voire les accents à l'écrit. En revanche, le serbe fait cette distinction notamment à l'aide des accents à l'oral sans impact nécessaire à l'écrit.

Il y a peu d'équivalence entre les lexèmes polysèmes en français et en serbe. Ceci est illustré par les exemples que nous avons présentés.

Vu que la polysémie dépend rarement de l'étymologie, nous insistons plus sur le glissement du sens des lexèmes en question. La polysémie s'est formée à l'occasion de l'évolution des peuples et de leurs langues. Cela explique les différences qu'on constate entre les polysèmes français et serbes. De plus, les emprunts qu'on peut constater entre les deux langues n'ont pas nécessairement porté le caractère polysémique des lexèmes concernés.

Les autres types de lexèmes à sens multiples, relevant de la polysémie logique ou des facettes, se retrouvent aussi dans les deux langues avec, comme pour les polysèmes, l'absence d'équivalence systématique.

Quant aux monosèmes français et serbes, nous avons constaté qu'on les trouve principalement dans les mêmes champs lexique : le lexique scientifique et les lexèmes techniques. De plus, il arrive souvent que ces lexèmes aient une forme très proche dans les deux langues et que la traduction ne soit pas nécessaire.

Vu que la sémantique est issue de la lexicologie, nous avons mentionné cette discipline linguistique, ainsi que les emprunts et leurs adaptations possibles.

DEUXIÈME PARTIE : L'évolution de la compréhension du discours à travers le temps

I LA RHÉTORIQUE

Négligée pendant une période significative, la rhétorique est devenue au XVIIIème et XIXème siècle plutôt une préoccupation des grammairiens et des stylistes tels que Dumarsais et Fontanier. Nous ne voulons pas retirer les figures de style de la littérature, cependant nous tâchons de les rapprocher de la sémantique, en nous appuyant sur les sémanticiens contemporains comme Tamba-Mecz, Touratier, GardeTamine, etc.

Les origines de la rhétorique remontent à l'antiquité. Il est intéressant de voir le parcours que la rhétorique a traversé de *ars bene dicendi* jusqu'aux tropes et figures de style.

La rhétorique, du grec ancien ῥητορικὴ τέχνη veut dire la technique ou l'art de bien dire. Comme les mots grammairien (γραμματική τέχνη) et sémantique (σημαντική τέχνη) nous nous apercevons que le mot grec τέχνη peut se traduire soit comme « la technique », soit comme « l'art ».

Les rhéteurs de l'époque antique voulaient persuader et convaincre le public au cours des discours politiques, pendant l'accusation ou la défense d'une personne, surtout quand il s'agissait des procès juridiques publics.

Ensuite, le centre de l'attention des rhéteurs est passé à la spéculation des moyens linguistiques et de ceux de la pensée, pour établir une véritable science qui va opérer avec des notions de tropes et de figures de style. Depuis l'antiquité, à travers l'époque classique, les figures de style sont le centre d'intérêt de la littérature, jusqu'à Dumarsais et à ses continuateurs qui vont enfin créer une liaison entre la rhétorique et la linguistique.

I.1 La rhétorique à l'époque antique

On parle de la rhétorique pour la première fois au Vème siècle avant Jésus Christ en Sicile, d'où elle a été transportée à Athènes, notamment pour les discours politiques et judiciaires. « Telle qu'elle a été élaborée par la culture de la Grèce antique, *la rhétorique* peut être considérée comme une théorie de la parole efficace liée à une pratique oratoire. » (Amossy, 2000 : 6). Cette théorie a été créée d'après les règles établies et la pratique oratoire sous-entendait de véritables préparatifs des orateurs.

Au tout début la rhétorique s'est développée en deux directions : « d'un côté, c'était « l'art de bien dire » et de l'autre, « l'art de persuader ». Au cours de son existence, elle est devenue l'art de bien dire, propagée par les rhêtores, c'est-à-dire les orateurs. Les questions et les exclamations rhétoriques sont restées jusqu'à nos jours. Tandis qu'une question rhétorique est la question qui n'attend pas de réponse, mais sert simplement à attirer l'attention, l'exclamation rhétorique « apparaît, de manière pas toujours évidente, lorsque dans un texte à la troisième personne, ou même à la première s'adressant à un destinataire donné, surgit une exclamation qui ne s'adresse manifestement à personne, ou du moins pas au destinataire de l'ensemble du discours. Il s'agit alors d'un moyen, parmi d'autres possibles, pour revigorer l'expression du propos. » (*Glossaire des figures de rhétorique*, www.espacefrancais.com 2004-2011).

L'époque antique a connu plusieurs grands orateurs. Pour les Grecs, Démosthène est le plus grand de tous les orateurs ; on l'appelle même simplement « l'Orateur », comme on dit « le Poète » pour Homère. Cicéron le considère comme le premier des orateurs grecs, et le pseudo-Longin, dans son *Traité du Sublime*, en fait un des phares qui éclairent le travail de l'écrivain. Mais Démosthène n'était pas le seul. Plusieurs orateurs l'ont précédé, parmi lesquels Gorgias (v. 485 – v. 380 av. J. C.), Isocrate (436 – 338 av. J. C.), Eschine (389 – 314 av. J. C.).

I.1.1 Platon

Les orateurs étudiaient, s'exerçaient et appliquaient la rhétorique. Cependant, les philosophes de l'époque antique, qui se penchaient sur toute question importante, en donnaient les règles.

Platon (428 av. J. C. – 347 av. J. C.) s'opposait directement aux sophistes et à leur rhétorique. En effet, les sophistes, dont un des plus

connus était Protagoras, défendaient l'idée d'après laquelle l'orateur pourrait, sur n'importe quel sujet, développer deux thèses contraires pour convaincre son auditorium. Evidemment, une de ces deux thèses devait être fausse, mais le principe des sophistes était de convaincre, et non de chercher la vérité. C'est exactement cela que Platon critique, car pour lui il n'y a que la vérité qui devrait présenter l'intérêt et le but de la rhétorique. Ainsi, Platon distingue deux formes de rhétorique. D'un côté il mentionne la 'rhétorique mauvaise', c'est-à-dire celle des sophistes, qui se fondait même sur l'illusion, à seule fin de convaincre. De l'autre côté Platon situe la « 'rhétorique de droit' ou 'rhétorique philosophique' qui constitue pour lui la vraie rhétorique qu'il appelle 'psychagogie' »¹⁴

« Toute l'histoire de la rationalité en philosophie est traversée par le débat mis en forme par Platon entre la rhétorique, qui argumente sur des opinions probables et transitoires afin de convaincre, et la philosophie, qui argumente sur des vérités certaines. Toute l'histoire de la philosophie politique également en est le reflet : depuis Platon il y a une politique du vrai, de l'absolu, du dogme, et des politiques du possible, du relatif, du négociable (ce qui était précisément comment les sophistes définissaient la pratique rhétorique, fer de lance, pour eux, de la démocratie délibérative). » (Cassin : *Le plaisir de parler : étude de sophistique comparée*, 1986).

Les œuvres principales de Platon qui concernent la rhétorique sont les dialogues de *Gorgias* et de *Phèdre*.

I.1.2 Aristote

Le plus important penseur de son époque, Aristote (384 av. J.-C. – 322 av. J.-C.) n'était pas seulement philosophe. Fondateur de la logique, il a établi aussi les règles de base de la rhétorique. Il s'est exprimé à ce sujet dans trois œuvres : la *Poétique*, la *Rhétorique* et les *Topiques*. Disciple de Platon, de qui il s'est séparé d'une manière cardinale dans la philosophie, avec sa célèbre phrase « Φίλος μὲν Πλάτων, φιλοτέρα δὲ ἀλήθεια (Platon m'est cher, mais la vérité m'est encore plus chère), il a pourtant gardé ses idées principales concernant la rhétorique. Ainsi, la rhétorique est-elle pour lui le « moyen d'argumenter, à l'aide de notions communes et d'éléments de preuves rationnels, afin de faire admettre des idées à un auditoire » (Robrieux, 1993 : 11). Ceci a donné naissance à la rhétorique comme science autonome, indépendante de la philosophie.

¹⁴ Du grec ancien signifant « formation des âmes par la parole ».

Aristote établit une théorie tripartite de la rhétorique. En fait, il distingue trois genres d'art oratoire qui ont des objectifs différents. Ces trois genres sont destinés aux différents usages de la rhétorique : le délibératif, employé en politique et dont l'objectif est le « bien » ; le judiciaire, employé dans les procès juridiques, dont l'objectif est « juste » et démonstratif, employé dans les éloges et les blâmes, dont l'objectif est « beau ». Le dernier terme peut se comprendre aujourd'hui comme « valeur ».

Pourtant, Aristote reste un philosophe. Ainsi ne distingue-t-il pas tout à fait le plan logique et le plan sémantique lorsqu'il s'agit de la métaphore par exemple, ce que confirme Irène Tamba-Mecz :

« Aristote ne situe pas le déplacement métaphorique sur l'axe sémantique dessiné par les diverses acceptions d'un vocable (propres et figurés), mais sur l'axe logico-syntaxique qui mène du sujet d'une proposition à son prédicat. Aristote n'envisage pas la *metaphora* en linguiste ou en rhéteur, mais en philosophe, préoccupé des relations qui lient nos « intellections » – dont « les mots sont les signes » – aux choses. Aussi confond-il souvent le niveau linguistique avec celui de la pensée et de la connaissance du réel. » (Tamba-Mecz, 1981 : 55).

I.1.3 Quintilien

Non seulement les Romains ont repris les principales règles de la rhétorique des Grecs, mais ils faisaient appel aux rhéteurs grecs pour enseigner dans les écoles romaines. Cependant, il faut mentionner Cicéron, grand rhéteur romain et notamment Quintilien (35 ap. J.C. – 96 ap. J.C.) pour qui a été fondée la chaire de rhétorique de Rome.

Quintilien a commencé sa carrière comme plaideur, mais dès l'ouverture de la chaire de rhétorique, il s'est consacré à l'enseignement. Son œuvre principale est *Institutio Oratoria*, dans laquelle il expose sa vision d'un rhéteur parfait. Pour atteindre ce stade, il fallait commencer très tôt. Ensuite arrive la phase où le futur orateur, âgé de sept ans, commence à apprendre la grammaire, la poésie, et au fur et à mesure il devait se familiariser avec les discours oratoires qu'il serait obligé de pratiquer pour sa future carrière.

Cependant, la plus importante contribution de Quintilien à la rhétorique est représentée par ses cinq phases qui sont devenues les parties du système rhétorique. Ces phases, ont été respectées pendant des siècles : *Inventio* (invention) ; *Dispositio* (disposition, ou structure) ;

Elocutio (style et figures de style) ; *Memoria* (apprentissage par cœur du discours et art mnémotechnique) ; *Actio* (récitation du discours).

Quant à la métaphore, la définition donnée par Quintilien « marque un premier recul de la logique devant la sémantique lexicale dans la mesure où elle ne tient plus compte de la prédication : « On transporte, dit-il, un nom ou un verbe d'un lieu où il a son sens propre dans un autre pour lequel manque le mot propre, à moins que le mot transporté n'y semble plus heureux que le mot propre » (Inst. Orat. VIII, 6, 5). » (Tamba-Mecz, 1986 : 56).

II LES FIGURES DE STYLE

Pour les figures de style en serbe on dit : *jezičko-stilске фигуре*, ce qui veut dire « les figures de style et de langue ». Le terme désigne donc que les figures en question touchent non seulement le style, mais aussi la langue, ce que nous tenons à souligner.

Il existe plusieurs classifications des figures de style. D'après une classification, les figures de style peuvent être les figures de diction telles que l'assonance ou l'allitération ; les figures de construction, telle que l'anaphore ou l'épiphore ; les figures de pensée, comme le paradoxe et les figures de sens ou les tropes, parmi lesquelles les plus importants sont la métaphore, la métonymie et la synecdoque. Les trois derniers sont l'objet de notre attention particulière.

« **Figure, Rhét.** – Toute unité linguistique ou toute disposition d'unités linguistiques qui comporte une modification sensible par rapport à la norme ou par rapport à une expression équivalente mais plus simple et plus directe. On distinguait deux grandes catégories de figures :

1/ Les figures proprement dites, qui consistent en la modification de la disposition des éléments de l'énoncé, sans qu'il y ait modification du sens des mots. Ce sont les figures de construction (inversion, énullage, apposition etc.), les figures d'élocution (abruption, gradation, répétition, etc.) et les figures de style (suspension, périphrase, enthymémisme, etc.).

2/ Les figures de significations, ou tropes, qui consistent à modifier le sens des mots soit par l'analogie qui existe entre deux objets (métaphore etc.), soit par un rapport d'équivalence (métonymie, synecdoque etc.). Fontanier rejette comme tropes « improprement dits » les figures de signification en plusieurs mots. » (Mounin : 2000 : 140-141)

Même si les figures de style représentent une universalité linguistique, au moins lorsque nous parlons de la langue française et de la langue serbe, il existe des nuances dans la compréhension de certaines figures qui diffèrent d'une langue à l'autre, c'est-à-dire qu'un concept de perception, dans notre cas des figures de style, peut varier d'une population à l'autre. L'allégorie en est un exemple.

III LES TROPES

Le mot « trope » vient du grec et veut dire « tour ». Il s'agit du détournement du sens d'un mot. Tous les tropes sont des figures de style, mais toutes les figures de style ne sont pas des tropes. En latin, *figura,ae* veut dire « forme plastique ». C'est Cicéron qui a fait entrer ce terme au lexique rhétorique. Cependant, ce n'est que Quintilien, au Ier siècle de notre ère qui distingue *figurae sententiarum et verborum* (figures de pensée et de mots), en leur donnant le sens qu'elles gardent dans la rhétorique d'aujourd'hui.

L'œuvre principale de Dumarsais, qui était grammairien et encyclopédiste, est *Le Traité des tropes*, paru en 1730. Au XVIIIème siècle, il a été le premier à expliquer les figures de style, parmi lesquelles il distingue plusieurs catégories. Ses définitions, écrites dans l'esprit de l'époque, ont une nature littéraire. Cependant, il ne faut pas négliger son rôle dans le développement de la compréhension de la stylistique. Il décrit le sens figuré, ainsi que les tropes.

Dumarsais explique les tropes : « ... Les Tropes ne sont qu'une espèce de figure. » (1729), alors que, quelques siècles plus tard, Joëlle Gardes-Tamine donne sa définition : « ...Si c'est le sens des mots qui est l'objet de la figure, on parle de figures de signification, ou tropes. » (1996 : 126). Quintilien dans son *Institution Oratoire* mentionne quatorze tropes, Dumarsais numérote plus de trente tropes, Beauzée dans *L'Encyclopédie* réduit le nombre de tropes à trois : la métaphore, la métonymie et la synecdoque, tandis que Jakobson, dans son *Essais de linguistique générale* ne mentionne que le couple métaphore / métonymie.

Dans l'article qui traite les tropes en *Encyclopædia Universalis* nous trouvons : « [...dès les Anciens, on estime que le trope porte sur le mot, et la figure sur le groupe de mots...] ». Chose bien connue, un mot ne représente jamais aucune figure de style, et par conséquent les tropes.

Si nous prenons la métaphore comme exemple, nous pouvons constater que jamais la métaphore ne consiste en un seul mot. D'ailleurs, la structure métaphorique est toujours tripartite. Si les structures métonymiques ou synecdotiques ne sont pas forcément tripartites, nous avons toujours plusieurs mots dans l'organisation des tropes en question. Ceci est en accord avec les dires de Joëlle Gardes-Tamine lorsqu'elle confirme qu'il s'agit des tropes au moment où le sens devient l'objet de la figure.

De son côté, Irène Tamba dit : « Dans le domaine linguistique notamment, le mot de métaphore sert à désigner des phénomènes mal circonscrits et si variés qu'il n'est pas toujours facile de savoir de quoi l'on parle au juste ». (Tamba in Charbonnel, 1999 : 207). Et nous pensons que les propos de Tamba sont valables pour les autres tropes aussi.

Elle poursuit : «... et tout le classicisme, d'Aristote à Fontanier, s'est efforcé de décrire, à côté de la base même de la communication, le degré zéro du style, l'écart qui caractérisait les «manières de parler», *ars dicendi*. Or un certain renversement de perspective s'opère aujourd'hui, et l'on tend à réduire cet écart, ou plutôt à partir du message, du discours, de la parole pour en étudier l'organisation, nécessairement modulée ; en posant, peu ou prou, la suprématie du signifiant, on renonce à l'hégémonie d'un code postulé dans son antériorité ou, si l'on veut, dans sa transcendance.»

Nous sommes tentée de dire que les figures de style ont été longtemps étudiées dans le cadre de la littérature, d'où de nombreuses définitions littéraires. Mais nous pensons qu'il ne faut pas pour autant tomber dans le psychologisme, en cherchant l'antériorité ou la postériorité des certaines explications des tropes. L'heure est venue où une explication claire et nette peut être formulée par rapport aux tropes et autres figures de style. Avec le développement de la sémantique, la métaphore n'est plus un mystérieux syntagme qui sonne bien, c'est tout simplement un procédé linguistique avec une organisation bien précise.

IV LA PARÉMIOLOGIE ET LES FIGURES DE STYLE

En nous intéressant notamment aux proverbes, nous nous sommes rendue compte que dans chaque proverbe existe une figure de style,

dans la plupart des cas un trope. Étant donné que la polysémie rend les tropes compréhensibles, nous avons voulu comparer quelques proverbes serbes et français, en expliquant les figures de style qui s'y trouvent.

Nous nous proposons de traiter, analyser et expliquer le sens de plusieurs proverbes serbes qui ont leurs équivalents en français. Nous allons nous limiter aux proverbes dont la traduction garde entièrement le sens du proverbe ainsi qu'aux proverbes calqués.

IV.1 Parémiologie

La parémiologie est une discipline qui étudie notamment les proverbes dont les caractéristiques principales sont la brièveté et la formulation lapidaire. Étant donné que les proverbes existent dans toutes les langues, ils appartiennent aux universalités linguistiques. La parémiologie est la science qui étudie les proverbes transmettant des connaissances traditionnelles basées sur l'expérience et, par conséquent, nous permettent une meilleure conceptualisation de l'image linguistique du monde.

Après la Seconde Guerre mondiale, avec l'essor des sciences humaines et avec le progrès de l'interdisciplinarité, la « parémiologie » s'efforce de devenir une science et d'analyser, par exemple, la structure interne des proverbes ou la fonction qu'ils ont exercée ou exercent encore dans telle ou telle société. Ainsi, en partant d'une perspective morphologique proche de celle de Propp, Permiakov, en 1968, conclut que tous les proverbes collectés ne sont que les variantes d'énoncés correspondant à une centaine de situations qui peuvent être classées selon quatre « invariants » qu'il considère comme « logico-sémantiques ». S'il y a A, il y a B ; si A a la qualité x , il a la qualité y . Si B dépend de A et si A a la qualité x , B aura la qualité x . Si A a une qualité positive et si B ne l'a pas, A est meilleur que B. Cette classification est bien entendu précédée d'une classification linguistique (présence ou absence d'une métaphore, existence d'une opposition binaire, etc.) et complétée par une étude du registre auquel appartient l'image employée, critère de type ethnologique (Encyclopaedia Universalis en ligne).

En définissant la phraséologie Eugen Coşeriu y inclut les citations, les proverbes, les locutions figées, etc. En introduisant les proverbes dans la phraséologie, Coşeriu fait une approche étroite, voire assimile la

parémiologie à la phraséologie. Aujourd'hui, les deux disciplines sont liées, cependant, chacune a sa place dans les recherches linguistiques.

La parémiologie est à la base la discipline de la science du langage qui traite des proverbes. Elle tient son nom du mot grec *παροιμία*, qui signifie « proverbe ». Son centre d'intérêt s'est cependant élargi avec le temps et elle traite aussi des dictons, maximes, adages, etc. qui peuvent se classer sous l'hypéronyme « parémie ».

Selon Paulin Duchesne : « Les proverbes sont les manières de dire courtes et mémorables. Leur pouvoir, d'après Christine Barasse, est 'dû à leur forme, qui condense et organise du sens, qui frappe la mémoire. Ils s'appuient [...] sur l'autorité du passé, des ancêtres, de ce qui a toujours eu lieu et s'est toujours fait. [...] Les proverbes valent [...] qu'on s'y intéresse. [...] Nous montrerons l'intérêt qu'une société vieillissante peut porter à la sagesse populaire, à son contenu de mémoire. » (Duchesne, 2002 : 12, 14)

IV.2 Les proverbes en français et en serbe

*Un proverbe est l'esprit d'un seul et la sagesse de tous*¹⁵

John Russell.

Les caractéristiques générales des proverbes sont la brièveté, les constructions inattendues et l'usage de figures de style. Ces courtes sagesse populaires représentent les universaux linguistiques et par conséquent, existent dans toutes les langues et depuis toujours. Ceci dit, dans certains proverbes la forme archaïque est restée intacte, ou on précise : « les Anciens disaient ».

Au XIX^e siècle, avec la naissance de l'idée de nation, en Europe commence le recueil des proverbes. C'est ce que font les frères Grimm en Allemagne, ainsi qu'Alexandre Afanassiev en Russie, Antoine Leroux de Lincy en France et Vuk Stefanović Karadžić en Serbie.

Certaines vérités sont universelles et sont devenues proverbiales. Ainsi nous trouvons des proverbes avec un sens identique chez plusieurs peuples :

« Ce sont les cordonniers les plus mal chaussés. » (France),

« Le forgeron se sert d'une broche en bois. » (Suisse),

¹⁵ Cette partie de la monographie est inspirée par l'article : Ivana Miljković, *Une approche comparative de la parémiologie serbe et française* : 2017, publié dans la revue *Facta Universitatis*.

« Le fabricant d'éventails s'évente avec la main. » (Chine),

« Le potier boit dans un pot ébréché. » (Afrique).

Les proverbes cités témoignent d'une problématique commune entre les différents peuples. Par conséquent, il est légitime de chercher leurs points communs mais aussi les différences provenant de la culture, de l'anthropologie, voire du milieu social.

Nous nous focalisons sur la langue serbe et la langue française. Dans ce cadre, nous avons choisi quelques proverbes serbes issus des recueils de Vuk Stefanović Karadžić ayant un équivalent en français, avec une traduction littérale ou un sens identique. Nous allons appliquer la méthode comparative afin d'exhiber leurs similitudes, et dans une moindre mesure leurs différences.

IV.2.1 Proverbe

Marc Soriano s'exprime ainsi dans l'*Encyclopaedia Universalis* (Soriano) :

« Les proverbes sont omniprésents dans la littérature du Moyen Âge. Au-delà de ce constat, une analyse plus précise révèle qu'ils reflètent les rapports de forces, les tensions et les conflits de la société féodale. « L'argent arde gens » (du verbe ardre qui signifie brûler) est un adage à la fois savant et populaire; en revanche, « Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra » (soyez aimable avec un homme malhonnête et il vous fera du mal, faites-lui du mal et il sera aimable) est l'exemple d'un proverbe répandu, mais d'inspiration antipopulaire.

L'univers des proverbes n'est donc pas un «code gnomique» (R. Barthes) (cité par Soriano) établi une fois pour toutes, clos sur lui-même et révolu. C'est aux ethnologues, aux historiens, aux sociologues de nous dire comment il s'est élaboré et transformé dans la longue durée: « Œil pour œil, dent pour dent » a pu représenter un progrès par rapport à un adage antérieur du genre « Œil pour dent ». Et il coexiste avec d'autres proverbes qui conseillent la compréhension et même l'indulgence: « Faute avouée est à moitié pardonnée » et « À tout péché miséricorde ». Ces proverbes, qu'on pourrait croire contradictoires, explorent en fait toutes les attitudes possibles devant la déviance. Déposées en strates, elles se présentent à nous simultanément mais elles ont, selon toute vraisemblance, correspondues à des civilisations successives. Le discours proverbial, dans ses antinomies apparentes, résume sans doute l'histoire de l'humanité. »

IV.2.2 Comparaison

Étant donné que nous allons aussi traiter des comparaisons en tant que figure de style, il est utile de préciser ce que nous entendons par là.

La comparaison est étroitement liée à la métaphore. La plupart des comparaisons peuvent se transformer en métaphore, comme dans les exemples : « La Terre est bleue comme une orange », de Paul Eluard (*L'amour la poésie*, 1929), qui peut donner la métaphore : « La terre est une orange bleue ». Pourtant, toutes les comparaisons ne peuvent pas subir cette transformation. Cela est valable seulement pour les comparaisons avec un anaphorique. Vu que la métaphore a été longtemps expliquée comme une « comparaison abrégée », notamment par Quintilien, nous tenons à souligner la grande différence entre ces deux figures de style. Il nous semble que la confusion vient de l'antiquité, au moment où la comparaison et la similitude n'étaient pas bien distinguées. En effet, le mot outil dans *comparatio* aussi bien que dans *similitudo* est « comme », ce qui nous mène à constater que toutes les métaphores avec la copule peuvent se transformer soit en comparaison, comme dans l'exemple : « La nature est un temple » ce qui donnerait la transformation « La nature est comme un temple » soit en similitude comme dans l'exemple « Achille est un lion » ce qui donnerait la transformation « Achille est fort comme un lion ». Pourtant, la véritable nature de la métaphore, nous semble-t-il, peut se révéler seulement dans la métaphore ayant un verbe autre que la copule, puisque c'est le seul cas dans lequel la transformation en comparaison n'est pas possible, et qui, par conséquent, démontre que la métaphore n'est pas une comparaison abrégée à laquelle on enlève l'outil de comparaison « comme ». Parmi les métaphores qui ne peuvent pas se transformer en comparaison les exemples sont nombreux : « Les vagues jappent », « La forêt a mangé le ciel », « Les mots brûlent la gorge », etc.

IV.2.3 Corpus

Pour constituer notre corpus, nous avons retenu deux axes majeurs. Le premier concerne les proverbes serbes et français, alors que le deuxième se réfère aux comparaisons. Comme proverbes serbes nous avons choisi ceux qui sont recueillis par Vuk Stefanović Karadžić (Карadžић : 1965), alors que pour les proverbes français nous avons consulté principalement le *Dictionnaire des proverbes et dictons de France*, de Jean-Yves Dournon (Dournon : 1986). Vu que le lexème «

comparaison » a plusieurs significations, nous tenons à préciser son emploi dans cet article. D'un côté, en analysant certains proverbes, nous parlons de la comparaison en tant que figure de style. De l'autre côté, nous expliquons les comparaisons qui appartiennent à la classe de la « parémie », telles que celles présentées par Vuk Stefanović Karadžić.

Notre approche scientifique, toujours basée sur la méthode comparative, est la suivante : concernant les proverbes, nous avons cherché des éléments caractéristiques de la langue serbe, en essayant de trouver des équivalents en français et, le cas échéant, en mettant en évidence des différences linguistiques et culturelles. Puis, étant donné que la compréhension des proverbes réside dans celle du glissement de sens de certains lexèmes qui sont les mots-clefs du proverbe en question, il est très important de les repérer. Dans ce but nous allons insister sur un ou plusieurs lexèmes dans chaque proverbe examiné. Cela nous amène vers la notion de figure de style et par conséquent vers la rhétorique. Aussi nous nous intéressons aux figures de style qui permettent la compréhension des proverbes étudiés.

IV.3 Étude de proverbes

Nous allons commencer par le cas des proverbes serbes avec une équivalence en français. Après avoir proposé le proverbe correspondant en français, nous allons analyser la figure de style permettant la compréhension du proverbe mentionné.

IV.3.1 *Кога Бог милује онога и кара*

(Qui aime bien châtie bien)

À première vue, le proverbe est contradictoire, les deux verbes sont complètement opposés. Il semble paradoxal qu'une personne aimant une autre personne veuille la châtier. Nous tâcherons d'établir une liaison entre les verbes « aimer » et « châtier » afin de comprendre le véritable sens du proverbe au travers de ces deux mots-clefs.

Pour le verbe « aimer » nous retenons les expressions courantes « aimer ses enfants », « aimer une femme / un homme », « aimer Dieu », « aimer sa patrie ». Nous nous intéressons surtout à l'amour porté à une personne, c'est-à-dire à la catégorie des animés.

Pour le verbe « châtier » le TLF donne les explications suivantes :

- « Punir sévèrement celui qui a commis une faute, en vue de le corriger, de le rendre meilleur. Châtier un enfant, un coupable, un traître, un peuple rebelle ; châtier durement, sévèrement, justement. Si Jahvé corrige et éprouve, c'est par amour, comme un père qui châtie son enfant. » (DICOTH, 1920 : 976)
- « Proverbe. Qui aime bien châtie bien. Corriger quelqu'un, c'est lui prouver qu'on l'aime vraiment, qu'on veut son bien. » (TLFi, 1971 : 157, Alain)

Le dictionnaire Hachette définit le verbe « châtier » de cette façon : « châtier, v. tr. 1. Infliger une peine à. Châtier un criminel. Prov. Qui aime bien châtie bien : C'est aimer véritablement quelqu'un que de le reprendre de ses fautes. » (DICOHA, 2002)

On constate que les deux dictionnaires rattachent l'action du châtiment à la punition d'une personne « en vue de le corriger, de le rendre meilleur. »

Ainsi pouvons-nous constater que, du point de vue sémantique, le verbe « châtier » malgré sa connotation négative, n'a pas que des sèmes négatifs. Nous pouvons trouver des traits nouveaux qui seraient pertinents et avec une connotation positive qui se manifestent lorsqu'on oppose ce verbe au verbe « aimer », ainsi que tous les contextes dans lesquels est exprimée l'idée de la punition méritée en vue de la correction.

Ne voulant pas nier l'influence freudienne, surtout quand il s'agit des rapports entre l'amour et la punition, surtout dans le cadre de l'amour parental, nous nous approchons de la notion de culpabilité, qui est, selon Freud, étroitement liée à l'autorité : « [...] Nous connaissons ainsi deux origines au sentiment de culpabilité: l'une est l'angoisse devant l'autorité, l'autre, postérieure, est l'angoisse devant le surmoi. » (Freud : 1913)

Ayant en vue les travaux de Freud (1913), la conclusion qui s'impose est la suivante : le verbe « châtier » signifie en effet *punir quelqu'un*, même d'une manière très sévère, mais les rapports entre la punition et l'amour restent dans une liaison proche et parfois réciproque.

Les dictionnaires et les encyclopédies consultés (DICOHA, TLFi, Encyclopaedia Universalis) élargissent la définition du verbe « châtier » en emmenant le rôle de Dieu. (Si Jahvé corrige et éprouve, c'est par amour, comme un père qui châtie son enfant, exemple ci-dessus).

Cela veut confirmer la traduction équivalent serbe (Koga Bog miluje, onoga i kara) qui détermine précisément celui qui châtie (gronde). Ce n'est pas n'importe quelle personne, c'est Dieu, ce qui évoque, en outre, les thèmes religieux, mais aussi l'idée d'un châtement juste et mérité. Guidée par cette idée, nous pouvons conclure que le châtement a toujours le sens univoque, c'est toujours la personne supérieure, de point de vue hiérarchique, qui agit, – que ce soit Dieu, les parents, la personne aimée – mais toujours dans le même but, pour corriger les fautes de l'être aimé, de ses propres enfants, voire des hommes en général.

La figure de style utilisée ici est le paradoxe.

« Le paradoxe est une variante macro-structurale des figures de construction fondées sur une opposition – l'antithèse, l'oxymore, le par'hyponoian – qu'il englobe souvent. Comme ses équivalents micro-structuraux, il instaure un dialogue entre deux voix opposées.

Dans le paradoxe, il y a établissement de relations logiques qui vont à l'encontre de la logique commune, celle de la doxa. La proposition paradoxale manipule les présupposés logiques, et s'oppose implicitement à une proposition où s'exprimerait l'univers de croyance de l'opinion commune : le vrai peut ainsi être peu vraisemblable.

Le paradoxe, qui s'oppose aux stéréotypes mentaux, aux idées reçues, vise à provoquer la réflexion du récepteur, à qui on impose une vérité scandaleuse. Le tour de force logique qu'il accomplit relève aussi du langage des passions. » (Fromilhague, 1995 : 102-103)

En manipulant les présupposés logiques, le vrai devient peu vraisemblable. C'est seulement dans ce cadre qu'on arrive à comprendre vraiment le fait qu'une personne aimant une autre puisse en même temps la châtier.

IV.3.2 *Ко се задњи смеје, најслађе се смеје*

(Rira bien qui rira le dernier)

Ce proverbe peut être utilisé par une personne victime d'une expérience négative et qui pense prendre sa revanche. Il exprime le fait qu'il pourra alors se montrer gagnant et que ce sera lui qui « rira » le dernier. Ceci illustre la portée symbolique de l'expression.

Ce que nous avons retenu comme mots-clefs dans ce proverbe, ce sont le verbe « rire » et l'adjectif « dernier ».

Le verbe « rire » peut être expliqué comme une action appropriée aux êtres humains, ce que nous voyons dans les exemples de Rabelais : « Mieux est de ris, que de larmes écrire, / Pour ce que rire est le propre de l'homme. » (LNPR, 2008, Rabelais) et de Voltaire : « [...] l'homme est le seul animal qui pleure et qui rit. » (LNPR, 2008, Voltaire). Dans son sens premier « rire » signifie « exprimer la joie, la gaieté, en faisant certains mouvements du visage » (Larousse). Pourtant, nous ne pouvons pas négliger d'autres sens du même verbe, où il ne veut plus du tout exprimer la joie, mais au contraire l'action de se moquer de quelqu'un, comme le verbe du même champ sémantique, « ricaner ». Par extension, nous pouvons rencontrer aussi ce verbe appliqué à certains animaux, comme à l'hyène, qui « hurle » ou « ricane ».

Pourtant, ce que nous voulons souligner ici, c'est surtout que ce verbe est lié à l'espèce humaine et qu'il a cette double possibilité d'exprimer deux sens différents, la joie et la moquerie.

TLFi définit l'adjectif « dernier, dernière » : « Qui se situe après tous les autres. »

Il nous semble que ce proverbe est un exemple d'allégorie, puisqu'on est capable de dégager la portée symbolique uniquement à l'aide d'une réinterprétation analogique, ce qui exige un contexte. « Il faut distinguer le contexte, qui est linguistique, de la situation, qui est l'expérience non linguistique vécue. Le contexte peut cependant être considéré comme la traduction, par des moyens proprement linguistiques, de ce qui est pertinent dans la situation pour constituer le message. » (Mounin, 1974 : 83).

Le contexte peut être une situation dans laquelle le locuteur est directement impliqué, ou une discussion dans laquelle il est observateur extérieur.

L'effet stylistique est constitué « d'une structure linguistique restreinte (contexte) et d'un élément imprévisible qui vient rompre cette structure habituelle. » (Mounin, 1974 : 138, Michael Riffaterre)

Du point de vue syntaxique, le proverbe « Rira bien qui rira le dernier » peut subir la transformation : « Celui qui rira le dernier, rira bien ». C'est dans l'ordre des mots du proverbe que surgit l'élément imprévisible qui rompt la structure habituelle. Dans le cadre sémantico-pragmatique, le mot « dernier » se réfère au futur, et il est sous-entendu que l'action qui se déroule n'est pas encore terminée.

Comme le cadre sémantico-pragmatique exige un contexte, nous considérons que la figure de style employée dans ce proverbe est l'allégorie, qui est apparentée à la métaphore.

La métaphore peut être vue comme une vaste figure, dite « figure mère » qui sous-entend la comparaison, la personnification, comme dans l'exemple « Lac, divin miroir », la chosification, comme dans l'exemple « cœur de pierre » ainsi que l'allégorie.

L'allégorie, qui tient son nom des mots grecs ἄλλο : autre ; ἀγορεύω (ἀγορεύειν) : parler, qui signifie par conséquent « parler autrement, d'une autre manière », peut être présente aussi dans le domaine de la musique et de la peinture.

L'allégorie représente pour un Français :

« Rhét. – Image complexe, souvent présentée sous forme de narration, où des idées, des qualités morales sont représentées par des figures humaines ou non. Aussi présente-t-on parfois l'allégorie comme une personnification dont on peut tirer deux interprétations cohérentes, l'une symbolique, l'autre littérale. L'allégorie est souvent figée et conventionnelle, annoncée par des majuscules, ce qui supprime toute ambiguïté dans l'interprétation ; elle se distingue ainsi des longues métaphores. Les personnages d'une allégorie sont schématiques et dépourvus de psychologie individuelle ; ex : Pilgrim's Progress de Bunyan, les personnages du Roman de la rose, le pélican et l'albatros dans la mythologie romantique. Baudelaire esquisse des figures allégoriques dans Allégorie [...] » (Mounin, 1974: 18)

Cependant, nous pouvons modérer cette explication par la définition linguistique :

« L'allégorie correspondrait plutôt à la métaphore in absentia ; le récit ou la description allégorique ont une forme concrète, dont seule une réinterprétation analogique permet de saisir la portée symbolique. Deux niveaux de signification peuvent être dégagés : une signification littérale et une signification symbolique. » (Fromilhague, 1995 : 119),

et de cette manière nous approcher de l'allégorie telle que la perçoit un Serbe.

En fait, pour lui, l'allégorie peut être présente dans les autres domaines de l'art, mais elle est placée principalement dans la littérature. Elle est étroitement liée à la métaphore et représente, en quelque sorte, une métaphore prolongée, qui ne correspond pas complètement à la métaphore filée. Lorsque la métaphore couvre une image entière, voire une œuvre en entier, on ne parle plus de métaphore proprement dite, mais de allégorie.

C'est le seul cas dans lequel la compréhension d'une figure de style diffère pour un Français et un Serbe.

Vu que la compréhension de cette figure repose sur une forme concrète et un niveau symbolique, tous deux bien présents ici, nous pensons que le proverbe relève de l'allégorie.

IV.3.3 *Кога су змије клале и гуштера се боју*

(Chat échaudé craint l'eau froide)

À la différence du proverbe précédent, le proverbe serbe n'a pas une traduction littérale. La formulation du proverbe serbe se traduit ainsi : « Celui qui a été mordu par un serpent a peur des lézards ». Pour autant, la signification est la même. Qu'on parle d'un chat échaudé ou d'une personne mordue par un serpent, il s'agit d'une mauvaise expérience qui a laissé des souvenirs, et provoqué des peurs durables, éventuellement excessives.

Le *Dictionnaire des proverbes et dictons de France* donne l'explication suivante : « une fois que l'on a été trompé dans une affaire, on se méfie », ce qui est l'idée exprimée par les deux proverbes. (Dournon, 1986 : 83)

Les deux notions – l'eau chaude et le serpent – sont logiquement liées aux notions correspondantes – l'eau froide et le lézard – et leurs sens sont transférés sur tout le champ sémantique dans lequel un substantif concret représente toute la classe des mots en paradigme.

Par ailleurs, les craintes sont représentées par l'eau froide ou le lézard qui sont en fait les mots-clefs du proverbe. On y trouve un principe abstrait incarné dans des manifestations concrètes, ce qui correspond à la forme métonymique appelée par Dumarsais « l'effet pour la cause ».

Lorsqu'il s'agit des figures de style en général, l'œuvre de Dumarsais (reprint : 1818) est incontournable. Dans ses *Tropes* il explique la métonymie :

« Le mot de métonymie signifie transposition ou changement de nom, un nom pour un autre (μετωνυμία : changement de nom ; de μετά, qui dans la composition marque changement, et de ὄνομα, nom). En ce sens, cette figure comprend tous les autres Tropes ; car, dans tous les Tropes, un mot n'étant pas pris dans le sens qui lui est propre, il réveille une idée qui pourrait être exprimée par un autre mot. » (Dumarsais, 1818 : 96)

De son côté, Catherine Formilhague donne une définition linguistique de la métonymie en général, dont nous retenons celle qui se réfère à la forme appelée « l'effet pour la cause » :

« Les manifestations concrètes (Sé1) d'un principe abstrait (Sé2) : l'effet pour la cause : [...] On peut considérer toutes les métonymies de ce type comme des variantes de la métonymie dite du signe, dans laquelle un référent abstrait est représenté à travers l'objet qui l'emblématise dans une culture donnée. Ce sont donc des métonymies matérialisantes » (Formilhague, 1995 : 65).

Lorsqu'on parle de culture, on touche aux différences entre les peuples. En effet, en examinant les lexèmes choisis, à savoir « le serpent » et « le chat », nous nous approchons de l'héritage géoculturel. Dans le passé, notamment à cause de la nature géographique, dans les campagnes il y avait beaucoup de serpents qui faisaient peur aux Serbes, alors que les chats étaient considérés principalement comme les animaux domestiques, auxquels ils n'attribuaient pas de caractéristiques personnifiées.

Quant à la compréhension du proverbe étudié, elle fait appel à la forme métonymique expliquée, qui se base sur le glissement logique du référent.

IV.3.4 *Далеко од очију, далеко од срца*

(Loin des yeux, loin du cœur)

Les sentiments humains peuvent être mis à l'épreuve si la personne aimée est loin. Il est tout à fait compréhensible que la distance physique, qui sépare les gens pendant une période significative, puisse les éloigner. Le proverbe décrit simplement cette inquiétude.

Comme mots-clefs, nous retenons « yeux » et « cœur ».

Les yeux symbolisent l'aptitude à voir, à communiquer, voire à toucher. Ils représentent aussi le regard, qui est la plus forte forme de communication non verbale.

Le cœur est associé au siège des sentiments et par conséquent représente l'amour.

Le proverbe exprime que l'absence de moyens de communication contrarie la préservation des sentiments. Ce phénomène, relevant de l'expérience collective, décrit une réalité incontestable. Pour autant,

nous pouvons modérer les choses en évoquant notamment l'amour de Pénélope qui, jusqu'à nos jours, représente l'archétype de la fidélité conjugale et de la résistance à l'absence physique.

L'équivalence des versions serbe et française du proverbe est littérale, ce qui témoigne d'une proximité très forte, car cela touche au champ universel des émotions.

« Loin des yeux, loin du cœur » est l'exemple type de la synecdoque. Bien que l'explication la plus répandue soit du type « la partie pour le tout », nous pensons qu'on est ici sur la forme appelée « le concret pour l'abstrait ». L'œil est un organe concret qui est associé à la notion de communication ; le cœur est un organe concret qui est associé aux sentiments.

Le nom de synecdoque vient du grec *συνεκδοχή*, qui veut dire « compréhension simultanée ».

« Celui qui a dit pour la première fois : « Voici une voile » en voyant un bateau à voiles, l'a fait parce que, positivement, il ne regardait que la voile en voyant le bateau ; on a appelé cela faire une synecdoque. Il y a analyse imparfaite lorsque nous confondons deux choses distinctes, mais unies par un lien constant, p. ex. lorsque nous désignons le contenu par le contenant. Celui qui a dit pour la première fois : « Un verre de vin » pour « le vin contenu dans un verre » a fait une faute d'analyse : on a appelé cela faire une métonymie. (Le Guern, 1973 : 79, Bally)

C. Bally explique la synecdoque et la métonymie en donnant des exemples concrets ; il n'attribue pas la primauté à la métonymie en nommant la synecdoque comme une de ses espèces. Son exemple type avec la voile et le bateau montre une différence nette entre la métonymie et la synecdoque dans la mesure où la construction de la synecdoque est toujours faite d'après le principe de l'hyponymie et de l'hyperonymie.

Sachant que la synecdoque se présente sous plusieurs formes (Dumarsais, 1818), expliquons seulement la forme employée dans le proverbe cité, à savoir « le concret pour l'abstrait », qui admet aussi une déclinaison sous la forme « l'abstrait pour le concret ». Une très bonne illustration est celle de Racine : « Le fer ne connaîtra ni le sexe ni l'âge ». Dans cet exemple « ni le sexe ni l'âge » remplace « ni les femmes ni les vieillards », ce qui représente l'abstrait pour le concret, tandis que « le fer » en tant que le substantif concret remplace le substantif abstrait « la violence ».

Bien que le proverbe relève de la synecdoque, Kleiber introduit sa métonymie intégrée ainsi : « Certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout. » (Kleiber, 1999 : 143). Ceci est en accord avec la classification bipartite des tropes qui sous-entend la métaphore et la métonymie. Sous ce prisme, la synecdoque est étroitement liée à la métonymie et par conséquent la métonymie intégrée répond entièrement à la compréhension du proverbe en question.

IV.3.5 *Koju se kamen često premeđe, neđe mahovinom obrasti*

(Pierre qui roule n'amasse pas mousse)

Habituellement, le proverbe cité est compris de la manière suivante : « on ne s'enrichit guère à courir le monde, à changer d'état. » (LNPR, 2008). Cette compréhension figure dans tous les manuels et dictionnaires que nous avons consultés, par exemple :

Dans le dictionnaire Hachette nous trouvons l'explication suivante : « qui change souvent d'état, court le monde, ne s'enrichit pas » (Dictionnaire Hachette, 2002).

Dans son livre des proverbes serbes, Vuk Karadžić donne une explication similaire : « l'homme qui change souvent de demeures ne s'enrichira pas ». (Караџић, 1969 : 150)

Cependant, on pourrait avoir de ce proverbe une lecture différente : « celui qui ne bouge jamais, qui ne fait pas de mouvements, qui reste toujours enfermé dans la même pièce, n'apprendra jamais rien, ne fera aucun progrès. » Nous discuterons ce point plus bas.

En retenant comme mots-clefs « pierre » et « mousse », nous pouvons évoquer les éléments d'explication suivants :

Pierre : « Bloc ou masse constituant la matière des roches et des rochers : Sculpter la pierre ; Roche d'une matière particulière ou ayant des caractères et une composition déterminés : Le grès est une pierre dure [...] Pierre fine. Pierre précieuse ». (Larousse, site internet dictionnaires, page « français/pierre »).

« Mousse, nom fém. Ecume qui se forme à la surface de certains liquides » (PLi, 1978 : 675)

« Mousse, subst. fém. Plante poussant dans des milieux divers (terres, roches, écorces, etc.) [...] Mousse élastique, épaisse, moelleuse; lit, nid, tapis de mousse; mur mangé, rongé par la mousse; couvert de mousse ; [...] Sur les vieux troncs, la mousse vert-jaune semble avoir coulé. Une mousse sèche et couleur de vert-de-gris [...] sourd par plaques sur l'écorce grise, rayée, serrée. Certaine fontaine du parc ancestral [...] il y avait au bord de son bassin un banc rongé de mousses dures et brûlées. [...] On descend au cloître, où le jour, tombant de très haut à cause du rocher qui le domine et l'enserme, paraît décoloré malgré le plein soleil d'après-midi. Des mousses très humides tapissent les murs et une eau constante y ruisselle. Tout s'y semble effrité d'une pourriture blanche et verte ». (TLFi, 1971)

Une analyse sémantique des deux mots révèle les sèmes pertinents : pour le lexème « pierre », nous retenons : « stable » ; « dur » ; « compact » ; « insensible » ; « froid » ; « impassible » tandis que pour « mousse », nous choisissons : « constant » ; « doux » ; « moelleux » ; « épais » ; « volumineux » mais aussi « stagnant » ; « nuisible ».

La lecture du proverbe consiste à assimiler la pierre à l'homme, et à assimiler la mousse aux biens accumulés. La pierre, comme l'homme, peut être stable et constante, mais aussi mobile.

La mousse est une matière qui tend à s'accumuler et à prendre du volume, comme les biens matériels que l'on peut souhaiter acquérir.

Il est intéressant de remarquer que, pour ce proverbe, on pourrait avoir une lecture alternative contradictoire, en associant toujours la pierre à l'homme, mais la mousse à la stagnation, ce qui signifierait que le fait de ne pas bouger a des conséquences négatives.

Ceci a été longtemps notre perception du sens du proverbe.

Dans les deux cas, la figure de style qui permet la compréhension du proverbe en question est la métaphore *in praesentia*.

La métaphore, qui vient du grec mot μεταφορά, veut dire « transfert ». Cela dit, on est obligé de faire une réinterprétation de la phrase entière pour comprendre son sens.

Nombreuses sont les définitions de la métaphore, parmi lesquelles nous retenons celle de Dubois : « La métaphore considérée comme intersection de deux ensembles sémiques comporte trois unités sémantiques (signifié de départ « D », signifié d'arrivée « A », signifié intersectif « I ») dont aucune n'est, en théorie, prééminente par

rapport aux autres. » (Dubois, 1975 : 202) ; ainsi que celle de Meyer : « La métaphore est la substitution identitaire par excellence, puisqu'elle affirme que A est B. » (Meyer, 2008 : 71).

Bien évidemment, nous avons conscience que le proverbe n'a de pertinence que par sa compréhension partagée. Par conséquent, la compréhension habituelle est la bonne. Mais il nous a paru opportun d'évoquer une autre version de la compréhension, conduisant à une signification opposée.

IV.3.6 Étude des comparaisons

Les comparaisons sont présentes en serbe et en français. Nous allons en citer quelques-unes qui, tout en ayant des équivalents, mettent en évidence des différences liées à la mentalité des peuples serbe et français.

Nous répertorions ci-dessous quelques comparaisons. Chacune est d'abord donnée en serbe, avec sa traduction littérale, puis corrélée à la comparaison utilisée en français.

Препреден као лисац = « rusé comme un renard »

Rusé comme un renard ; Fourbe comme un renard

Миран као јагње = « calme (tranquille) comme un agneau »

Doux comme un agneau

Тврђ као камен = « dur comme la pierre »

Dur comme le marbre

Танак као игла = « mince comme une aiguille »

Mince comme un fil

Храбар као лав = « courageux comme un lion »

Courageux comme un lion

Здрав као дрен = « sain comme un cornouiller »

Se porter comme le Pont Neuf

Као од брега одваљен = « comme s'il était taillé dans un mont »

Fort comme un bœuf ; Fort comme un Turc

Ружан као ђаво = « laid comme le diable »

Laid comme les sept péchés capitaux

Стар као Библија = « vieux comme la Bible »

Vieux comme Hérode

Плакати као киша = « pleurer comme la pluie »

Pleurer comme une madeleine

En se référant à ce que nous avons vu sur la comparaison et la métaphore, nous soulignons que la plupart des comparaisons ci-dessus peut se transformer en métaphore. Ainsi, la comparaison « doux comme un agneau » peut subir la transformation suivante : « il est doux comme un agneau », puis devenir la métaphore « c'est un agneau ».

Les Français et les Serbes font les mêmes associations et attribuent les mêmes caractéristiques au lion, à l'agneau, au renard. Les ressemblances sont aussi évidentes lorsque les Serbes mentionnent la minceur d'une aiguille et les Français la minceur d'un fil, et ils restent dans le même champ sémantique.

Si l'on s'intéresse aux différences, on constate qu'il y a des comparaisons liées exclusivement à l'esprit serbe ou français : pour un Serbe, quelqu'un pleure « comme la pluie » tandis que pour un Français il pleure « comme une madeleine ».

IV.3.7 Étude des parallélismes

En ne considérant pas le parallélisme stylistique, nous appelons ici « parallélismes » les adages qui font un parallèle entre deux personnes, choses ou notions. Généralement, ce genre d'expression ne contient pas de verbe. Bien qu'ils existent dans de nombreuses langues, et à partir de l'époque antique, nous nous intéressons uniquement aux parallélismes existant en serbe et en français.

Pour les illustrer, nous en évoquons quelques-uns, et procédons de la même manière que pour les comparaisons : chaque parallélisme est d'abord donné en serbe, avec sa traduction littérale, puis corrélé au parallélisme utilisé en français.

Гледај мајку, види ћерку = « regarde la mère, vois sa fille »

Telle mère, telle fille

Колико људи, толико ћуди = « autant d'hommes, autant de natures humaines »

Autant de têtes, autant d'avis

Друго време, други обичаји = « autres temps, autres mœurs »

Autres temps, autres mœurs

Друга земља, други обичаји = « autres pays, autres mœurs »

Autres pays, autres mœurs

Какав господар, онакав и слуга = « tel maître, tel serviteur »

Tel maître, tel valet

Како си живео, тако ћеш умрети = « ainsi tu vivais, ainsi tu mourras »

Telle vie, telle fin

Какав отац, такав син = « tel père, tel fils »

Tel père, tel fils

Syntaxiquement les parallélismes sont plus courts que les comparaisons, eux non plus ne contiennent pas de verbes, mais ils mettent en évidence deux notions entre lesquelles existe réellement un parallèle. Parmi les parallélismes que nous n'avons pas mentionnés, célèbres sont ceux qui prennent leur origine dans la loi du talion, comme « œil pour dent », qui s'est transformé en « œil pour œil », pour donner finalement le proverbe « œil pour œil, dent pour dent ». Parmi les parallélismes que nous avons mentionnés, les points communs sont évidents, ce que montre la traduction des expressions serbes, dont, dans la plupart des cas, il n'y avait pas besoin.

IV.3.8 Remarques conclusives

Les proverbes que nous avons présentés reflètent la mentalité des peuples serbe et français. Les recherches parémiologiques ont montré la similitude de leur structure de façon claire. Ceci concerne non seulement la structure syntaxique des proverbes choisis, mais aussi leur compréhension. Nous en déduisons que, dans tous les proverbes examinés, les deux peuples retiennent un sens identique. Cependant, le peuple serbe et le peuple français n'ont jamais vécu dans une localisation géographiquement proche ; historiquement, ils ne sont pas étroitement liés ; de plus, alors que le français est une langue latine, le serbe appartient aux langues slaves.

Il serait pertinent de poser deux questions. La première devrait se référer à l'existence d'une sagesse populaire partagée par les deux peuples ; la seconde se référerait à ce qui permet une compréhension

identique. Nous estimons que la proximité des proverbes dans les deux peuples provient d'un inconscient collectif indépendant de la nation et de toute position géographique. Cela s'applique donc naturellement aux peuples serbe et français. Depuis l'antiquité, certaines vérités concernant l'espèce humaine se retrouvent forcément dans la richesse populaire des différentes ethnies. De plus, les émotions, telles que l'amour, la vengeance, la peur, etc. agissent de la même façon sur la mentalité serbe et française.

Notons que les comparaisons et parallélismes ont une tradition plus longue ; leur apparition précède celle des proverbes. Plus on remonte dans le temps, plus on rencontre des coutumes similaires, et cela se reflète comme les universaux linguistiques. Ceci est valable pour toutes les ethnies et par conséquent pour les peuples serbe et français.

TROISIÈME PARTIE : Métaphore et Métonymie

I MÉTAPHORE

I.1 Définitions de la métaphore

BALLY (non daté, 187): [La métaphore] n'est autre chose qu'une comparaison où l'esprit, dupe de l'association de deux représentations, confond en un seul terme la notion caractérisée et l'objet sensible pris pour point de comparaison. Celui qui dit: « Cet homme est rusé comme un renard » (comparaison), énonce sous une forme analytique la même chose que s'il dit: « cet homme est un renard » (métaphore). D'ailleurs ces associations sont fondées sur de vagues analogies, parfois très illogiques.

Nous ne pouvons pas être d'accord avec cette définition de Bally, puisque nous ne pensons pas que la métaphore puisse se définir à l'aide de la comparaison ; nous y reviendrons plus bas. En effet, il s'agit de deux choses bien différentes ; dans la comparaison l'esprit ne peut être dit dupé car il trouve une ressemblance entre deux choses ; dans la métaphore, il semble vraiment dupé, il ne parle plus de ressemblance, mais d'identité, ou du moins apparemment.

BARTHES (1970 : 165): Le [groupe des métaboles] comprend tous les connotateurs qui comportent une conversion sémantique; soit la métaphore: voyageuse de nuit = vieillesse; la chaîne sémantique s'établit de la façon suivante: Sa1 (/voyageuse de nuit/) = Sé1 ("voyageuse de nuit") = Sé2 ("vieillesse") = Sa2 (/vieillesse/); dans cette chaîne, la conversion retient Sa1 = Sé2.

Barthes donne une définition générale sous-entendant les métaboles, et par conséquent, applicable à la métaphore aussi bien qu'à la métonymie.

DUBOIS (1975 : 202) : La métaphore considérée comme intersection de deux ensembles sémiques comporte trois unités sémantiques (signifié de départ « D », signifié d'arrivée «A», signifié intersectif «I») dont aucune n'est, en théorie, prééminente par rapport aux autres.

De notre côté nous avons aussi travaillé à une représentation ensembliste. Pourtant nous ne pouvons pas parler de l'« intersection de deux ensembles sémiques », étant donné qu'il existe des cas dans lesquels l'intersection est vide ; ce sont des énoncés métaphoriques qui ne contiennent aucun sème en commun.

KLEIBER (1983, cité par MEYER : 1988) : il n'y a métaphore que si : (1) le sens littéral ne correspond pas à ce que qu'a voulu dire le locuteur / ou ne renvoie pas à un référent qui fait partie de sa référence virtuelle, (2) la compréhension de ce qu'a voulu dire le locuteur / ou la découverte du référent actuel « étranger » passe par la mise en application de mécanismes de similitude.

KLIEBER (In Charbonnel, 1999 : 102): A la base de toute métaphore il y a une transgression de l'usage ordinaire des termes et combinaisons, en somme un « délit littéral ». Normalement, le terme *lion* n'est pas prévu pour être prédiqué d'un homme (Paul est un lion), de même que *japper* ne renvoie pas à une action faite par les vagues (Les vagues jappent). Il y a donc quelque chose d'inconvenant dans les énoncés métaphoriques, qui servent de critère identificatoire partiel dans la plupart des définitions de la métaphore.

COHEN (1966 : 205): La métaphore poétique est le passage de la langue dénotative à la langue connotative, passage obtenu par le détour d'une parole qui perd son sens au niveau de la première langue, pour le retrouver au niveau de la seconde. (204:) Pour que la connotation, c'est-à-dire la poésie apparaisse, il faut que S₁ et S₂ n'aient aucun élément commun. Alors, et alors seulement, en l'absence de toute analogie objective, surgit l'analogie subjective, le signifié émotionnel ou sens poétique.

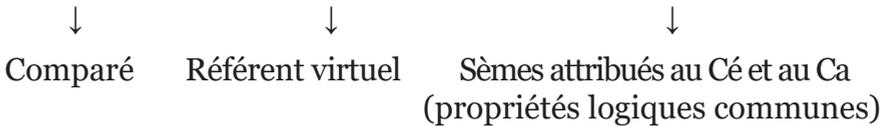
COHEN (1970 : 21) : Toute figure, en fait, comporte un processus de décodage en deux temps, dont le premier est la perception d'une anomalie, et le second sa correction, par exploration du champ paradigmatique où se nouent les rapports de ressemblance, contiguïté, etc. grâce auxquels sera découvert un signifié susceptible de fournir à l'énoncé une interprétation sémantique acceptable. Si cette interprétation est impossible, l'énoncé sera renvoyé à l'absurde. (23 :) Tout écart exige sa propre réduction par changement de sens.

MEYER (2008 : 71) : La métaphore est la substitution identitaire par excellence, puisqu'elle affirme que « A est B ».

I.2 La structure de la métaphore

Normalement, la métaphore a toujours une structure tripartite : le comparé (Cé ou le thème), le comparant (Ca ou le référent virtuel) et le motif (Mot.). Le signifié du motif comporte des sèmes attribués au Cé et au Ca, c'est à dire des propriétés logiques communes aux deux.

Exemple : **Vous** [Cé] êtes mon **lion** [Ca] **superbe et généreux** [Mot.]



- Le comparé, qui désigne le référent actuel, est nécessairement exprimé dans la comparaison, pas dans la métaphore (*métaphore in absentia*) ; dans notre exemple : **vous**.
- Le comparant désigne un référent qui est toujours virtuel ; dans notre exemple : **lion**.
- Le motif n'est pas toujours exprimé ; dans notre exemple : **superbe et généreux**.
- Lorsque le motif est présent, comparaison et métaphore sont dites motivées ; la relation Cé – Ca est saturée puisqu'elle est limitée aux sèmes communs qu'il exprime.
- Lorsque le motif est absent, les figures ne sont pas motivées, la relation est non saturée et c'est le récepteur qui restitue les sèmes communs aux Cé et Ca.

La métaphore peut être *in praesentia* ou *in absentia*. Lorsque le Cé et le Ca sont exprimés, nous parlons de métaphore *in praesentia*. Dans les métaphores avec la copule, ce qui est toujours exprimé, c'est « est » de l'équivalence : Cé **est** Ca (l'homme est un loup pour l'homme).

En revanche, lorsqu'on n'exprime que Ca, nous parlons de métaphore *in absentia*. L'absence de Cé rend ce type de métaphore énigmatique. Le récepteur pourra faire émerger une ou plusieurs interprétations en établissant des connexions symboliques. (Les vagues jappent).

I.3 La métaphore avec la copule

Il est à noter que la métaphore motivée n'est pas très répandue. En revanche, c'est le seul type de métaphore qui dans la représentation à

l'aide des ensembles peut former l'intersection comme dans l'exemple suivant :

Exemple : *Vous êtes mon lion superbe et généreux.*

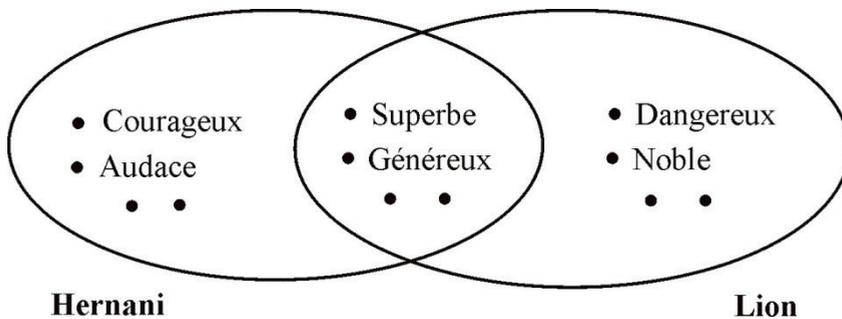


Image1. *Hernani est superbe et généreux comme un lion*

dans lequel « vous » renvoie à Hernani.

Ce type de métaphore est le seul auquel serait applicable l'explication de Dubois : « La métaphore considérée comme intersection de deux ensembles sémiqes comporte trois unités sémantiques (signifié de départ « D », signifié d'arrivée « A », signifié intersectif « I ») dont aucune n'est, en théorie, préminente par rapport aux autres. » (Dubois, 1975 : 202) Les autres types de métaphore ne permettent pas l'intersection.

I.4 Métaphore sans copule

Nous proposons l'exemple : *Будим је због речи које пеку грло...* ce qui veut dire : *Je la réveille à cause des mots qui brûlent la gorge.* Après la suppression des éléments qui ne font pas étroitement partie de la métaphore, nous avons une phrase métaphorique : « les mots brûlent la gorge ». C'est un exemple tiré du poème de Бранко Миљковић, *Узалуд је будим* (*C'est en vain que je la réveille*).

C'est un exemple syntaxiquement équivalent à l'exemple « La forêt a mangé le ciel ». Il s'agit donc de métaphore ayant un verbe autre que la copule.

Le porteur du sens figuré est le verbe « brûler ». Donc, il s'agit de l'énoncé : A (les mots) + verbe autre que la copule (brûlent) + B (la gorge)

Nous revenons à Kleiber qui parle d'une incompatibilité dans une phrase métaphorique et à Cohen qui y implique la connotation mais

nous tenons compte aussi de ce que Le Guern propose lorsqu'il parle de : « la traduction de la phrase métaphorique », c'est-à-dire du décodage de l'énoncé métaphorique : « La relation entre le terme métaphorique et l'objet qu'il désigne habituellement est détruite. Quand Pascal écrit : « Le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours dans cet abîme » (Pensées, 131), le mot « nœud » ne désigne pas un nœud, les mots « replis » et « tours » ne désignent pas des replis et des tours, le mot « abîme » ne désigne pas un abîme. Si l'on veut ramener cette phrase à la seule information logique qu'elle véhicule, on obtient : « La complexité de notre condition a ses éléments constitutifs dans ce mystère. » (Le Guern, 1973)

Donc, en dehors du contexte, « les mots brûlent la gorge » pourrait vouloir dire que ce qui est dit ou écrit (les mots) est désagréable, à tel point que cela ne brûle pas que la langue, qui est considérée comme l'organe principal de la parole, mais aussi la gorge. Les mots brûlent donc avant même d'être prononcés. Autrement dit, les mots lourds provoquent un sentiment désagréable et deviennent difficiles à exprimer. En suivant les définitions de Kleiber et de Cohen, nous nous retrouvons devant le paradoxe métaphorique : « pour que [...] la poésie apparaisse, il faut que Sé1 et Sé2 n'aient aucun élément commun. » (Cohen), ce qui est le cas dans notre exemple. Ce qui est certain, c'est qu'avant le repérage métaphorique, nous repérons la personnification, qui est placée comme figure fille par rapport à la métaphore, ce qui nous confirme que la phrase entière est en effet une métaphore. En suivant l'idée d'après laquelle la métaphore crée une image, il nous reste à trouver les traits sémiques du lexème « mot », qui peuvent se mettre en liaison avec ceux du lexème « gorge », en nous focalisant sur le verbe « brûler » qui est le porteur du sens métaphorique.

Guidée par l'idée d'Irène Tamba-Mecz¹⁶, nous pensons que dans les énoncés tropiques se basant sur le verbe et son objet direct ou indirect, il faut faire un rattachement du verbe au sujet ou du verbe à l'objet. Dans les deux cas nous allons obtenir soit un énoncé dont les membres sont mutuellement compatibles et par conséquent le sens figuré n'existe pas ; soit un énoncé dont les membres ne sont pas compatibles, d'où résulte le sens figuré.

Si nous observons notre exemple sous ce prisme, nous sommes susceptible de faire deux rattachements : nous pouvons rattacher

¹⁶ I. Tamba-Mecz, dans son œuvre *Sens figuré* explique les différentes formes du sens figuré en se basant sur la syntaxe. Plus d'explications se trouvent dans ladite œuvre, p. 90-105.

La littérature nous semble de nature bipolaire. Le premier pôle est constitué par les œuvres d'art littéraire, aussi bien en prose qu'en poésie. Comme toutes formes d'art elles laissent au lecteur un espace de liberté pour ses propres impressions et ses propres émotions. Le second pôle est constitué de l'analyse des œuvres littéraires et de leurs critiques. L'analyse classe les œuvres littéraires en différents mouvements : classicisme, romantisme, réalisme etc. En cela l'analyse transforme en science l'étude de la littérature. Toutefois, c'est le premier aspect qui nous semble plus important, puisqu'il laisse au lecteur sa place qui nous semble légitime.

Vu sous ce prisme, le lecteur est libre d'avoir sa propre opinion, qui peut être en désaccord avec la science littéraire. Le lecteur peut aussi construire sa propre compréhension de la poésie et des figures de style.

Notre tendance est d'accorder au lecteur ce rôle primaire, au moins au début. Ainsi peut-il fonder sa propre opinion sur une œuvre littéraire. Il est aussi libre de comprendre la métaphore à sa manière. Il peut arriver que cette compréhension ne soit pas exactement en accord avec le contexte et avec les règles que la science littéraire a posées.

Lorsque nous parlons de la compréhension des figures de style nous pensons primordialement à celle de la métaphore. Comme nous la voyons, la métaphore crée les images puisqu'il n'y a pas de sèmes en commun entre le comparant et le comparé. Plus précisément, lorsque nous affirmons que « Achille est un lion » ou que « La nature est un temple », nous ne pouvons pas comprendre ces phrases si nous ne procédons pas à une opération mentale qui nous permettrait de trouver les liens entre un humain, en occurrence Achille et un animal, en occurrence le lion; la même chose est valable pour la nature qui ne peut être identifiée à un temple, sauf si notre opération mentale nous permet l'établissement d'une liaison adéquate.

Ainsi arrivons-nous à plusieurs possibilités. La première est la compréhension de la métaphore en dehors du contexte ; il est vrai que c'est une compréhension artificielle, mais il arrive qu'on parle des métaphores – notamment des métaphores mortes qui ont de nos jours un usage proverbial – et cette compréhension peut se développer dans deux directions. Soit un individu, en cherchant les liens pour rapprocher Achille à un lion peut se créer des images différentes, d'où une multitude de compréhensions possibles, soit chaque individu se crée une image, mais strictement personnelle, ce qui, dans l'ensemble revient de nouveau à une multitude des compréhensions.

Ce qui nous permet ce regard sur la métaphore, c'est justement la représentation ensembliste que nous allons exposer. Lorsqu'il s'agit de la compréhension de la métaphore en dehors du contexte – certes artificielle, mais théoriquement possible – on cherche les caractéristiques des éléments de l'ensemble A pour les mettre en relation avec des éléments de l'ensemble B. Notre vision ensembliste se confirme entièrement lorsqu'on prend en considération la deuxième possibilité, c'est-à-dire le rôle du contexte. C'est ce que nous allons expliquer en analysant l'exemple « la nature est un temple », dans lequel la compréhension en dehors du contexte reste vague, ce qui nous oblige à nous retourner vers le contexte. La deuxième possibilité est donc la véritable compréhension de la métaphore, dans laquelle le rôle du contexte est non seulement important, mais indispensable. Ceci est valable pour toutes les métaphores, qu'elles soient mortes, vives, avec la copule ou avec un verbe autre que la copule.

Nous confirmons donc le rôle important que le contexte joue dans la compréhension de la métaphore. D'ailleurs ce sujet était déjà perçu dans l'antiquité :

« La première découverte que nous devons aux rhéteurs de l'Antiquité gréco-latine est celle du principe qui justifie une étude syntaxique des énoncés figurés : le rôle du contexte dans lequel s'implante la figure. Comme Cicéron se plaît à le répéter, « les mots ont une première valeur employés seuls, mais une seconde unis à d'autres ». Et Quintilien, précise : « dans la plupart des *tropes* il importe de considérer aussi à quoi s'implique (*dicatur*) ce qui est dit figurément, car une même expression peut dans un autre contexte (*alibi*) avoir un sens propre. Le statut nettement relationnel de toute configuration figurée est donc bien reconnu, mais les rhéteurs ne sauront pas davantage exploiter cette propriété que les Chinois jadis ne surent tirer parti de leur invention de la poudre explosive.

La seconde observation que nous retiendrons se situe à la frontière de la syntaxe et de la sémantique. Elle concerne en effet le caractère *étranger*, *déplacé* de la figure, qu'on n'a pas cessé depuis Aristote de signaler comme une des marques propres à l'expression figurée. N'oublions pas que la signification initiale de *métaphore* est précisément celle de déplacement. Une telle opération ne saurait être que syntaxique, Quintilien le redit, après bien d'autres : Le *trope* est « une expression qu'on fait passer d'un endroit où elle a son acception propre dans un autre où elle ne l'a pas. Mais au lieu de s'intéresser à l'aspect syntaxique de cette transplantation, les rhéteurs n'en ont rien retenu que le résultat sémantique : l'effet de sens figuré. » (Tamba-Mecz, 1981 : 37-38).

Nous retenons donc le contexte comme un des éléments importants pour la compréhension de la métaphore. Cependant, si l'on contestait l'existence de la métaphore en dehors du contexte, on contesterait l'existence des maximes, des pensées et, à la limite des proverbes. Lorsque Pascal dit : « Les rivières sont des chemins qui marchent et qui portent où l'on veut aller » (*Pensées*, 17), il n'en dit pas plus et pourtant c'est une métaphore. La même chose est valable pour les sentences latines, comme par exemple « *homo hominem lupus est* », ainsi que pour les proverbes, que nous avons illustrés par un exemple serbe : « *Језик кости нема, али кости ломи* », qui veut dire : « La langue n'a pas d'os, mais elle les casse », le proverbe qui illustre la puissance de la parole. Nous insistons sur ce point, puisqu'il est étroitement lié à la compréhension individuelle de la métaphore.

II LA MÉTONYMIE

La métonymie était connue et définie bien avant « la découverte » de la polysémie. Par conséquent, il n'est pas étonnant que les sémanticiens se soient servis de la métonymie pour éclairer la polysémie. Or, nous nous trouvons devant deux disciplines différentes. D'un côté, Aristote explique la métaphore et les tropes, ce qui nous amène vers la rhétorique et la stylistique. De l'autre côté, il définit aussi l'homonymie et la synonymie, ce qui nous amène à la sémantique. L'homonymie et la synonymie sont connues depuis l'antiquité. Cependant, ce n'est qu'à partir du XIX^{ème} siècle que l'on distingue un autre phénomène sémantique, celui de la polysémie. Il s'est avéré que ce que Bréal a nommé « polysémie » est explicable, au moins en partie, par la métonymie notamment à cause des sèmes en commun. Mais le fait que la polysémie est découverte au début du XIX^{ème} siècle ne prouve pas qu'elle n'ait pas existé avant. Nous avons déjà constaté que la polysémie est une universalité linguistique. Nous ajoutons maintenant qu'elle devrait exister en même temps que l'homonymie et la synonymie, mais qu'elle n'était pas repérée comme un phénomène pertinent, et évidemment, n'était pas décrite.

Par sa nature la métonymie diffère de la métaphore. Tandis que pour la métaphore il faut trouver le décodage du message en sortant du champ lexical et, la métonymie nécessite un décodage de message, qui est beaucoup plus simple : pour comprendre la métonymie il suffit

de trouver le lien entre le porteur du sens métonymique et le lexème auquel il se réfère. Dans la plupart des cas, ce lien est prévisible et n'est pas difficile à trouver.

Alors que la métaphore a été définie et redéfinie depuis l'antiquité, la définition de la métonymie est apparue relativement tard : il a fallu attendre Dumarsais et Fontanier pour avoir une définition à peu près satisfaisante. Évidemment, ceci ne veut pas dire que la métonymie n'existait pas avant, au contraire, elle se trouvait déjà dans l'antiquité. Nous avons l'impression qu'Aristote, en définissant la métaphore, définit, d'une certaine manière, la métonymie lorsqu'il dit que la métaphore désigne « ...transport ou du genre à l'espèce, ou de l'espèce au genre... », ce qui serait plus tard, la base de la définition de la synecdoque, qui est considérée comme « une sorte de métonymie ».

II.1 La métonymie et la polysémie nominale¹⁷

Alors que le porteur du sens figuré métaphorique réside dans toutes les catégories des mots, nous avons l'impression que le porteur du sens figuré métonymique réside dans la plupart des cas dans le substantif.

Nombreux sont les exemples à l'appui de notre point de vue. Ainsi d'un côté pouvons-nous mentionner les exemples de la métaphore tels que : *Les vagues **jappent** ; La parole **trop puissante** me tua ; La forêt **a mangé** le ciel* etc. De l'autre côté, nous pouvons proposer des exemples de métonymie tels que : *J'ai quitté la **robe** pour **l'épée** ; boire **la mort** ; il est parti après avoir fini son **verre** ; Il a lu **Hugo** ; Rodrigue, as-tu du **cœur** ?* dans lesquels le porteur du sens figuré est le substantif.

II.1.1 Métonymie et synecdoque

La métonymie est une figure de style qui met en opposition deux termes qui normalement n'appartiennent pas au même axe syntagmatique. Pourtant, elle ne sort pas du champ sémantique et cela permet une compréhension beaucoup plus facile que celle de la métaphore. Nous pensons que pour comprendre le sens figuré, l'homme recourt à une opération mentale cognitive qui permet l'établissement de nouveaux traits sémiqes qui mettraient en relation adéquate les lexèmes s'y

¹⁷ L'essentiel de cette partie de la monographie est basé sur l'article : Ivana Miljković, (2013) *Métonymie : les différentes approches de la métonymie et les exemples de la métonymie en serbe et en français*, publié dans la revue *Linguistique Balkanique* LII

trouvant. Par conséquent, l'énoncé métonymique se résout en résolvant le champ référentiel qui est fondamental dans la compréhension de ce trope. Tandis que la métaphore exige le changement du champ sémantique, la compréhension de la métonymie nécessite seulement le changement du champ référentiel. Cela permet de rester, dans la plupart des cas, dans le domaine de la polysémie nominale.

De même, vu que nos intérêts touchent aussi la synecdoque, qui est d'ailleurs une sous forme de la métonymie, nous complétons les exemples précédemment cités pour la métonymie par les exemples de synecdoque suivants : *j'ai vu trente voiles* ; *une tête si chère* ; *périr par le fer*. On constate aussi, clairement, que le porteur du sens tropique est toujours le substantif.

II.1.2 Métonymie et métaphore

La métonymie est souvent définie et mise en parallèle avec la métaphore. Ainsi allons-nous donner quelques explications de ce trope qui la compare avec celles de la métaphore. Pour commencer, nous allons donner l'explication informelle de P. Saint-Dizier dans son article sur la métonymie (Saint-Dizier : 2006). D'après lui, la fonction référentielle autorise l'emploi d'une entité pour en représenter une autre. La relation entre l'entité utilisée et l'entité référentielle est « essentiellement de deux types : la relation paradigmatique partietout (employée en partie vers le tout ou en tout vers la partie) et un ensemble a priori ouvert de relations fonctionnelles. »

Ce que nous retenons de cet article est l'énoncé tropique qui peut être à la fois un énoncé métaphorique et métonymique, comme dans l'exemple suivant : « L'Europe croit à la démocratie », dans lequel nous avons d'abord une métaphore (une entité géographique vue comme un humain), ensuite une métonymie (les habitants de l'Europe croient à la démocratie). Cet exemple de Saint-Dizier, et son explication métaphorique qui se base sur la personnification renforce notre idée que la personnification est une figure appartenant au trope métaphorique.

De son côté, A. Fougner Rydning se concentre surtout sur le rôle cognitif de la métaphore et de la métonymie. Pour expliquer la métonymie qui nous intéresse en ce moment, elle fait appel aux cognitivistes et propose une approche dans cet esprit : « Les cognitivistes, qui ont emprunté le terme de métonymie à la rhétorique, lui confère un rôle

bien plus étendu que celui de trope. Outre le fait que la métonymie est un procédé référentiel, ils voient en elle un mécanisme général de la compréhension du sens. La métonymie est présente dans tous les textes, quels qu'ils soient, non pas de façon aléatoire et occasionnelle, mais de façon régulière et constante. [...] la métonymie n'est pas un phénomène exclusivement linguistique, elle fait partie intégrante des systèmes conceptuels qui sous-tendent notre façon de penser et d'agir. Fondée sur notre expérience, la métonymie conceptuelle est un processus de la pensée qui permet d'accéder à la compréhension.» (Fougner Rydning : 2003).

Le fait est que « la métonymie est un processus *cognitif* par lequel une entité conceptuelle fournit un accès mental à une autre entité conceptuelle. Le principe en œuvre est celui de la *contiguïté* où un rapport est établi entre deux entités à l'intérieur de ce domaine. La nature de la contiguïté est conceptuelle, car la métonymie fait appel à une représentation mentale où le sujet mobilise ses connaissances extralinguistiques. » A. Fougner Rydning donne des exemples et ses commentaires. Alors que nous sommes d'accord avec son point de vue par rapport à la théorie cognitive de la métonymie, nous nous permettons quelques remarques concernant les exemples choisis et notamment ses réinterprétations. En partant des études de Gibbs (1999), qui pense qu'il est difficile parfois de faire une distinction nette entre la métaphore et la métonymie, il propose le test de similitude pour trouver la véritable différence entre la métaphore et la métonymie, que Fougner Rydning accepte. Ainsi donne-t-il les exemples suivants : *I am a one man's dog* ; et ***Le sandwich au jambon attend l'addition.*** Ensuite elle applique le test de similitude de Gibbs en disant qu'il est possible de dire « I am *like* one man's dog ». En revanche, il n'est pas possible de dire « Le sandwich au jambon *est comme* une personne qui attend l'addition. »

D'un côté nous partageons l'avis que la compréhension métaphorique réside sur la similitude et celle de la métonymie sur la contiguïté, de l'autre côté nous ne pouvons certainement pas accepter le test qui définirait la métaphore comme une compréhension abrégée, ce qui est le cas dans l'explication du premier exemple. En effet, nous pensons que la véritable nature de la métaphore se révèle seulement dans la métaphore ayant un verbe autre que la copule, puisque c'est le seul cas dans laquelle la transformation en comparaison n'est pas possible, et qui, par conséquent, démontre que la métaphore n'est pas une comparaison abrégée à laquelle on enlève l'outil de comparaison

« comme ». ¹⁸ Pourtant, il faut admettre que le test de Gibbs avec « comme » permet la distinction entre la métaphore et la métonymie, dans la mesure où s'il s'agit de la métaphore avec la copule.

Nous tenons à souligner l'organisation tropique de la métonymie. Alors que la métaphore nécessite un glissement sémantique, « la métonymie [...] opère sur un glissement de référence ; l'organisation sémique n'est pas modifiée, mais la référence est déplacée [...] », comme le remarque Le Guerne (1973: 14). Le déplacement référentiel assure la compréhension métonymique, en s'appuyant sur la logique, l'expérience, la désignation etc.

II.1.3 *Explications linguistiques*

Toute figure, en fait, comporte un processus de décodage en deux temps, dont le premier est la perception d'une anomalie, et le second sa correction, par exploration du champ paradigmatique où se nouent les rapports de ressemblance, contiguïté, etc., grâce auxquels sera découvert un signifié susceptible de fournir à l'énoncé une interprétation sémantique acceptable. Si cette interprétation est impossible, l'énoncé sera renvoyé à l'absurde (Cohen, 1970: 21-23).

Tout écart exige sa propre réduction par changement de sens. À cette explication de Cohen nous ajoutons juste une remarque: en effet, il ne définit aucune figure particulière, il parle du processus de la compréhension de figure en général. Ce que nous voulons souligner c'est ce « processus de décodage » que nous trouvons très important dans la compréhension de la métaphore mais qui existe, dans une moindre mesure dans la métonymie. Si la déviance métaphorique ne donne pas lieu à une lecture métonymique ou synecdotique, c'est parce que la déviance n'est pas identique, même si dans les deux cas, il s'agit d'un emploi catégoriel indu. Dans le cas de la métonymie/synecdoque, l'emploi abusif résulte de l'utilisation de la catégorie d'une occurrence pour une autre occurrence d'une catégorie incompatible, alors que dans la métaphore, il s'agit de la catégorisation d'une occurrence dans la catégorie qui ne lui est normalement pas destinée (Kleiber, 1999:

¹⁸ Pour illustrer notre point de vue nous pouvons donner es exemples suivants : « Les vagues jappent » *Les vagues comme jappent ; « La forêt a mangé le ciel » *La forêt comme a mangé le ciel ; « Les mots brûlent la gorge » *Les mots comme brûlent la gorge... etc. Si nous transmettons ceci sur le plan logique, nous pouvons dire que l'existence de la métaphore en générale est la condition nécessaire, alors que l'existence de la métaphore avec la copule est la condition suffisante.

132). Ce que nous soulignons dans cette définition, c'est la description de la différence entre la métaphore et la métonymie qui convient complètement à notre vision de leur compréhension. Comme Kleiber le remarque à juste titre, la métaphore exige « la catégorisation d'une occurrence dans la catégorie qui ne lui est normalement pas destinée. ». Ceci confirme nos réflexions lorsque nous disons que, pour comprendre la métaphore, il faut créer une image qui n'est pas explicitement suggérée dans la métaphore. Par contre, la métonymie se comprend à l'aide d' « une occurrence pour une autre occurrence d'une catégorie incompatible », ce qui ne nous met pas dans la situation de chercher les liens entre deux lexèmes sans aucun sème en commun. D'un autre côté, cela nous indique le chemin de référence lors du décodage du message qui se fait entre les deux occurrences n'appartenant pas à une catégorie compatible.

Touratier, dans sa *Sémantique*, explique le processus métonymique: « Avec la métonymie, le sémème ne change pas à proprement parler de contenu. [...] Le lexème ne change pas alors de sémème, mais il change de référent. Son sémème désigne non pas son référent usuel, mais un référent qui est objectivement ou culturellement lié à ce référent usuel, et qui correspond normalement au sémème d'un autre lexème » (Touratier, 2000 : 75). Le référent, objectivement lié au référent usuel, nous renvoie à la compréhension universelle de la métonymie, tandis que le référent culturellement lié au référent usuel nous renvoie à la compréhension typique d'une population.

II.1.4 Explication stylistique

La stylisticienne Fromilhague explique d'abord la différence entre les deux tropes majeurs : la métaphore et la métonymie : « [...] métonymie et synecdoque sont fondées sur des associations logiques, des relations objectives, il n'y a pas de recatégorisation imaginaire des référents désignés. La métaphore, quant à elle, est faite d'associations analogiques, de relations subjectives, il y a recatégorisation imaginaire. » (Fromilhague, 1995: 61).

Ensuite, elle définit la métonymie de la manière suivante : « La métonymie : « des jeunesses » pour « des êtres jeunes » : Sé1 > Sé2 = relation de contiguïté logique. » Et elle poursuit: « Nous avons dit qu'elle [la métonymie] appartenait à la même famille que la synecdoque, puisque le transfert du Sé1 au Sé2 se fait par implication logique. Certains ont d'ailleurs proposé de voir dans la synecdoque

un cas particulier de métonymie ; mais dans la synecdoque, il y a une relation inaliénable entre les référents, un lien logiquement nécessaire de présupposition entre les signifiés : « cygne » présuppose « oiseau », « ingénu » présuppose « homme », « les celtes » présuppose « le celte », « pain » présuppose « nourriture » etc.» (Fromilhague, 1995: 65).

Les différentes formes de métonymie ont été décrites de l'antiquité à nos jours. Comme point de départ, nous avons pris les différentes formes de métonymie établies par Dumarsais. Notre intention est de trouver des exemples équivalents en serbe. Ainsi, notre objectif suivant est l'établissement d'un parallèle entre les formes métonymiques en français et en serbe. Bien qu'il ait été considéré aussi comme grammairien, nous pensons que Dumarsais était le premier à tracer le chemin de la description et les explications des figures de style.

Dans son œuvre *Les Tropes*, Dumarsais ne donne pas exactement la définition de la métonymie, nous disons qu'il la décrit plutôt que de la définir véritablement. Cependant, il s'appuie sur de nombreux exemples tirés de la littérature depuis l'antiquité jusqu'à son époque. Il commence l'explication de la métonymie d'une manière générale: «Le mot de métonymie signifie transposition ou changement de nom, un nom pour un autre (μετωνυμία : changement de nom ; de μετά, qui dans la composition marque changement, et de όνομα, nom). En ce sens, cette figure comprend tous les autres Tropes ; car, dans tous les Tropes, un mot n'étant pas pris dans le sens qui lui est propre, il réveille une idée qui pourrait être exprimée par un autre mot.» (Dumarsais, reprint 1988 : 96). Ensuite, Dumarsais se contente d'énumérer les différentes formes de métonymie, à savoir : 1) « la cause pour l'effet » (p. 97) ; 2) « l'effet pour la cause » (p. 101) ; 3) « le contenant pour le contenu » (p. 101) ; 4) « le nom du lieu où une chose se fait, se prend pour la chose même » (p. 102) ; 5) « le signe pour la chose signifiée » (p. 104) ; 6) « le nom abstrait pour le concret » (p. 107) ; 7) « les parties du corps qui sont regardées comme le siège des passions et des sentiments intérieurs, se prennent pour les sentiments mêmes » (p. 108) ; 8) « le nom du maître de la maison se prend aussi pour la maison qu'il occupe » (p. 109). Il est à noter que Dumarsais consacre des chapitres distincts pour la métalepse et la synecdoque, alors que dans le *Littré* la métalepse est expliquée comme la dernière forme métonymique.

II.1.5 Explications littéraires

Étant donné que ce trope est fort présent dans la littérature, nous allons ajouter l'explication de la métonymie d'après *Le dictionnaire des termes littéraires* publié à Belgrade (Rečnik književnih termina 1986: 430) : La métonymie¹⁹ (du grec μετωνυμία – changement du nom) est le terme de la rhétorique antique qui désigne un des tropes importants, qui, tout comme la métaphore et la synecdoque est basé sur le glissement du sens. Ce glissement du sens est fondé sur l'établissement d'une liaison logique entre les notions en question. On parle de la métonymie lorsqu'une notion ou un objet est exprimé à l'aide d'une autre notion ou d'un autre objet avec lequel il se trouve dans une liaison logique qui peut être spatiale, temporelle ou causale. De même, il arrive qu'on prenne un symbole au lieu de son expression quotidienne et adéquate : *les cheveux blancs* ne désignent pas seulement l'apparence, mais cela sous-entend aussi la notion de *vieillesse* et quelquefois de *sagesse*. La liaison logique est évidente.

La métonymie est, comme la métaphore, une caractéristique intrinsèque de la langue. Par contre, à la différence de la métaphore, son *tertium comparationis* est de nature logique. Nombreuses sont les formes de métonymie: on prend l'outil au lieu de l'action elle-même : « Храни мајка два нејака сина, / У зло доба у гладне године, / На преслици и десници руку » (Prodanović, *Antologija nar. Poezije*, 114), qui veut dire : « La mère nourrit ses deux jeunes fils, / A une méchante époque, dans les années de famine, / Sur la quenouille et sa main droite. »²⁰. Cette forme métonymique est celle où l'outil, dans notre cas la quenouille remplace l'action, dans ce cas celle de filer la laine. Ainsi arrivons-nous à la compréhension suivante : une mère assure l'existence de ses deux jeunes fils pendant une période de disette en filant la laine à l'aide d'un rouet et d'une quenouille qu'elle tient dans sa main droite.

Il arrive souvent que le substantif concret remplace le substantif abstrait. Ceci transfère la signification d'un substantif à la signification complexe d'une autre notion. La signification d'une chose concrète se

¹⁹ Article sur la métonymie de Hatidža Krnjević.

²⁰ Il arrive souvent que la métonymie soit combinée avec la synecdoque, ce qui est, nous semble-t-il, le cas ici. En effet, « la quenouille » est l'outil qui remplace l'action même, donc, il s'agit bien de la forme métonymique dans laquelle l'outil remplace l'action. Mais le texte précise que la mère tient la quenouille dans sa main droite, donc, la métonymie est suivie de la synecdoque où la partie représente le tout.

transfère sur la signification complexe d'une notion abstraite, comme dans l'exemple : « Мили боже, љепоте свирале ! / Баш канда је грло моје Маре » (Nedić, *Antologija jugoslovenske lirike*, 124), qui veut dire : « Mon dieu, quel bel instrument de musique ! / On dirait *la gorge* de ma Mara. ». Dans cet exemple, une chose concrète, c'est-à-dire un instrument de musique remplace une chose abstraite, c'est-à-dire la jolie voix de la jeune fille représentée dans notre exemple par sa gorge.

Le cas inverse arrive lorsqu'une notion abstraite remplace un substantif concret, comme dans l'exemple : « Гдје си драги, жива жељо моја, / живом сам те жељом пожелила » (Dizdar, *Sevdalinke*, 74), qui veut dire : « Où es-tu, mon amour, mon vif *désir*, / je t'ai désiré d'un *désir* vif. » Dans ce cas un substantif abstrait « le désir », remplace un substantif concret, c'est-à-dire l'homme dont la femme est amoureuse.

La cause et l'effet peuvent se remplacer mutuellement, comme dans l'exemple : « У вину их санак преварио. » (Караџић, II : 11), qui veut dire : « Le rêve les trompait dans *le vin* » – la cause remplace l'effet, c'est-à-dire le rêve (le sommeil) qui survient après un repas arrosé. Nous pouvons nous assurer qu'il s'agit réellement de la cause qui remplace l'effet en faisant la transformation syntaxique qui aboutira à la phrase : « Ils ont tellement bu que le sommeil les a surpris ». De même, l'effet peut remplacer la cause, comme dans l'exemple : « Ако мене браћо послушате, / Биће доста меса и гавраном / И у гору зелену курјаку » (Караџић, IV : 35), qui veut dire : « Mes frères, si vous m'obéissez, / *Il y aurait suffisamment de viande et pour le corbeau* / Et pour *le loup* dans la forêt verte. » – ce qui n'est pas explicitement dit ici, c'est la cause, c'est-à-dire la mort, mais seulement ses conséquences ; ce qui est implicitement dit c'est que leurs cadavres allaient nourrir les corbeaux et les loups.

Souvent on nomme l'outil au lieu de la personne à laquelle cet outil appartient, comme dans l'exemple : « Кад устане кука и мотика, / биће Турком по Медији мука », qui veut dire : « *Quand se soulèveront croche et pioche, / les Turcs auront du mal.* »

Une autre forme de métonymie sous-entend que le matériel, dans notre exemple le tissu, désigne le vêtement confectionné : « Обуче се лијепа дјевојка, / све у свилу и жежено злато » (Dizdar, *Sevdalinke*, 62), qui veut dire : « La belle fille s'habilla, / *en soie et en or.* ».

On peut aussi, au lieu de nommer l'époque dans laquelle un événement se passe, nommer l'événement lui-même : « Предраг мајци до коња

дорасте, / *И до коња и до бојна копља* ». (Prodanović, *Antologija narodne poezije*, 114), qui veut dire : « Predrag atteint l'âge pour monter à cheval, / pour monter à cheval et pour se servir de la lance. » – dans cet exemple la notion de la maturité, c'est-à-dire l'âge atteint, est désignée par des choses concrètes – le cheval et la lance – ce qui laisse comprendre, par la dépendance temporelle des notions, dans quelle époque l'action est située.

Il arrive aussi de nommer l'espace au lieu de nommer le contenu de cet espace, comme dans l'exemple : « Јер ако се ја расрдим на те, / сва нас Босна помирити неће » (Dizdar, *Sevdalinke*, 176), qui veut dire : « Si je me fâche contre toi, / toute la Bosnie ne nous réconciliera pas. »

Une autre forme de métonymie est représentée par une partie du corps qui remplace une caractéristique ou un sentiment, comme dans l'exemple : « Ја не могу срцу одољети. » (Караџић, I : 544), qui veut dire : « Je ne peux pas résister à mon cœur. »

La métonymie sous-entend les transferts dans lesquels au lieu d'une chose ou d'une notion, on prend le symbole caractéristique pour cette chose ou cette notion. Ainsi la croix signifie le christianisme et l'étoile et le croissant signifient l'islam. Les possibilités de la création de la métonymie sont inépuisables, ce qui enrichit la compréhension de l'œuvre littéraire, puisque le changement de sens évoque de nombreuses associations complexes. Nous pouvons souligner que les formes métonymiques données par Dumarsais sont restées, plus ou moins, valables jusqu'à aujourd'hui. Nous avons déjà mentionné la seule différence entre *Le Littré* et *Les Tropes* de Dumarsais, concernant la métalepse. Par contre, *Le dictionnaire des termes littéraires* ajoute aussi les formes suivantes : le nom de l'outil pour l'action elle-même ; le concret pour l'abstrait ; l'outil pour la personne ; le matériel pour la chose confectionnée ; l'époque dans laquelle un événement se passe pour l'événement lui-même ; l'espace pour le contenu de cet espace.

Cependant, si nous observons bien les formes proposées par le *Dictionnaire*, nous nous apercevons qu'elles sont, en réalité, des sous-formes de la catégorisation fondée par Dumarsais. Ainsi, ce que le *Dictionnaire* propose comme « l'outil pour la personne » revient à la forme métonymique « la cause pour l'effet » (exemple du nom de la cause instrumentale qui sert à produire) ; « le matériel pour la chose confectionnée » revient à peu près à la forme « le nom du lieu où une chose se fait, se prend pour la chose même » ; « l'époque dans laquelle un événement se passe pour l'événement lui-même » revient à la

forme « le conséquent pour l'antécédent » que Dumarsais nomme « la métalepse », mais qu'il explique comme une espèce de métonymie.

II.1.6 Exemples concrets en serbe et en français

De notre part, nous pouvons proposer des exemples trouvés dans la littérature serbe pour illustrer les différentes formes métonymiques. Nous nous proposons de les mettre en parallèle avec certains exemples français. Pour la forme métonymique appelée « la cause pour l'effet » nous avons trouvé l'exemple français *avoir une belle main* pour désigner une belle écriture. En serbe, nous avons trouvé l'exemple : « je ли вино госте посвадило », (Njegoš, *Gorski vijenac*) ce qui veut dire : « est-ce que le vin a mis la querelle parmi les invités ». Dans ce cas, la cause, c'est-à-dire le vin, remplace l'effet, c'est-à-dire l'ivresse.

Pour la forme métonymique appelée « l'effet pour la cause » nous avons trouvé l'exemple français *avoir la mort dans l'âme* pour désigner un chagrin mortel. En serbe, nous avons trouvé l'exemple : « [...] многу ти си мајку уцвјелио / [...] и сестрицу у црно завио », tiré de la chanson populaire serbe *Бој на Мишару*. Ceci veut dire : « tu as affligé beaucoup de mères / [...] et tu as mis en deuil beaucoup de sœurs ». La cause directe n'est pas exprimée, mais seulement les conséquences : les mères dans la tristesse et les sœurs en deuil sont dans cet état à cause de la mort de leurs proches. Cet exemple est encore plus intéressant à cause d'une forme de la synecdoque, appelée le singulier pour le pluriel. Malheureusement, dans notre traduction nous n'avons pas pu garder cette nuance.

Pour la forme métonymique appelée « le contenant pour le contenu » nous avons trouvé l'exemple français : *boire une bonne bouteille* pour désigner boire un bon vin. Nous proposons l'exemple qui vient de la littérature serbe : « Пехар попи [...], цикну паша » (Јован Јовановић Змај, *Три хајдука*) ce qui veut dire : « le pacha but la coupe [...], et cria ». Les explications supplémentaires ne sont pas nécessaires, vu que « le pacha but la coupe » correspond tout à fait à l'exemple français mentionné par Fontanier : « [...] la coupe... pour la liqueur contenue dans [...] la coupe. »

Pour cette forme métonymique nous proposons une sous classification bipartite. Le premier cas serait l'exemple donné : ce qui est exprimé est le contenant sans préciser son contenu. Le deuxième cas serait le contenant avec un contenu précis, comme dans l'exemple « la soupe

était bonne, j'en ai mangé trois assiettes» ; il est évident que dans ce cas on ne mange pas réellement trois assiettes, mais que le substantif qui est porteur du sens métonymique devient le qualificatif de quantité.

Pour la forme métonymique appelée « les parties du corps qui sont regardées comme le siège des passions et des sentiments intérieurs, se prennent pour les sentiments mêmes » nous avons l'exemple français : *Rodrigue, as-tu du cœur ?* pour lui demander s'il est courageux. Nous pouvons faire un parallèle avec l'exemple serbe : « две се у мени побише силе, / мозак и срце, памет и сласт » (Јаза Кост, *Santa Maria della Salute*), ce qui veut dire : « deux forces se confrontaient en moi : le cerveau et le cœur, la raison et mes doux sentiments ». Nous pouvons comparer cet exemple avec celui de Corneille. Tandis que chez Corneille le cœur, employé avec l'article contracté, désigne le courage, chez le poète serbe le cœur représente l'amour. Il y ajoute le cerveau qui représente la raison. En fait, le cœur était considéré comme le siège de différents sentiments à travers le temps. Alors que dans l'antiquité le cœur représentait l'esprit et la raison, au XVIIème siècle le cœur est considéré comme le siège du courage, tandis qu'à partir du XIXème siècle cet organe est regardé comme le siège de l'amour. De même, le sentiment de raisonnement se transfère au cerveau, qui est depuis la même époque considéré comme le siège de la raison et de la sagesse. Le poète serbe met en opposition l'amour et la raison en opposant le cœur et le cerveau.

Dans l'exemple suivant, le nom de la ville représente ses habitants : « Rome à ne vous plus voir m'a-t-elle condamnée ? » (Racine, *Britannicus*) que nous pouvons comparer à l'exemple serbe beaucoup plus récent: « Београде, добро јутро », nom d'une émission de radio animée par l'écrivain serbe Duško Radović, qui veut dire « Bonjour Belgrade », où la ville de Belgrade représente ses habitants.

Pour la forme métonymique « la matière pour l'objet » nous pouvons donner l'exemple français : « Fer, qui cause ma peine, / m'es-tu donné pour venger mon honneur ? » (Corneille, *Le Cid*) où le fer désigne l'objet concret, c'est-à-dire l'épée ; que nous pouvons mettre en parallèle avec l'exemple serbe: « Честите ћу вас све учинити, / оковати у сребро и злато, / а у свиљу обућ и кадиву », tiré de la chanson populaire *Početak bune protiv dahija*, qui veut dire : « je vous ferai tous riches, / je vous donnerai l'argent et l'or, / et je vous habillerai de soie et de velours. »

Lorsque le héros racinien dit « je tremble », il exprime l'état de peur, donc l'action de trembler remplace l'état. C'est l'une parmi de rares

formes métonymiques dans lesquelles le porteur du sens tropique est le verbe. En revanche, lorsque Crnjanski dit : « Дрхтим, још витак, од река и небеса », ce qui veut dire : « je tremble, toujours mince, à cause des rivières, et des cieux », le porteur du sens figuré n'est pas le verbe « trembler », mais l'adjectif « mince », qui nous renvoie à l'aspect physique de du poète et par conséquent à l'époque dans laquelle il tremble. Le glissement du sens se fait par rapport aux adjectifs : au lieu de dire « jeune », l'auteur dit « mince ». Il s'agit donc de la forme métonymique appelée « le conséquent pour l'antécédent ». Pour vérifier notre point de vue, il suffit de simplifier la métonymie d'après les règles syntaxiques en réduisant la phrase donnée à une subordonnée de cause, de conséquence, de temps, de but etc. Dans le cas donné, nous pouvons supposer la subordonnée de cause : « Il est mince parce qu'il est jeune », ou de conséquence : « Il est toujours jeune si bien qu'il est mince. » Nous nous apercevons que c'est la subordonnée de conséquence qui convient à notre exemple. Le conséquent pour l'antécédent correspond à la métalepse de Dumarsais. Nous pouvons y rajouter l'exemple du *Dictionnaire des termes littéraires*, celui qui y était nommé « l'époque où un événement se passe pour l'événement même ». L'exemple que nous y avons trouvé est « Predrag atteint l'âge *pour monter à cheval, / pour monter à cheval et pour se servir de la lance.* » pour désigner l'âge réel du jeune homme. La transformation syntaxique peut donner la subordonnée suivante : Predrag a grandi, si bien qu'il peut monter à cheval et se servir de la lance. Cette transformation nous prouve qu'il s'agit de la même forme métonymique.

Nous avons aussi commenté certains des exemples trouvés dans le *Dictionnaire des termes littéraires*. En effet, tous les exemples qui y figurent sont nommés d'une manière différente, mais ils sont tous des illustrations des formes métonymiques traitées par Dumarsais. De son côté, la parémiologie offre beaucoup d'exemples qui contiennent des tropes. La métaphore est la plus répandue dans les proverbes, mais la métonymie est aussi présente. On peut distinguer les proverbes dont le sens est fondé sur la métonymie proprement dite et ceux dont le sens est fondé sur la synecdoque. Nous allons mentionner les proverbes français ayant des équivalents en serbe.

Au proverbe *A cœur vaillant rien d'impossible* correspond le proverbe serbe : « Бој не бије свијетло оружје већ бој бије срце у јунака. », ce qui veut dire : « ce n'est pas l'arme qui livre la bataille, mais le cœur du héros ». Nous pouvons constater qu'il s'agit de la forme métonymique

que Dumarsais nomme « les parties du corps qui sont regardées comme le siège des passions et des sentiments intérieurs, se prennent pour les sentiments mêmes ».

Pour le proverbe serbe « Далекo од очију, далекo од срца » nous pouvons dire qu'il s'agit d'un calque, si nous étions en mesure de prendre la distance temporelle pour définir la primauté du proverbe en question. Ceci veut dire « Loin des yeux loin du cœur ». C'est l'exemple type de la synecdoque employée dans la parémiologie.

La loi du Talion, d'après laquelle le châtement devrait être égal au crime est représentée dans la phrase « Œil pour œil, dent pour dent ». La phrase, devenue proverbiale, est écrite sur le Code de Hammourabi. En serbe, tout comme en français, nous semble-t-il, elle est considérée comme un proverbe : « Око за око, зуб за зуб. » La synecdoque est évidente. Il est à noter que le sens d'origine, qui renvoie à la loi du Talion est presque oublié. Nous tenons à souligner que la phrase en question est écrite environ 1750 av. J.C. en écriture cunéiforme et en langue akkadienne. Pourtant, dans l'époque contemporaine, on parle du proverbe qui existe en plusieurs langues, y compris en latin.²¹

Nous avons présenté la métonymie sous ses différents aspects. Que ce soit dans l'approche littéraire, stylistique ou linguistique, la métonymie reste le trope majeur dont les explications sont souvent liées avec celles de la métaphore. Nous avons essayé d'atteindre deux objectifs : d'abord de faire une liaison entre lesdites approches et de démontrer de cette façon que toutes ces explications, aussi différentes qu'elles soient, ne se contredisent pas ; ensuite, d'illustrer les différentes formes de la métonymie. À cette fin, nous avons employé les exemples tirés du serbe et du français.

Au début simple figure de style, apparue déjà dans la rhétorique antique, la métonymie est devenue non seulement un trope employé souvent dans la littérature, mais aussi, grâce à son sémantisme, un terme qui entre dans les sciences cognitives. Sous ce prisme, la métonymie est présente dans la polysémie contemporaine.

²¹ Les Romains ont repris cette phrase et en parlant des sentences latines, on mentionne « Oculum pro oculum, dantem pro dante ».

III SYNECDOQUE

Une question centrale porte sur la nature de la synecdoque. Alors que Dumarsais la voit comme une sous-forme de la métonymie, mais avec une autonomie considérable, d'autres y voit une figure à part.

Ainsi, pour Dumarsais la synecdoque est :

« une espèce de métonymie, par laquelle on donne une signification particulière à un mot, qui, dans le sens propre, a une signification plus générale ; ou au contraire, on donne une signification générale à un mot qui, dans le sens propre, n'a qu'une signification particulière. En un mot, dans la métonymie, je prends un mot pour un autre, au lieu que dans la synecdoque je prends le *plus* pour le *moins* ou le *moins* pour le *plus*. » (1729, rééd. 1988 : pp.115 et 123.)

Alors que Bally, comme nous l'avons dit plus haut, explique :

« Celui qui a dit pour la première fois : « Voici une *voile* » en voyant un bateau à *voiles*, l'a fait parce que, positivement, il ne regardait que la voile en voyant le bateau ; on a appelé cela faire une *synecdoque*. Il y a analyse imparfaite lorsque nous confondons deux choses distinctes, mais unies par un lien constant, p. ex. lorsque nous désignons le contenu par le contenant. Celui qui a dit pour la première fois : « Un verre de vin » pour « le vin contenu dans un verre » a fait une faute d'analyse : on a appelé cela faire une métonymie » (Bally, 1951 : 188-189).

III.1 Les exemples de différentes formes de la synecdoque

Comme la métonymie, la synecdoque est multiforme. La forme la plus rependue est « la partie pour le tout », à laquelle correspond notre premier exemple. Les autres formes, d'après Dumarsais, sont : 1° **synecdoque du genre** : « comme quand on dit *les mortels* pour les hommes... *on dit le plus pour le moins* » ; 2° **synecdoque de l'espèce** : « c'est lorsqu'un mot, qui, dans le sens propre, ne signifie qu'une espèce particulière, se prend pour le genre ; c'est ainsi qu'on appelle quelquefois *voleur* un méchant homme... *c'est moins* pour marquer *le plus* » ; 3° **synecdoque dans le nombre** : « c'est lorsqu'on met un singulier pour un pluriel, ou un pluriel pour un singulier » ; 4° **La partie pour le tout et le tout pour la partie** ; 5° « On se sert souvent du **nom de la matière pour marquer la chose qui en est faite** »

La forme la plus répandue est « le tout pour la partie » ou « la partie pour le tout ». En fait, il s'agit toujours d'une forme généralisante et de son équivalent particularisant et ceci est valable pour toutes les formes de la synecdoque. Ainsi, pour la forme appelée « le tout pour la partie », nous avons trouvé l'exemple français « Le train crache une fumée noire » pour désigner « la cheminée de la locomotive du train ». Son équivalent désignant « la partie pour le tout » peut être illustré par l'exemple : « Un troupeau de cinquante têtes » pour « cinquante animaux ». L'exemple littéraire que nous retenons est « Cette obscure clarté qui tombe des étoiles / Enfin avec le flux nous fait voir trente voiles (Corneille, *Le Cid*), dans lequel Corneille combine l'oxymore (obscur clarté) avec la synecdoque (nous fait voir trente voiles).

Pour la forme synecdotique dans laquelle on se sert du nom de la matière pour marquer la chose qui en est faite nous proposons l'exemple français « Ah ! quelle cruauté, qui tout en un jour tue / Le père **par le fer**, la fille par la vue ! » (Corneille, *Le Cid*), où le fer désigne l'épée.

Pour la synecdoque appelée « le genre pour l'espèce » nous proposons l'exemple de la Fontaine « L'arbre tient bon, le roseau plie », où l'arbre désigne « le chêne ». Pour la forme qui concerne le nombre, nous avons trouvé l'exemple : « l'alouette vit dans les prés et les champs », pour désigner « les alouettes », inversement, l'exemple « les soleils marins » de Baudelaire sous-entend « le soleil sur la mer ». Finalement, il existe une des formes de synecdoque dans laquelle le concret désigne l'abstrait et inversement. Comme illustration, nous avons trouvé l'exemple de Racine : « Le fer ne connaîtra ni le sexe ni l'âge ». Dans cet exemple « ni le sexe ni l'âge » remplace « n'épargnera ni les femmes ni les vieillards », tandis que « le fer » en tant que le substantif concret remplace le substantif abstrait « la violence ».

Quant à la langue serbe, nous proposons les exemples suivants :

S'il n'y avait pas *tes yeux* (le concret pour l'abstrait)

Il n'y aurait pas de ciel

Dans notre petit appartement

S'il n'y avait pas *ton rire* (l'abstrait pour le concret)

Les murs ne disparaîtraient jamais

Des yeux ;

[...]

Les termes : *tes yeux*, *ton rire*, *tes mains* représentent la personne à laquelle les yeux, le rire et les mains se réfèrent.

D'autres exemples serbes de la synecdoque :

La partie pour la totalité : « Зато кујем коња од мејдана, / не би л' могле *ноге алатове*, / Достигнути Златине сватове ». (Nedić, *Antologija jugoslovenske lirike*, 139), qui veut dire : « C'est pourquoi je forge les fers de mon cheval, / pour que les *sabots de mon cheval*, / Rattrapent les invités du mariage de Zlata. » ; la totalité au lieu d'une partie, comme dans l'exemple : « Око ногу *куном* постављене ». (Karadžić : III : 22), qui veut dire : « Autour du pied doublé en *fouine* ». L'autre forme de la synecdoque est le remplacement par la quantité, c'est-à-dire que le singulier peut figurer au lieu du pluriel, comme dans l'exemple : « По ливади *цвијет* расцватио » (Prodanović, *Antologija narodne poezije*, 269), qui veut dire : « Dans la prairie *la fleur* a fleuri. » ; ou inversement, le pluriel figure au lieu du singulier, comme dans l'exemple : « Она паде мору у *дубине* » (Karadžić, II : 17), qui veut dire : « Elle tomba dans *les profondeurs* de la mer. » Finalement, l'individu peut désigner le genre auquel il appartient : « Соко перјем лети а не месом » (Đurić, *Lirika*, 237), qui veut dire : « *Le faucon* vole de ses plumes, et non pas de sa chair. »

III.2 Sous-formes de la synecdoque vs sous-formes de la métonymie

Si nous examinons de près les autres formes de la synecdoque, nous pouvons constater que les formes que Dumarsais appelle respectivement « synecdoque du genre » ; « synecdoque de l'espèce » ; ainsi que « synecdoque dans le nombre » peuvent se réduire soit à la forme « la partie pour le tout » soit à son inverse, c'est-à-dire « le tout pour la partie ». Il nous semble que Dumarsais lui-même en donne des explications : « ... quand on dit *les mortels* pour les hommes... *on dit le plus pour le moins* », autrement dit, le tout pour la partie ; «... c'est *moins* pour marquer *le plus* », autrement dit, la partie pour le tout ; finalement « c'est lorsqu'on met un singulier pour un pluriel, ou un pluriel pour un singulier », dans ce cas nous pensons qu'il s'agit de la partie pour le tout ou du tout pour la partie. Évidemment, il faut comprendre « la partie » et « le tout » dans nos explications dans un sens large. D'ailleurs, Dumarsais dit, pour souligner la différence entre la métonymie et la synecdoque que « [...] dans la métonymie, je prends un nom pour un autre, au lieu que dans la synecdoque, je prends le plus pour le moins, ou le moins pour le plus. »

Restent les formes appelées « le nom de la matière pour marquer la chose qui en est faite » et « le nom abstrait pour le concret ». Dumarsais

ne mentionne pas la deuxième forme lorsqu'il parle de la synecdoque, tandis que Fontanier y voit une véritable forme synecdotique : « Elle consiste à prendre l'abstrait pour le concret si l'on veut, à prendre une qualité considérée abstractivement et hors de sujet pour le sujet considéré comme ayant cette qualité ». Pourtant, Dumarsais revient, dans son troisième chapitre « aux autres sens dans lesquels un même mot peut être employé dans le discours ». C'est là qu'il dit : « Il y a quelques noms substantifs latins qui sont quelques fois pris adjectivement, par métonymie, par synecdoque ou par antonomase. *Scelus*, crime, se dit d'un scélérat, d'un homme qui est, pour ainsi dire, le crime même... », admettant de cette manière que certaines figures peuvent être classifiées parmi les tropes différents puisque « la construction se fait alors selon le sens, [...] par rapport à la personne dont on parle, et non selon le mot qui est neutre ».

Nous avons l'impression que « le nom de la matière pour marquer la chose qui en est faite », qui représente une forme de synecdoque et « le nom du lieu où une chose se fait, se prend pour la chose même », qui représente une forme de métonymie, se rapprochent. Lorsque Fontanier fait des gloses, il donne l'exemple pour la métonymie : « un *madras*, une *perse*, un *cachemire*, pour un mouchoir, un voile, une étoffe, une toile, un tissu de Madras, de Perse, de Cachemire... » pour illustrer ladite forme métonymique ; ensuite il donne les gloses : « *mérinos*, pour étoffe ou pour vêtement de laine de mérinos, comme *castor*, pour chapeau de poil de castor » pour illustrer ladite forme synecdotique. Il convient d'admettre pourtant que nous ne nous éloignons pas de la logique : la métonymie se réfère à la totalité, dans nos exemples « mouchoir, voile, étoffe...etc. » en faisant le transfert de désignation, tandis que la synecdoque se réfère à une partie d'animal, à savoir la fourrure utilisée pour confectionner le chapeau.

Le degré le plus haut de similarité se trouve dans la forme métonymique appelée « le nom abstrait pour le concret » et celle de la synecdoque où le concret désigne l'abstrait et inversement.

III.3 Réflexions conclusives sur la synecdoque

Nous pouvons conclure que la synecdoque ne diffère pas par sa nature de la forme métonymique appelée « le signe pour la chose signifiée ». De cette manière nous nous rapprochons des études de Jakobson dans lesquelles il ne mentionne que deux tropes : la métaphore et la métonymie, le deuxième réduit souvent à ses sous-formes « le tout

pour la partie » et « la partie pour le tout ».

Dans les recherches sémantiques, notamment celles qui touchent à la polysémie, ces deux formes sont souvent employées. Sur ces bases Kleiber a formulé sa théorie de la métonymie intégrée.

IV ANTONOMASE

Aujourd'hui, l'antonomase est considérée comme une figure bipolaire. D'un côté, elle sous-entend un nom propre utilisé pour un nom commun, et de l'autre un nom commun utilisé pour un nom propre. Le nom propre devient figuratif au moment où la personne, réelle ou imaginaire, reste connue pour ses caractéristiques morales ou physiques. Ainsi parlons – nous des tartuffes, lorsque nous parlons de gens qui sont hypocrites et dont la dévotion est insincère, ou des harpagnons, lorsque nous songeons aux avares. Les noms des personnages de Molière sont devenus connus et sous-entendent les caractéristiques données par l'auteur français. De même, on dit pour une personne très âgée que c'est un mathusalem, pour une personne riche que c'est un crésus etc.

De l'autre côté, l'antonomase sous-entend le nom commun utilisé comme nom propre. On parle ainsi de L'Orateur, en pensant à Démosthène, du Philosophe, en pensant à Aristote, du Poète en pensant à Homère, etc.

En revanche, Le Guern ne voit pas une figure dans la deuxième série d'exemples. Il le commente :

« Appeler Aristote « le philosophe » ou Cicéron « l'orateur » n'est autre chose que de remplacer le nom propre par un terme de plus grande extension : c'est donc la démarche d'abstraction qui est à la base de toute dénomination. » Pourtant, la première série d'exemples est, d'après lui, effectivement une figure. Mais son commentaire laisse la place à un certain doute. En fait, il dit : « il serait cependant difficile de voir là le transfert de référence caractéristique de la métonymie. Le mot propre et le mot figuré qui le remplace sont liés par un rapport de similarité, non de contiguïté. » (1973 : 35).

Avant de donner notre point de vue, nous allons citer exactement la définition de l'antonomase de Dumarsais qui lui consacre un chapitre entier.

« L'antonomase (ἀντιονομασία, pronomination, nom pour un autre, de ἀντί : pour, contre et ὀνομάζω, je nomme) est une espèce de synecdoque, par laquelle on met un nom commun pour un nom propre, ou bien un nom propre pour un nom commun. Dans le premier cas, on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun ; et dans le second cas, on fait entendre que celui dont on parle, ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou par quelque vertu. » (1988 : 124).

De notre part, nous pensons que l'antonomase fait un effet stylistique, mais nous ne pouvons pas la placer parmi les autres formes de synecdoque et par conséquent nous voyons un écart entre l'antonomase et la métonymie. Alors que la compréhension métonymique réside sur le glissement du référent, la synecdoque est plutôt une figure dont la compréhension réside sur le principe « inclut » ou « est inclus dans », c'est-à-dire qu'elle repose sur l'hyponymie et l'hyperonymie. L'antonomase qui sous-entend le nom commun pour le nom propre est, comme le dit Le Guern, une démarche d'abstraction à la base de dénomination.

L'autre catégorie de l'antonomase, celle où le nom propre remplace le nom commun reste à être examinée. Lorsqu'on dit « c'est un harpagon » ou « c'est un crésus », nous pensons qu'il s'agit, pour employer le vocabulaire de Le Guern, d'une ellipse, celle d'une comparaison. Ceci dit, nous pouvons transformer ces exemples en comparaisons: « il est avare comme un harpagon » ou « il est riche comme crésus ». Pourtant, dès qu'on parle de la comparaison, nous sommes dans la sphère de la métaphore, et non pas de la métonymie. Ainsi nous rapprochons-nous de Fontanier, qui a déjà fait cette remarque. Mais comme Le Guern l'objecte, le nom propre peut renvoyer à la référence, qui par définition ne crée pas d'image, et par conséquent ne peut pas être attribuée à la métaphore.

Nous nous proposons d'examiner quelques exemples de Dumarsais.

« *Philosophe, orateur, poète, roi, ville, monsieur*, sont des noms communs ; cependant l'antonomase en fait des noms particuliers qui équivalent à des noms propres.

Quand les anciens disent le *philosophe*, ils entendent Aristote.

Quand les latins disent l'*orateur*, ils entendent Cicéron.

Quand ils disent le *poète*, ils entendent Virgile.

Les Grecs entendaient parler de Démosthène, quand ils disaient l'*orateur*, et d'Homère quand ils disaient le *poète*. » (1988 : 124)

Regardant la définition de Dumarsais nous comprenons que « L'antonomase est une espèce de synecdoque », celle-ci étant définie comme « une espèce de métonymie » (1988 : 115). Nous avons déjà vu la nature de la métonymie : sa compréhension repose sur la continuité, la contiguïté, le glissement référentiel.

Pourtant, Dumarsais affirme que la compréhension de l'antonomase, et par conséquent de la synecdoque, et par conséquent de la métonymie, diffère d'une population à l'autre. Nous avons déjà rencontré des différences dans la compréhension métonymique, mais elles étaient dues à l'époque, au milieu socioculturel et à la population certes, mais lesdites différences peuvent être expliquées et de cette manière franchies. En revanche, il en va autrement pour les exemples de Dumarsais. Pour la forme de l'antonomase dans laquelle le nom commun est utilisé pour le nom propre il dit « la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun ». Et du coup, on est confronté à deux poètes, deux orateurs etc. Nous avons l'impression que l'unanimité existe seulement lorsqu'il s'agit d'Aristote, ensuite lorsqu'il s'agit de LE poète ou de L'orateur, les critères changent non seulement par rapport à l'époque mais aussi par rapport à la population. Nous pouvons comprendre cela seulement comme la transposition de la culture grecque chez les Romains. Ainsi, Virgile, ayant écrit L'Enéide peut être comparé à Homère, Cicéron à Démosthène etc. Mais tout ceci nous place plutôt dans un milieu de spéculations culturelles, ce qui nous éloigne des tropes. D'ailleurs, notre tendance est de voir dans cette forme de l'antonomase l'extension du nom, comme le dit Le Guern.

Quant à la deuxième forme de l'antonomase, Dumarsais dit : « La seconde espèce d'antonomase, est lorsqu'on prend un nom propre pour un nom commun, ou pour un adjectif. [...]. L'empereur Néron fut un prince de mauvaises mœurs, et barbare jusqu'à faire mourir sa propre mère : de là on a dit des princes qui lui ont ressemblé, *c'est un Néron*. »(1988 : 128). C'est dans cette forme de l'antonomase que Fontanier voit plutôt une métaphore, ce qui nous semble d'un côté plus juste, et de l'autre côté presque impossible, vu la nature des noms propres.

Notre intention n'est pas d'analyser les noms propres, mais reste le fait que l'antonomase diffère de la métonymie aussi bien que de la métaphore. Ceci pris en compte, notre tendance serait de classer l'antonomase ailleurs.

Quintilien parle de l'antonomase comme d'un trope indépendant.

« L'antonomase est un trope qui remplace un nom par quelque chose d'équivalent. Elle est très familière aux poètes, qui s'en servent diversement. Tantôt c'est une épithète patronymique qui tient lieu du nom, comme Tydides, Pelides, le fils de Tydée ou de Pélée ; tantôt, un attribut qui caractérise la personne, comme le père des dieux et le roi des hommes ; tantôt un acte qui désigne celui de qui on parle : *Les armes qu'en partant le cruel a laissé.* » (Quintilien, *Institution Oratoire*, Livre VIII, Chapitre VI.)

Cette explication éclaire l'antonomase d'une autre manière. Il nous semble que l'explication de Quintilien est plus appropriée et que, vu de cette façon, l'antonomase a, effectivement, les caractéristiques tropologiques indépendantes de la synecdoque. Il s'agit, nous avons l'impression, d'une périphrase adéquate employée pour améliorer le style ou rendre le discours plus intéressant.

Néanmoins, à l'heure actuelle, l'antonomase est réduite à la figure décrite par Dumarsais et par conséquent elle est employée dans les deux cas mentionnés. Il faut admettre pourtant que l'antonomase n'est pas placée au centre même des intérêts des sémanticiens. Il convient donc de conclure avec Le Guern :

« La tradition rhétorique a donc rangé dans la catégorie de la synecdoque tout un ensemble hétéroclite de faits, dont une partie seulement relève du processus métonymique. Par suite de l'absence de distinction entre la signification proprement dite et la référence, on y a mêlé des faits qui appartiennent à la catégorie de la synecdoque, des faits qui relèvent du processus métaphorique et d'autres qu'il ne semble pas légitime de considérer comme des tropes. Il est donc impossible au sémanticien de se servir de cette notion composite, du moins en lui gardant l'extension qu'elle a en rhétorique. » (Le Guern, 1973 : 36)

V RÉFLEXIONS CONCLUSIVES SUR LA MÉTONYMIE

Comme nous l'avons dit au début de ce chapitre, nous avons pris le chemin inverse pour éclairer la métonymie sous un autre angle. Nous n'avons donc pas expliqué la polysémie par la métonymie, mais la métonymie par la polysémie.

En essayant d'englober toutes formes métonymiques, nous avons dit quelques mots sur la synecdoque et l'antonomase.

Nous pouvons conclure que la compréhension métonymique est beaucoup moins compliquée que celle de la métaphore qui exige de briser le champ sémantique et de chercher des explications en dehors de celui-ci, en créant nos propres images. Cette compréhension métonymique réside sur un axe horizontal, qui est fait d'idées associatives qui se succèdent d'après le principe du changement de référent. Le glissement de sens provoqué par ce changement de référent peut être de nature logique, empirique ou factuelle.

VI APPROCHES ENSEMBLISTES DE LA MÉTAPHORE, DE LA MÉTONYMIE ET DE LA SYNECDOQUE²²

VI.1 La métaphore et la polysémie

Dans notre description ensembliste, nous voyons la métaphore comme l'attribution d'un élément de l'ensemble A à un autre élément de l'ensemble B. Cette attribution peut être individuelle, vu que chaque récepteur peut trouver sa propre image qui correspondrait à sa propre compréhension de la métaphore. Nous insistons donc sur le fait qu'il existe toujours deux manières de comprendre la métaphore. La première serait la compréhension individuelle, en dehors du contexte. La deuxième, qui semble à nos yeux la plus juste, serait celle qui est en accord avec le contexte.

Ainsi avons-nous vu la métaphore comme un axe vertical sur lequel se trouvent les différentes attributions des éléments et par conséquent, la multitude de possibilités de compréhension de la métaphore. Mais ce point de vue écarte complètement la métaphore de la polysémie : le jeu d'associations libres est plus conditionné par la psychologie que par les règles sémantiques.

Pourtant, dans nos recherches, toutes les métaphores types – en serbe ou en français – créent systématiquement la même image chez les récepteurs, dont l'explication touche à la polysémie. Il s'agit d'explications résidant dans les images, certes, mais qui tout en sortant du paradigme sémique, restent dans les associations logiquement liées entre cette image et sa compréhension. Apparemment, comprise de cette façon, la métaphore reste dans le domaine de la polysémie.

De l'autre côté, la définition de la polysémie est claire, à savoir : un lexème est polysémique s'il se prononce et / ou s'écrit de la même manière et

²² Une partie de ce chapitre de la monographie est basée sur l'article : Ivana Miljković : *Une approche ensembliste de la métaphore et de la métonymie*, publié dans la revue DAEF2 dans le cadre du colloque international de 2013.

si entre leurs significations existe une liaison logique. Il nous semble donc que notre l'idée de départ n'est pas fautive : dans une métaphore, il n'existe aucun lexème polysémique. Soit l'exemple: « Achille est un lion ». En sachant que la métaphore n'est jamais représentée par un seul lexème, reste à noter que toute la phrase donnée est la métaphore. Comment la comprendre ? Il existe plusieurs possibilités de comprendre cette métaphore : Achille est dangereux comme un lion ; Achille est fort comme un lion ; Achille est féroce comme un lion ; Achille est noble comme un lion, etc. De toute manière, dans cette phrase, comme dans toutes les autres qui expriment la métaphore, il n'y a aucun lexème polysémique.

En revanche, si nous revenons aux sources de la polysémie, nous nous apercevons que Bréal introduit ce terme dans la linguistique générale pour « désigner le phénomène historique par lequel un mot ajoutait de nouveaux sens à son sens fondamental ». Ceci nous renvoie à la polysémie : le lexème « lion » a ajouté un sens nouveau à son sens d'origine, celui du courage.

Pourtant, le lexème en question peut ajouter les autres sens desquels nous parlons comme des caractéristiques du lion, tel que la férocité, le danger, la noblesse etc. Par conséquent, il existe plusieurs manières de compréhension de cette métaphore : au moment où Achille remporte les victoires dans les batailles, la métaphore peut être comprise comme « Achille est dangereux comme un lion » ; au moment où il traîne le corps d'Hector, la compréhension possible est « Achille est féroce comme un lion » ; vu ses origines nobles, la compréhension de la même métaphore devient « Achille est noble comme un lion » etc.

Néanmoins, nos expériences ont montré que la métaphore « Achille est un lion » est systématiquement comprise d'une seule manière, à savoir « Achille est courageux comme un lion ». Nous pouvons constater qu'il s'agit d'un phénomène que nous appelons *la compréhension acquise de la métaphore*²³, et qui apparaît non seulement parce que d'autres façons de comprendre ne conviennent pas, mais surtout parce que c'est la façon dont on a appris à comprendre les choses. En analysant les autres exemples des métaphores canoniques – en serbe ou en français – nous pouvons constater que cette compréhension acquise est très forte et qu'elle dépend en général de la culture, de la population et des connaissances collectives caractéristiques pour une population.

Nous nous proposons de donner une description ensembliste de la métaphore, de la métonymie et de la synecdoque. À cette fin, nous

²³ En serbe, nous avons nommé ce terme « **стечено схватање метафоре** »

allons analyser plusieurs types de ces figures de style, avec leur représentation graphique.

VI.2 La métaphore

L'exemple canonique « *Achille est un lion* » peut être représenté graphiquement de la manière suivante :

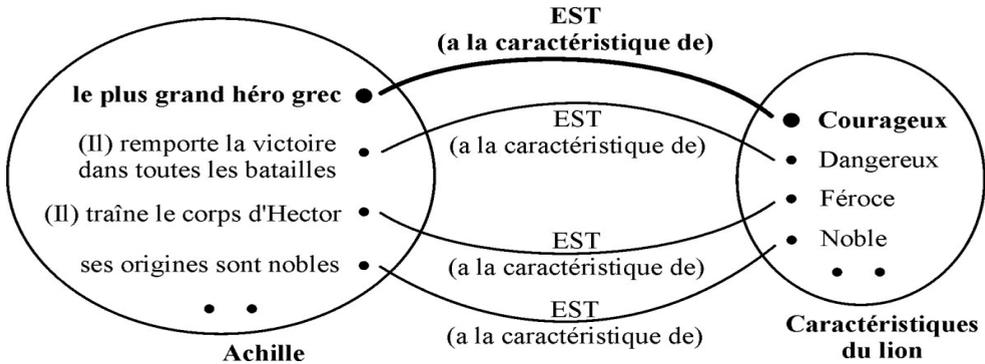


Image 1. *Achille est courageux comme un lion*

Dans ce type de la métaphore, le récepteur cherche à attribuer une des caractéristiques d'Achille aux caractéristiques du lion. Malgré la multitude de possibilités de compréhension de cette métaphore, les récepteurs trouvent le courage dans Achille, notamment à cause de la compréhension acquise de la métaphore.

D'un autre côté, nous avons déjà constaté que la compréhension « individuelle » de la métaphore est possible seulement lorsqu'il s'agit des métaphores canoniques. Pour les autres types de métaphore la connaissance du contexte est nécessaire. Soit l'exemple : *La nature est un temple*.

La représentation graphique de ce type de métaphore est la suivante :

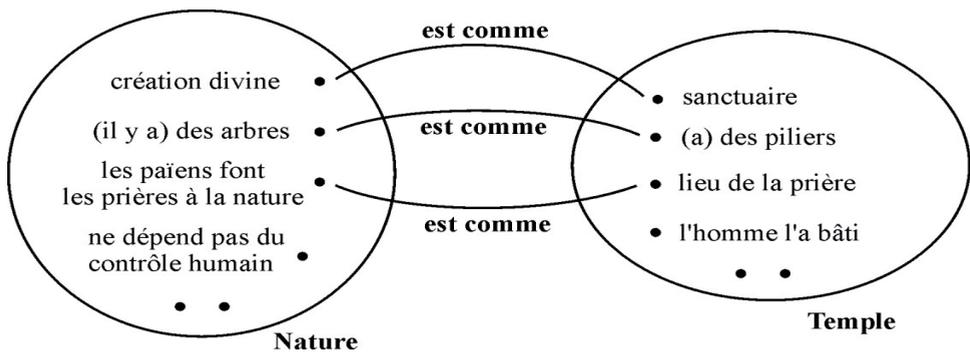


Image 2. *La nature est un temple*

dans laquelle nous appliquons le même procédé, c'est-à-dire nous cherchons à établir les liens entre la nature et le temple. Cependant, ces liens se trouvent dans le contexte, dont le rôle important a été repéré déjà dans l'antiquité. Comme Irène Tamba Mecz le remarque : « la première découverte que nous devons aux rhéteurs de l'Antiquité gréco-latine est celle du principe qui justifie une étude syntaxique des énoncés figurés : le rôle du contexte dans lequel s'implante la figure. Comme Cicéron se plaît à le répéter, « les mots ont une première valeur employés seuls, mais une seconde unis à d'autres ». Et Quintilien, précise : « dans la plupart des *tropes* il importe de considérer aussi à quoi s'implique (*dicatur*) ce qui est dit figurément, car une même expression peut dans un autre contexte (*alibi*) avoir un sens propre.» (Tamba-Mecz, 1981, p. 37-38)

Finalement, dans les métaphores ayant un autre verbe que la copule, la connaissance du contexte est nécessaire, comme dans l'exemple que nous avons pris d'un poème serbe: *La forêt a mangé le ciel*. Ceci peut donner la représentation graphique suivante :

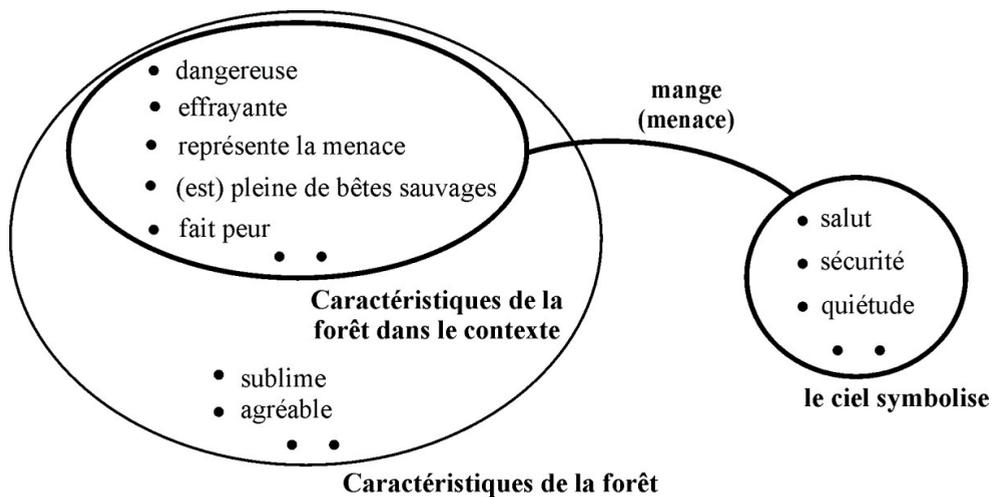


Image 3. *La forêt a mangé le ciel*

Cet exemple est explicable d'après les dires de Kleiber : « il n'y a métaphore que si : (1) le sens littéral ne correspond pas à ce que qu'a voulu dire le locuteur / ou ne renvoie pas à un référent qui fait partie de sa référence virtuelle, (2) la compréhension de ce qu'a voulu dire le locuteur / ou la découverte du référent actuel « étranger » passe par la mise en application de mécanismes de similitude. » (Kleiber : 1983, cité par Meyer, 1988) « A la base de toute métaphore il y a

une transgression de l'usage ordinaire des termes et combinaisons, en somme un « délit littéral ». Normalement, le terme lion n'est pas prévu pour être prédiqué d'un homme (Paul est un lion), de même que japper ne renvoie pas à une action faite par les vagues (Les vagues jappent). Il y a donc quelque chose d'inconvenant dans les énoncés métaphoriques, qui servent de critère identificatoire partiel dans la plupart des définitions de la métaphore. » (Kleiber : in Charbonnel, 1999, 102).

D'après Cohen « la métaphore poétique est le passage de la langue dénotative à la langue connotative, passage obtenu par le détour d'une parole qui perd son sens au niveau de la première langue, pour le retrouver au niveau de la seconde. Pour que la connotation, c'est-à-dire la poésie apparaisse, il faut que Sé1 et Sé2 n'aient aucun élément commun. Alors, et alors seulement, en l'absence de toute analogie objective, surgit l'analogie subjective, le signifié émotionnel ou sens poétique. » (Cohen, 1966 : 205)

VI.3 Représentation graphique de la métonymie

Nous avons essayé d'appliquer la même représentation graphique pour toutes formes de métonymie, en y incluant la synecdoque. Nous avons suivi les exemples et les explications donnés par Dumarsais comme point de départ.

La synecdoque entre la métaphore et la métonymie

Nous étions particulièrement attirée par la synecdoque, qui est habituellement rapprochée de la métonymie. Pourtant, le groupe μ place ce trope dans le domaine de la métaphore. En effet, l'exemple du groupe μ sur la fille et le bouleau est fort connu, mais, il reste incompréhensible sans une explication claire. Le Guern commente cet exemple de la manière suivante : « [...] si un « bouleau » est transformé métaphoriquement en « jeune fille », on aura abouti à la métaphore par une synecdoque généralisante faisant passer de « bouleau » à « fragile » puis par une synecdoque particularisante remplaçant « fragile » par « jeune fille ». Le fait de rapprocher ainsi la métaphore et la synecdoque crée une opposition très nette entre cette dernière et la métonymie qui se définira, au moins partiellement, comme un changement de sens perçu ni comme synecdochique, ni comme métaphorique. L'opposition binaire établie traditionnellement entre le groupe métonymie-synecdoque et la métaphore est ainsi remplacée par une opposition à trois éléments » (Le Guern, 1973, p. 13).

Cependant, et malgré une forte impression que cette explication peut provoquer, il s'est avéré que cela ne correspond pas à la réalité. Nous pensons que cette théorie non seulement ne correspond pas aux études des malades aphasiques faite par Jakobson, mais aussi qu'elle est surprenante et inattendue par rapport à toutes les autres théories des figures de style. C'est pourquoi nous avons tendance à revenir à l'opposition traditionnelle qui étudie les tropes en faisant une distinction binaire sous-entendant la métaphore et la métonymie, et les figures de style qui leur appartiennent. Ceci nous permet d'établir une famille de figures de style qui appartient à la métaphore, comme l'allégorie, la personnification, la chosification etc. et une famille de figures de style qui appartient à la métonymie, parmi lesquelles la métalepse, la périphrase, la synecdoque etc.

VI.4 La métonymie et les ensembles

Nous sommes intéressée à décrire la métonymie à l'aide des ensembles. Croyant que la métonymie peut se représenter graphiquement comme un ensemble et son sous-ensemble, nous avons fait des expériences, en dessinant les différentes formes métonymiques de cette manière. Or, ceci n'a pas donné de résultats satisfaisants, puisque chaque forme métonymique ne pouvait pas être représentée comme un ensemble et son sous-ensemble. En revanche, la représentation graphique de la synecdoque pouvait être représentée de cette manière. Cette présentation graphique nous a donné l'impression que la synecdoque différait considérablement des autres formes de métonymie.

Intriguée par cette question, nous avons essayé de chercher une même représentation graphique qui pourrait unir toutes formes de métonymie ainsi que la synecdoque. Après plusieurs essais qui n'étaient pas satisfaisants, nous nous sommes rendue compte qu'il fallait poser la question dans le sens inverse. Le fait que les ensembles et leurs sous-ensembles ne correspondent pas à la véritable nature de la métonymie ne met pas en question la description graphique à l'aide des ensembles. Il suffisait de trouver la même présentation graphique pour la synecdoque, qui correspondrait au moins à une forme de la représentation graphique de la métonymie. Nous avons trouvé la réponse en dessinant deux ensembles séparés avec une liaison verbale. Cette présentation graphique correspondait à toutes les formes métonymiques ainsi qu'à la synecdoque.

Pour obtenir un résultat satisfaisant concernant la représentation graphique ensembliste de la métonymie, nous avons fait plusieurs expériences. Nous avons fait toujours deux ensembles que nous avons

nommés « l'ensemble T », puisqu'il contient l'énoncé tropique et « l'ensemble C », puisqu'il contient la compréhension du trope.

Ces expériences ont donné les résultats suivants : l'ensemble T est toujours un ensemble d'un élément, c'est-à-dire un singleton ; l'ensemble C peut être l'ensemble de plusieurs éléments ou d'un seul élément ; les deux ensembles sont liés par un verbe qui n'est pas forcément exprimé dans l'énoncé tropique, mais qui fait naturellement une liaison entre nos deux ensembles.

Guidée par les formes métonymiques décrites par Dumarsais, nous avons fait les représentations graphiques suivantes:

Exemple : *Il a lu Cicéron.*

Enoncé tropique : Il a lu Cicéron.

Compréhension : Il a lu les livres écrits par Cicéron :

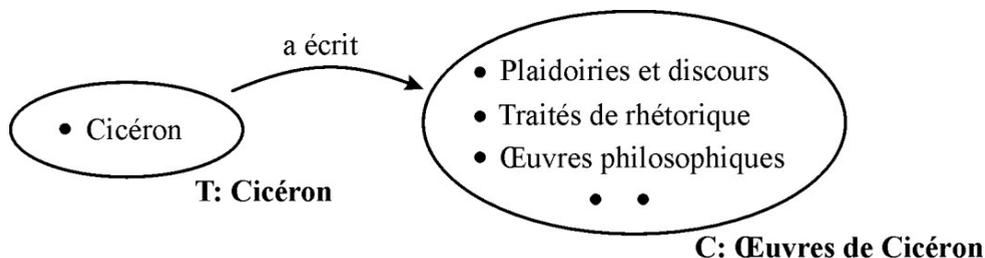


Image 5. Représentation graphique de la forme métonymique « la cause pour l'effet »

Le transfert se fait par le verbe qui n'est pas porteur du sens métonymique mais le simple lien entre Cicéron et ses œuvres ; il est prévisible et facile à trouver ; il s'agit du glissement factuel du référent.

Exemple : *boire la mort.*

Enoncé tropique : Phèdre a bu la mort.

Compréhension : Phèdre s'est empoisonnée.

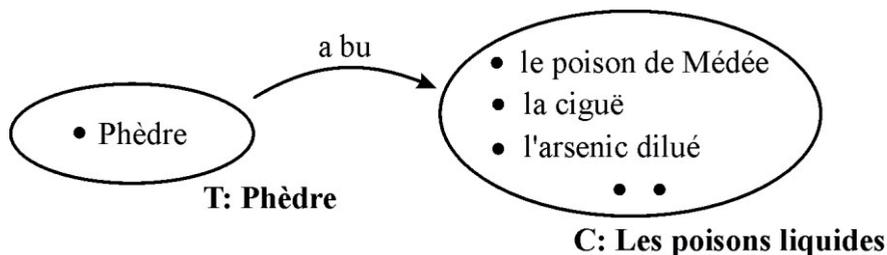


Image 6. Représentation graphique de la forme métonymique « l'effet pour la cause »

Le transfert se fait par le verbe qui n'est pas porteur du sens métonymique, mais le simple lien entre Phèdre et la façon dont elle s'est empoisonnée; il s'agit du glissement logique du référent.

Exemple : *Il aime la bouteille.*

Enoncé tropique : Il aime la bouteille.

Compréhension : il aime boire (les boissons alcoolisées).

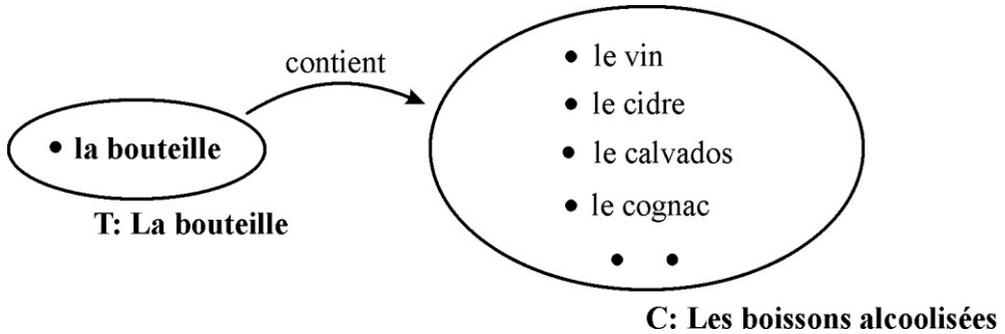


Image 7. Représentation graphique de la forme métonymique « le contenant pour le contenu »

Le transfert se fait par le verbe qui n'est pas porteur du sens métonymique, mais le simple lien entre un récipient et différentes boissons alcoolisées; il s'agit du glissement empirique du référent.

Exemple : *c'est une Perse.*

Enoncé tropique : c'est une Perse.

Compréhension : toile peinte (étoffe) qui vient de Perse.

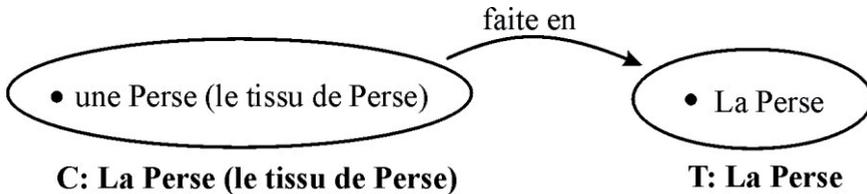


Image 8. Représentation graphique de la forme métonymique « le nom du lieu où une chose se fait, se prend pour la chose même »

Le transfert se fait par le verbe qui n'est pas porteur du sens métonymique, mais le simple lien entre un tissu et le lieu où il est fabriqué; il s'agit du glissement référentiel de désignation.

Exemple : *J'ai quitté la robe pour l'épée.*

Enoncé tropique : *J'ai quitté la robe pour l'épée.*

Compréhension : *J'ai abandonné le barreau pour le métier militaire.*

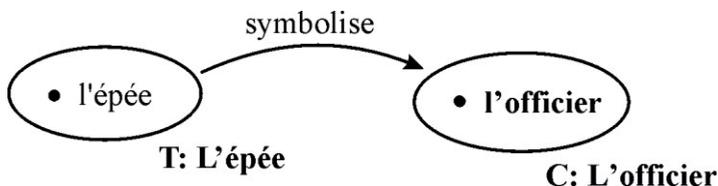


Image 9. Représentation graphique de la forme métonymique
« le signe pour la chose signifiée »

Le transfert se fait par le verbe qui n'est pas porteur du sens métonymique, mais le simple lien entre un outil et une profession; il s'agit du glissement référentiel de désignation.

Exemple : *Tibi **servitus** crescit nova.*

Enoncé tropique : *La **servitude** s'accroît (chaque jour) pour vous.*

Compréhension : *Un nouvel **esclave** se forme tous les jours pour vous (Horace).*

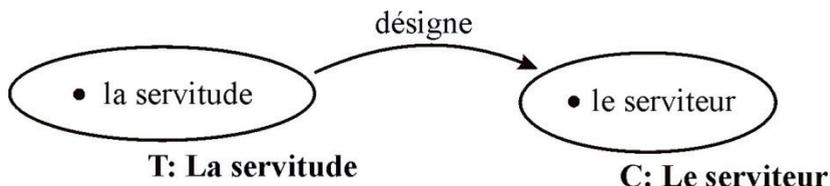


Image 10. Représentation graphique de la forme métonymique
« le nom abstrait pour le concret »

Le transfert se fait par le verbe qui n'est pas porteur du sens métonymique, mais le simple lien entre le mot abstrait et le mot concret ; il s'agit du glissement logique du référent.

Exemple : *Il a du cœur.*

Enoncé tropique : Il a du cœur.

Compréhension : Il est courageux.

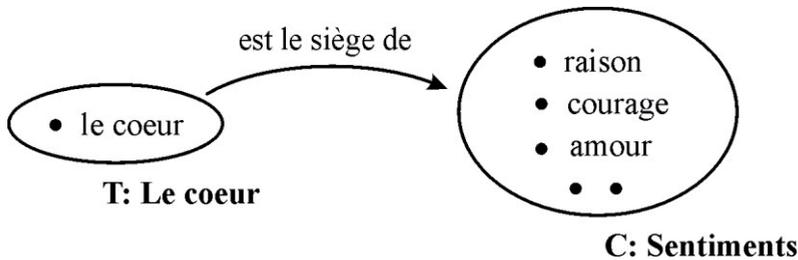


Image 11. Représentation graphique de la forme métonymique « les parties du corps qui sont regardées comme le siège des passions et des sentiments intérieurs, se prennent pour les sentiments mêmes »

Le transfert se fait par le verbe qui n'est pas porteur du sens métonymique, mais le simple lien entre une partie du corps humain et un sentiment; il s'agit du glissement référentiel.

Exemple de Dumarsais : « Virgile a dit : *iam proximus ardet Ucalegon*, et il donne la traduction suivante : « *le feu a déjà pris à la maison d'Ucalegon*. » Pourtant, le lexème « maison » n'existe pas en citation latine.

Enoncé tropique : le feu a déjà pris à (la maison d') Ucalegon.

Compréhension : la maison d'Ucalegon est enflammée.

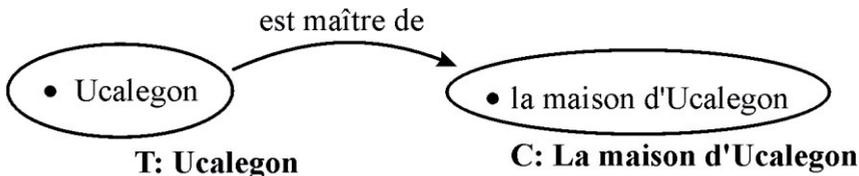


Image 12. Représentation graphique de la forme métonymique « le nom du maître de la maison se prend pour la maison qu'il occupe »

Le transfert se fait par le verbe qui n'est pas porteur du sens métonymique, mais le simple lien entre le maître et sa maison; il s'agit du glissement référentiel. (animé /non animé)

Exemple : *Il est mort pendant la moisson.*

Enoncé tropique : Il est mort pendant la moisson.

Compréhension : Il est mort dans le temps de la moisson.

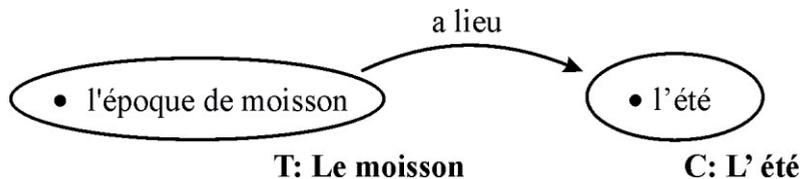


Image 13. Représentation graphique de la forme métonymique
« le conséquent pour l'antécédent »

Le transfert se fait par le verbe qui n'est pas porteur du sens métonymique, mais le simple lien entre un événement et une époque; il s'agit du glissement factuel.

Il est intéressant de noter que Dumarsais consacre un chapitre entier à la métalepse, tout en disant que c'est « une espèce de métonymie ». Il fait la même chose pour la synecdoque, mais en insistant que cette « espèce de la métonymie » a ses propres sous-formes.

L'image suivante est la représentation de la synecdoque :

Exemple : *Je vois trente voiles*

Enoncé tropique : Je vois trente **voiles**

Compréhension : Je vois trente **bateaux**

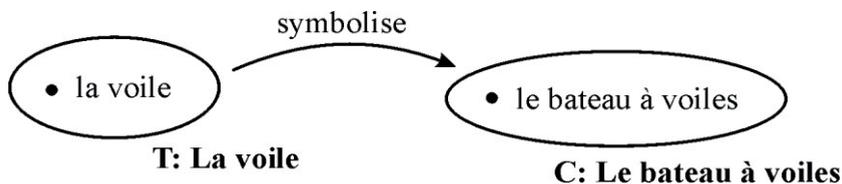


Image 14. La synecdoque se rapproche de la forme métonymique
« le signe pour la chose signifiée »

Le transfert se fait par le verbe qui n'est pas porteur du sens métonymique, mais le simple lien entre le tout et la partie; il s'agit du glissement référentiel de désignation.

Ainsi étions-nous obligée de refaire notre représentation graphique, cette fois en introduisant un verbe qui représente un simple lien entre les deux ensembles dans lesquels se trouvaient les substantifs, ce qui

a confirmé au moins notre idée que le porteur du sens métonymique réside dans le substantif. De l'autre côté, nous nous sommes aperçue que dans l'ensemble T, qui représente l'énoncé tropique, nous avons systématiquement un seul élément que nous relierons à l'aide d'un verbe à l'ensemble C qui représente la compréhension de l'énoncé tropique.

Pour essayer d'expliquer la métonymie à l'aide des ensembles, nous nous proposons de donner deux exemples dans lesquels se trouveraient des éléments que nous prenons de différentes formes d'énoncés métonymiques. En sachant que la compréhension métonymique réside dans le glissement du référent, nous prenons deux exemples dont la compréhension réside dans les différents glissements référentiels. Les autres formes métonymiques peuvent s'expliquer d'après le même modèle.

Soit l'exemple : *Après avoir fini son verre, il est parti.* Dans ce cas, nous avons deux ensembles, l'ensemble T qui contient le lexème se trouvant dans la métonymie et l'ensemble C qui contient les lexèmes se trouvant dans la compréhension du sens métonymique. Dans le cas que nous avons proposé, le récepteur est obligé de chercher les lexèmes appartenant à l'ensemble C, puisqu'ils ne sont pas exprimés dans la phrase donnée. Pourtant, ce décodage de la métonymie est facile et toujours le même chez les récepteurs parlant la langue française ou la langue serbe : il est évident que l'on ne peut pas boire le verre, mais la boisson qui se trouve à l'intérieur ; autrement dit, il s'agit de la forme métonymique appelée « le contenant pour le contenu ». En partant de là, nous avons l'ensemble T, dans lequel se trouve le verre plein, et l'ensemble C dans lequel se trouvent les différentes sortes de boissons parmi lesquelles le vin. Dans notre exemple la boisson n'est pas précisée, mais nous allons supposer que le verre est rempli de vin. D'après notre expérience, le liquide et par conséquent les boissons sont le plus souvent dans des récipients. Alors nous pouvons imaginer les éléments de l'ensemble C : l'eau, le lait, le vin etc. En ce cas, la compréhension de l'énoncé métonymique serait : « *après avoir bu le vin qui se trouvait dans son verre, il est parti.* » L'énoncé tropique et sa compréhension sont liés par le verbe *se trouver*, qui n'est pourtant pas porteur du sens figuré. Le sens figuré réside dans le substantif *verre*, que les récepteurs comprennent grâce au contexte, dans notre cas « boire un verre ». Vu que l'on ne peut pas boire le verre, mais boire son contenu, on arrive à la compréhension donnée cherchant le lien entre *boire* et *verre* et essayant de trouver l'autre substantif qui renverrait au référent susceptible de pouvoir être bu. On arrive

de cette façon à la compréhension donnée, en établissant une liaison empirique entre les éléments donnés.

Ceci peut donner l'image suivante :

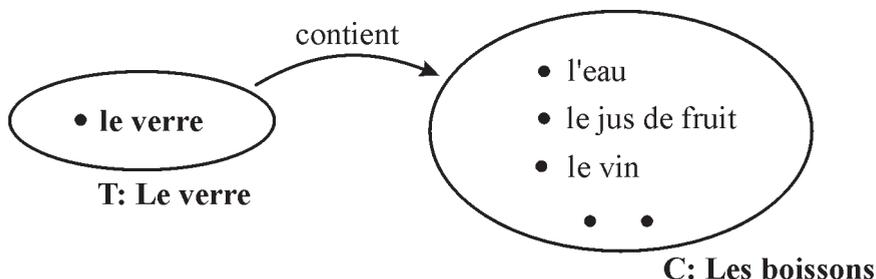


Image 1. L'illustration d'une forme métonymique

L'autre exemple que nous proposons est: *Il lit Balzac*, ce qui représente la forme métonymique habituellement appelée l'effet pour la cause. Cette forme de métonymie est très répandue, et son explication est évidente, à savoir : Il lit le livre écrit par Balzac. Dans ce cas, nous avons toujours deux ensembles, dans le premier se trouve Balzac, tandis que dans le deuxième se trouvent les œuvres qu'il a écrites, parmi lesquelles le livre en question. L'image suivante représente cet exemple d'une manière graphique :

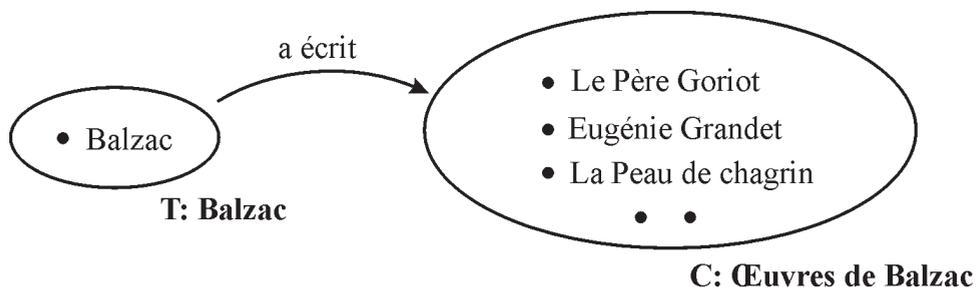


Image 2. L'illustration d'une forme métonymique

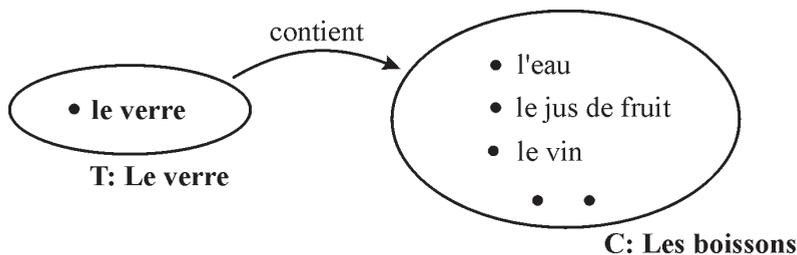
Dans cet exemple, les deux ensembles sont liés par le verbe qui n'est pas exprimé dans notre exemple, mais qui est pourtant évident. Le récepteur le trouve facilement d'après le glissement factuel du référent. À la différence de la métaphore, qui est complètement traduisible et qui théoriquement peut être comprise de différentes manières, la traduction de la métonymie n'est pas toujours évidente. Pourtant, elle devrait, nous pensons, une fois adéquatément traduite, être comprise

en général de la même manière. Cependant, nous pensons que la compréhension de la métonymie dépend de plusieurs facteurs.

La compréhension de la métonymie repose, comme nous le voyons, sur un axe horizontal. Les idées associatives et similaires qui permettent la compréhension de la métonymie en principe devraient être les mêmes chez tous les récepteurs. En fait, nous pensons que ces idées permettant la compréhension de la métonymie renvoient les lexèmes existant dans la métonymie aux autres lexèmes dont les sèmes sont en liaison avec ceux qui sont exprimés dans la métonymie. La liaison créée de cette façon est la liaison qui repose sur le sens polysémique. Si nous reprenons l'exemple déjà donné, « *après avoir fini son verre, il est parti* », tous les récepteurs comprennent, d'une manière innée, qu'il s'agit de l'action de boire le contenu du contenant qui est dans notre exemple le verre. L'explication qui provient du sens polysémique est évidente, elle repose sur des idées qui se succèdent. Ces idées sont basées sur une liaison logique et par conséquent appartiennent au même paradigme.

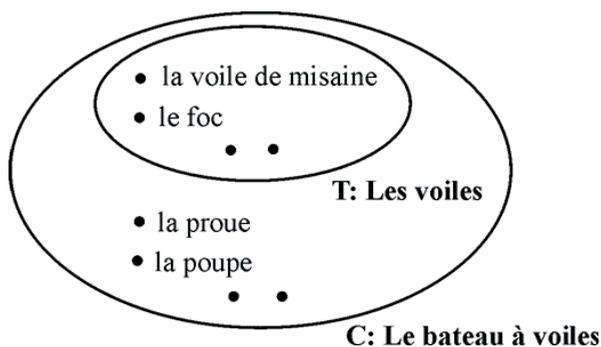
VI.5 La synecdoque et les ensembles

Ici aussi nous utilisons des schémas basées sur deux ensembles.



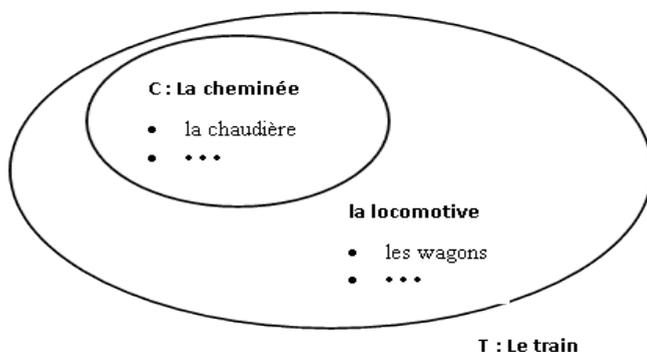
L'illustration d'une forme métonymique (« le contenant pour le contenu »)

Ayant déjà représenté toutes les formes métonymiques à l'aide des ensembles, nous avons essayé de faire une représentation ensembliste pour la synecdoque. Cependant, en nous appuyant sur les dires de Bally, nous y avons vu une figure autonome, avec le principe dominant d'hyponymie et d'hypéronymie. Ceci nous a amené à considérer les ensembles suivants :



Représentation graphique de la synecdoque « la partie pour le tout »
« Je vois trente voiles » pour « Je vois trente bateaux »

Ainsi que :

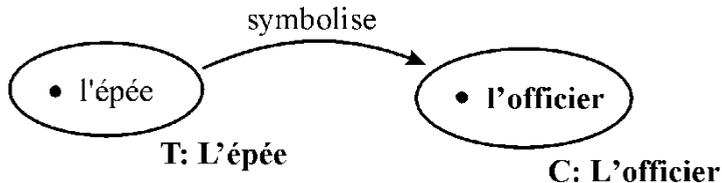


Représentation graphique de la synecdoque « le tout pour la partie »
« Le train crache une fumée noire » pour « la cheminée de la locomotive du train crache une fumée noire ».

Cependant, cette représentation graphique correspond seulement aux formes synecdotiques appelées « la partie pour le tout » et « le tout pour la partie ».

Il est vrai que ces deux formes sont les plus connues, mais nous sommes rendu compte que, pour une représentation globale, nous avons besoin d'une autre suite d'ensembles qui permettrait de décrire toutes les formes synecdotiques. Ainsi avons-nous dû abandonner les sous-ensembles, et nous retourner vers la représentation de la métonymie.

Une forme métonymique s’approche étroitement de toute forme de synecdoque :



Représentation graphique de la forme métonymique « le signe pour la chose signifiée »

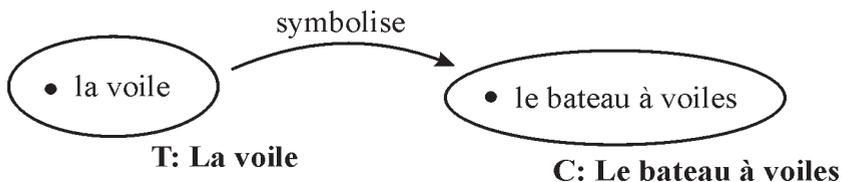
Comme l'épée symbolise la profession, dans cet exemple l'officier, la voile symbolise le bateau, et la fumée symbolise le train. En plus, ce type de représentation correspond à toutes les formes de synecdoque.

Cela nous a amené vers la représentation suivante :

Exemple : *Je vois trente voiles*

Énoncé tropique : Je vois trente **voiles**

Compréhension : Je vois trente **bateaux**



De cette manière, nous pouvons constater que la synecdoque peut se classer comme une forme de métonymie.

Nous avons déjà défini la métaphore comme le couplage des éléments d'un ensemble A avec les éléments d'un ensemble B. La puissance de la métaphore se trouve dans l'ouverture de l'ensemble A, puisque théoriquement chacun peut l'élargir de sa propre manière, d'où les différentes possibilités de compréhension de la métaphore.

Par contre, la métonymie est plus limitée. Vu qu'elle repose sur un axe horizontal, comme nous la voyons, et qu'elle repose sur la continuité, elle ne crée pas une image, elle nous fait penser aux idées semblables exprimées dans une phrase donnée.

Au départ, nous avons vu la représentation graphique de la métonymie comme un ensemble et son sous ensemble, étant guidée par deux idées. La première était le fait que le porteur du sens métonymique est

habituellement le substantif ce qui nous a mis sur le chemin d'écarter le verbe de la représentation graphique de la métonymie. La deuxième idée résidait dans le fait que nous avons généralisé la métonymie en la réduisant à la forme « le tout pour la partie » ou « la partie pour le tout » ce qui représente en effet les formes de la synecdoque. Ceci nous a donné la possibilité de voir ce trope toujours comme une intégralité d'un côté et une partie de cette intégralité de l'autre. Néanmoins, il s'est avéré que ceci ne donne pas un résultat satisfaisant pour toute forme de métonymie, puisque les expériences que nous avons faites nous ont montré le faux chemin sur lequel nous étions. En effet, les livres écrits par Balzac ne représentent pas Balzac lui-même ; le vin dans son récipient ne représente pas une partie de ce récipient, etc. En revanche, ce point de vue correspondait exactement à la synecdoque, ce qui nous a permis d'établir une distinction nette entre la synecdoque et la métonymie.

QUATRIÈME PARTIE : La Polysémie

I LA SUBTILE FRONTIÈRE ENTRE POLYSÉMIE ET HOMONYMIE

Alors que sous le terme homonymie on évoque des lexèmes qui ont la même forme mais des sens totalement indépendants, la polysémie désigne les lexèmes ayant des sens différents mais apparentés. L'homonymie, ainsi que la synonymie et la paronymie, est connue déjà dans l'antiquité, alors que Bréal introduit la notion de polysémie dans la science du langage seulement vers la fin du XIX^{ème} siècle.

Depuis, différentes formes de polysémie ont été présentées. Une question importante consiste à savoir identifier la différence entre la polysémie proprement dite, la polysémie logique et les autres formes de polysémie d'un côté, et l'homonymie de l'autre côté.

La plupart des linguistes part de l'homonymie pour expliquer la polysémie. C'est naturel, vu l'apparition plus récente du concept de polysémie.

Cependant, en nous appuyant sur l'approche de Pottier, nous sommes tentée de prendre le chemin inverse. Il part de la polysémie pour arriver à l'homonymie : 'L'homonymie est un cas de polysémie dont on ne voit pas la motivation (cette vision peut nettement varier selon la formation linguistique des intéressés) '. Ainsi donne-t-il des exemples de mots comme *régime*, *voler* ou *bouchon*, pour constater 'à nouveau un continuum, aussi nécessaire à considérer en synchronie qu'en diachronie' (Pottier : 1992).²⁴

Alors que les homonymes sont différents lexèmes dont la prononciation et/ou la graphie est la même, mais dont les sens sont complètement différents, le polysème est un lexème avec plusieurs sens apparentés.

En illustration des homonymes français nous pouvons citer : *sang*, *cent*, *sans* [sã] ; *saut*, *sceau*, *seau* [so] ; *teint*, *thym*, *tin* [tẽ]. Mais il

²⁴ En nous intéressant aux lexèmes *voler*, *bouchon* ou encore *grève*, *banque*, *fenêtre*, etc. nous préférons au terme *polysème* celui de *lexème à sens multiples*, d'une acception plus large.

existe aussi des homonymes à la fois homophones et homographes : *accord*, *accord*, *accord* [akɔr] ; *avocat*, *avocat* [avoka], etc. (Miljković 2018: 96-97).

Nous allons faire en particulier une analyse d'homonymes homographes, tels que *avocat* et *accord*, et de polysèmes discutables tels que *voler* et *grève* pour examiner leurs caractéristiques sémantiques. D'un autre côté, pour illustrer la polysémie telle que Bréal l'a décrite, nous évoquerons des exemples comme *ordonnance*, *opération*, *bureau*, etc.

Puis nous arriverons à une étude détaillée du lexème *cher*.

I.1 Cadre théorique

On part de l'explication de Bréal qui a introduit la notion de polysémie en linguistique pour 'désigner le phénomène historique par lequel un mot ajoutait de nouveaux sens à son sens fondamental'. Et il précise :

Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret... À mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. Nous appellerons ce phénomène de multiplication la polysémie. (Bréal 1976: 143-144)

D'après Arezki Derradji la polysémie

désigne une notion qui paraît, *a priori*, facile à appréhender de manière intuitive mais dont il existe autant de formulations que d'auteurs ayant tenté de la définir. En effet, on peut facilement en décrire les principaux traits et en donner des exemples, mais on a du mal à caractériser avec précision cette notion pour en déterminer les limites et en donner des critères définitoires précis. (Derradji 2014: 59).

Derradji n'est pas le seul à évoquer cette difficulté. Bien d'autres linguistes sont à la recherche d'une définition nette de la polysémie en essayant de trouver la délimitation exacte entre l'homonymie et la polysémie.

D'ailleurs, on peut constater, en observant les dictionnaires monolingues, que les lexicographes ont du mal à présenter de façon uniforme de tels lexèmes. L'emploi de règles conventionnelles – avec entrées et sous-entrées –, variant selon les auteurs, illustre la difficulté

à trouver les mêmes explications pour les mêmes lexèmes monosèmes, homonymes, polysèmes. Signalons cependant que la monosémie, ainsi d'ailleurs que l'homonymie non-homographe, ne pose pas de problème aux lexicographes.

D'après Touratier : « Seuls les lexèmes techniques ou savants, et encore pas toujours, ont chance d'être véritablement monosémiques [...] ».

En revanche, « [la polysémie] concerne pratiquement la totalité du vocabulaire courant d'une langue. » (Cusimano 2008: 52).

Ainsi reste-t-il la question de savoir différencier l'homonymie homographe et la polysémie.

En langue, la plupart des signifiants correspondent à plusieurs sémèmes ; si ces sémèmes sont totalement disjoints, on parle d'homonymie ; s'il existe entre eux des relations perçues intuitivement et qui se peuvent décrire à la lumière des règles générales de métasémémie, on parle de la polysémie. (Kerbrat-Orecchioni 1997: 114).

Nous avons l'impression que la phrase ci-dessus explique davantage l'homonymie que la polysémie. Elle répond, nous semble-t-il, à la remarque de Kleiber concernant la '[remise] en cause les faits d'homonymie' :

On constate dans l'abondante littérature sur la multiplicité des interprétations une intéressante différence entre le traitement de l'homonymie et celui de la polysémie. Si les phénomènes polysémiques sont bien souvent remis en cause, les cas d'homonymie se trouvent généralement épargnés, même si comme pour *voler* ou *grève* il s'agit à l'origine d'un réel changement de sens. L'affaire peut sembler anodine. Elle l'est toutefois beaucoup moins, si l'on prend en compte le fait que ce qui pousse à nier les faits de polysémie devrait aussi, en grande partie, servir pour remettre en cause les faits d'homonymie. (Kleiber 2008: 87-88).

Ce problème mentionné par Kleiber nous semble particulièrement intéressant. Notre intérêt va notamment au sens des lexèmes comme *voler* ou *grève*, pour lesquels la motivation est aujourd'hui perdue, mais dont les liens sémantiques en diachronie sont tout à fait connus. La question est de savoir si, aujourd'hui, on doit les qualifier comme relevant de la polysémie ou de l'homonymie.

Voler s'emploie comme verbe transitif en termes de Fauconnerie et signifie : « Poursuivre en volant; il se dit de certains oiseaux de proie qui sont dressés à chasser, à poursuivre d'autres oiseaux ou quelque autre sorte de gibier. Le faucon, l'autour, le lanier apprennent facilement à voler d'autres oiseaux.

Cet oiseau vole la pie, vole le héron, vole la perdrix. » (<https://www.cnrtl.fr/definition/voler>). Il est légitime de se poser la question : est-ce que le faucon se déplace avec ses ailes pour s'emparer de la proie ? Autrement dit, est-ce que le faucon vole pour voler le gibier, afin de s'en emparer et de l'amener à son maître ? Si c'est le cas, nous pouvons établir la liaison suivante : le faucon se déplace dans l'air à l'aide de ses ailes pour poursuivre un autre oiseau, qui se déplace aussi grâce à des ailes, pour s'emparer de lui. Donc, il vole pour attraper en volant un autre oiseau et de s'emparer de lui. Il vole pour voler. Ceci nous donne l'impression que, à cette époque, c'est-à-dire au moyen âge, le verbe « voler » était polysème, ce qui s'est perdu dans la diachronie et qu'aujourd'hui on parle de deux verbes « voler » en tant qu'homonymes.[...] Pour conclure, nous pensons que le verbe « voler » représente un cas d'ancienne polysémie, perdue dans la diachronie depuis l'époque médiévale et que, dans le français contemporain, ce verbe est considéré comme ayant des formes homonymes. (Miljković 2019: 219-220).

Nous pouvons ajouter l'exemple du lexème grève : plage sablonneuse / plage sablonneuse au bord de la Seine (Place de Grève) / plage sablonneuse au bord de la Seine où les ouvriers se réunissaient pour chercher du travail / plage sablonneuse au bord de la Seine où les ouvriers se réunissaient en cessant le travail et en réclamant leurs droits / cessation collective du travail. Aujourd'hui, peu de gens connaissent l'étymologie du lexème grève. La liaison entre la plage sablonneuse et la cessation du travail est oubliée, la motivation polysémique est perdue et, tout comme pour le verbe voler, nous pouvons estimer qu'il s'agit de polysémie en diachronie. Il est évident que, pour justifier cette liaison polysémique, il est nécessaire de faire appel à l'étymologie.

La polysémie proprement dite, discutée par Bréal, a ouvert la voie à d'autres approches de cette notion sémantique relevant, au sens le plus large, de la polysémie logique.

L'approche cognitiviste, avec Cruse, donne notamment un autre regard sur la polysémie : 'bounded sense units are not a property of lexical items as such ; rather they are construed at the moment of use' (Kleiber 2008). Ceci se trouve à la base de sa théorie des facettes.²⁵

La théorie des facettes de Cruse (Kleiber 1999) éclaire la polysémie sous un angle nouveau. Elle porte sur les différents sens qui peuvent correspondre à des points de vue différents sur un même objet, qu'il soit concret ou

²⁵ Dans notre article *La théorie des facettes appliquée à la langue serbe*, (*Revue de littérature, de langue d'art et de culture*, Nasleđe, Kragujevac 2018: 305-315), nous avons examiné cette forme de polysémie de plus près.

abstrait. Ces sens sont nécessairement apparentés, mais différents. Parmi ses exemples, Cruse cite le lexème *livre*, que nous pouvons comprendre dans le sens 'ensemble de feuilles reliées' ou texte : roman, poésie... Il cite aussi le lexème banque que nous discuterons plus bas. À la différence de la polysémie proprement dite, les facettes peuvent concerner un même objet, vu sous différents aspects. Néanmoins il faut admettre que cette théorie n'a d'apport que pour un nombre limité de lexèmes.²⁶

Restant dans le domaine de la polysémie logique, Kleiber présente son principe de métonymie intégrée : 'Certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout' (Kleiber 1999: 143). Parmi ses exemples se trouve la phrase suivante : 'Le pantalon est sale'. Pour expliquer son principe, Kleiber dit :

[la métonymie intégrée] vise à rendre compte d'un phénomène cognitif majeur, à savoir qu'un référent, dans un sens très large du terme, peut se voir appliquer des propriétés, événements, etc. qui concernent en fait uniquement certaines de ses « parties ». (Kleiber 1999: 143).

Une autre approche cognitiviste revient à Langacker qui traite des zones actives. Cette théorie discute l'usage de substantifs globaux en lieu et place de substantifs n'en désignant qu'une partie, un effet, un attribut... nommé zone active. (Langacker 1984: 172-188). Le centre d'intérêt de Langacker est la relation prédicative entre l'argument sujet et l'argument objet pour lesquelles il introduit les termes trajecteur pour l'acteur principal et de landmark pour l'acteur secondaire.

Qu'il s'agisse de polysémie proprement dite, polysémie cognitive, ou autre polysémie logique, le fait est que ce sont les traits sémiques²⁷ communs qui permettent d'établir la compréhension des différents sens des lexèmes à sens multiples. Cela concerne ainsi la polysémie en général. En effet, c'est l'intersection des ensembles de traits sémiques associés aux différents lexèmes qui donne la possibilité de trouver les liaisons logiques entre une

²⁶ En s'appuyant sur plusieurs critères, dont nous retenons celui des prototypes, Kleiber (Kleiber 1999: 90-91) soulève les limites de la théorie des facettes. Pour autant, ceci ne diminue pas l'importance des recherches de Cruse.

²⁷ '... il faut distinguer deux sortes de sèmes, à savoir d'une part les traits sémiques qui sont distinctifs et d'autre part les traits sémiques qui sont pertinents. Ceci permet de disposer de trois concepts de base : les traits sémiques distinctifs, les traits sémiques pertinents, que l'on réunira sous le terme général de sèmes, et les traits sémiques purs et simples, qui ne sont ni pertinents ni distinctifs, comme les traits sémiques contextuels.' (Touratier 2000: 52). Précisons ce qu'est un sémème : il s'agit d'un ensemble de traits sémantiques appelés sèmes. Ainsi, un sémème peut être compris de la manière suivante: sémème = sème1 + sème 2 + sème 3 + ... + sème n.

opération chirurgicale, mathématique ou militaire, ou encore entre une ordonnance militaire ou celle d'un médecin. C'est aussi cette intersection qui permet la compréhension des différents sens du lexème livre, de comprendre pourquoi le pantalon entier est vu comme sale alors qu'il n'y a qu'une tache sur lui, et quels sont les zones actives du chien lorsqu'il mord le chat. Sans parler du rôle crucial de la polysémie qui permet la compréhension de la métaphore et de la métonymie.

Sur un autre plan, il est à noter que certains lexèmes sont classifiés comme homonymes par certains lexicographes, alors que d'autres y voient de la polysémie. Il est possible que cette différence provienne du fait que certains dictionnaires prennent en compte la polysémie en diachronie, tandis que d'autres ne le font pas, alors qu'à notre avis c'est un aspect important pour appréhender la frontière subtile entre homonymie et polysémie.

Nous allons présenter graphiquement les différentes formes d'homonymie, puis de polysémie, jusqu'à la polysémie en diachronie. Nous allons discuter particulièrement l'exemple *cher* qui est, dans certains dictionnaires, présenté sous deux entrées homonymes, alors que dans d'autres il est présenté comme polysème.

I.2 Présentations graphiques

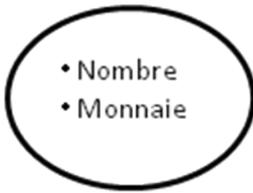
Nous représentons les lexèmes à l'aide d'ensembles avec la logique suivante : à chaque lexème étudié est associé un ensemble d'autres lexèmes qui sont dans une relation sémantique avec le lexème examiné.

Dès lors qu'on étudie des lexèmes différents, on s'intéresse à l'intersection des ensembles associés de façon à étudier leur proximité sémantique.

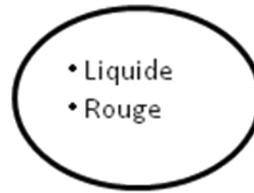
Nous utilisons cette approche pour décrire successivement des homonymes homophones mais non homographes, des homonymes homographes qui tirent leurs origines de langues différentes, des homonymes homographes qui tirent leurs origines de la même langue mais d'étymons différents, puis différentes formes de polysèmes.

II HOMONYMIE

- a) Les lexèmes *cent* et *sang* [sã] sont deux homonymes non-homographes.



Cent



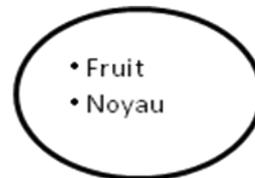
Sang

Les deux ensembles sont disjoints ; il n'y a aucune proximité sémantique entre les deux termes, c'est-à-dire qu'on n'a aucun sème en commun.

- b) Les lexèmes *avocat* et *avocat* [avoka] sont deux homonymes homographes dont les origines sont dans deux langues différentes (le latin – homme de loi, et le nahuatl – sorte de fruit).



Avocat



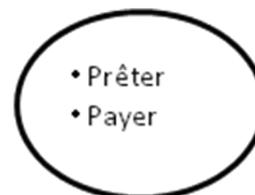
Avocat

Les deux ensembles sont disjoints. Comme dans le cas précédent, il n'y a aucune proximité sémantique entre les deux termes, c'est-à-dire aucun sème en commun.

- c) Les lexèmes *louer* et *louer* [lue] sont aussi deux homonymes homographes, cependant issus de la même langue – le latin – mais de deux étymons différents : *laudare* « louer, venter, estimer » et *locare* « prendre quelque chose en location ».



Louer



Louer

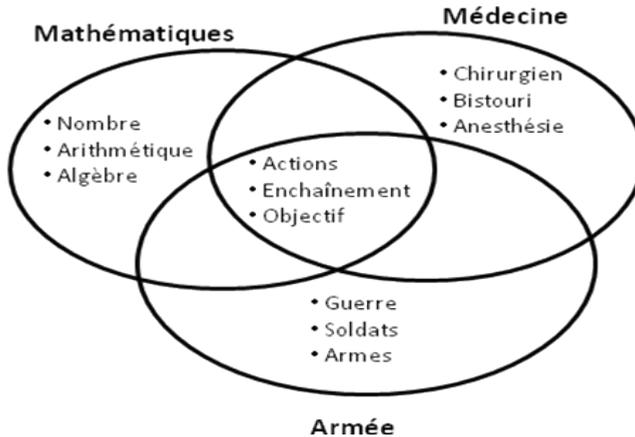
Ici encore les deux ensembles sont disjoints : il n'y a aucune proximité sémantique entre les deux termes, c'est-à-dire aucun sème en commun.

III POLYSÉMIE PROPREMENT DITE

Nous commençons par des cas de polysémie proprement dite, telle que Bréal l'a décrite et où la compréhension des sens différents mais apparentés est évidente.

a) Lexème *opération*

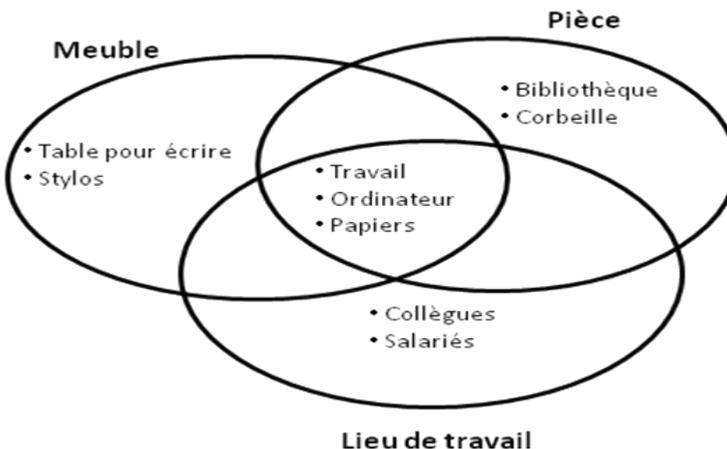
On trouve trois domaines d'emploi de ce lexème : mathématiques, médecine, armée.



Dans l'intersection se trouvent des lexèmes portant les sèmes en commun pour ces trois sens. L'existence même de l'intersection caractérise la relation polysémique.

b) Lexème *bureau*

Nous avons retenu trois domaines d'emploi du lexème *bureau* : meuble, pièce et lieu de travail.



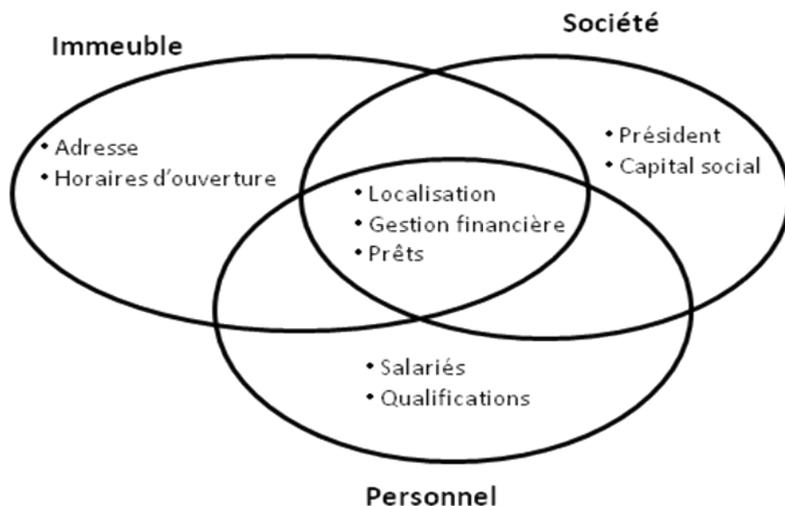
Dans l'intersection se trouvent des lexèmes portant les sèmes en commun pour les trois sens de *bureau*, lesquels illustrent la polysémie dudit lexème.

IV POLYSÉMIE LOGIQUE

Nous continuons avec d'autres formes de polysémie. Nous présentons les facettes et les zones actives. La liaison entre les différents sens peut ne pas être évidente à première vue, mais elle existe et est de nature logique.

IV.1 Les facettes : le lexème *banque*

Lorsqu'on parle de banque, on peut penser à la société cotée en bourse ou à un immeuble particulier accueillant une agence ou encore au personnel qui nous reçoit pour gérer nos comptes.



On n'a pas naturellement tendance à percevoir le lexème *banque* comme polysémique. À la différence du *bureau*, qu'on sent intuitivement comme un lexème polysème, la banque est perçue comme une entité agrégée.²⁸ Il ne s'agit donc pas d'un lexème intrinsèquement

²⁸ Pour clarifier nos dires, nous proposons un exemple concret : quand je dois aller à la banque, je ne me pose pas la question de savoir si je vais discuter avec la société, visiter l'immeuble ou rencontrer le personnel. À contrario, je peux aller à mon

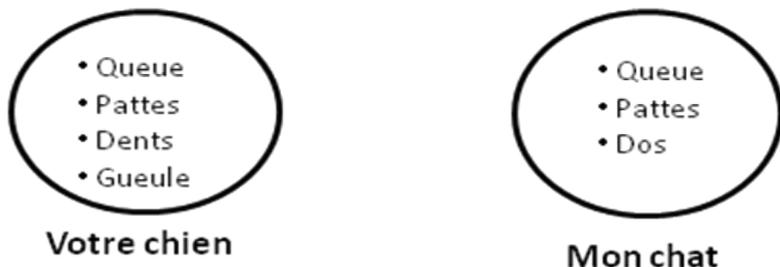
polysémique. Pourtant, on trouve des lexèmes avec des sèmes en commun dans la représentation ci-dessus. On a donc bien une forme de polysémie.

IV.2 Les zones actives : le chien et le chat

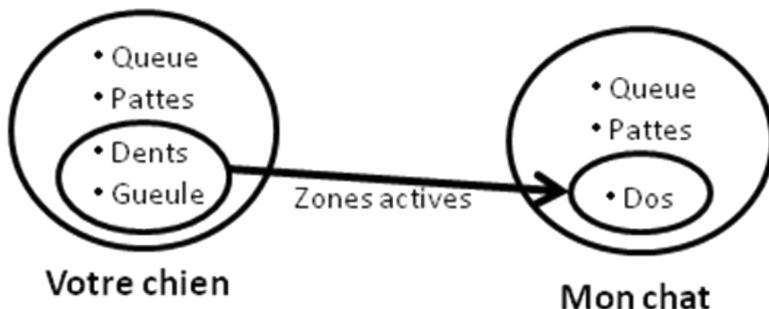
Pour traiter du sujet des zones actives, nous gardons des schémas ensemblistes mais, contrairement à ce que nous avons fait par ailleurs, les éléments de chaque ensemble correspondent à des parties (zones) de l'objet décrit. Et nous y ajoutons la représentation de relations portées par des arcs.

Nous nous intéressons dans l'exemple retenu, à l'action par laquelle *vo*tre chien mord *mon* chat.²⁹

Commençons par représenter chien et chat en dehors de cette action :



Représentons maintenant ce qui se passe lors de l'action évoquée : quelles zones de chaque animal sont impliquées, et comment.



Autant pour le chien que pour le chat, on a matérialisé les deux sous-ensembles de zones concernées par l'action de mordre, et on les a reliés

bureau (lieu de travail) ou *dans* mon bureau (pièce), ou encore poser quelque chose *sur* mon bureau (meuble).

²⁹ Exemple inspiré de Langacker, qui décrit deux situations : ' Votre chien est près de mon chien ' et ' Votre chien a mordu mon chat '.

par un arc décrivant le sens de l'action.

Le lien de chaque ensemble à son sous-ensemble, dans notre cas *chat* et *dos*, ainsi que *chien* et *dents – gueule* est le support d'un usage métonymique : on parle du chat pour évoquer son dos, et du chien pour évoquer ses dents et sa gueule.

Comme pour chaque forme de métonymie, il s'agit d'un glissement de référent qui relève de la polysémie.

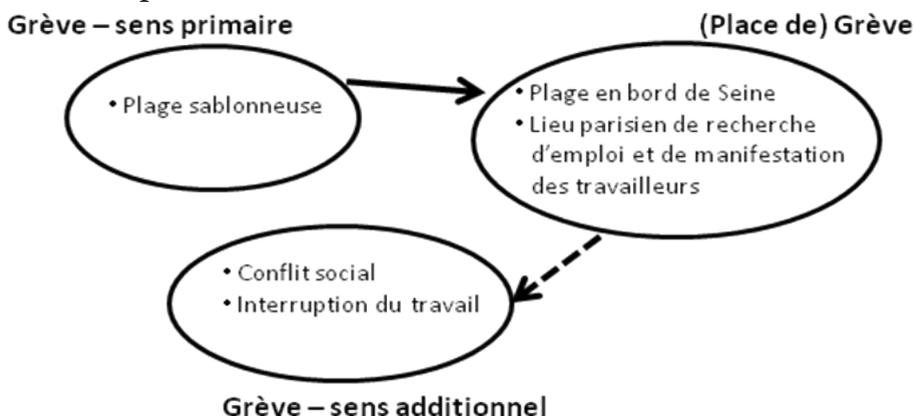
Les exemples pour cette forme de polysémie sont nombreux.³⁰

V POLYSÉMIE EN DIACHRONIE

Maintenant, nous présentons des lexèmes qui autrefois étaient polysèmes, comme *grève* et *cher*, mais qui aujourd'hui peuvent être perçus comme homonymes, au vu de différents dictionnaires monolingues contemporains.

V.1 Lexème *grève*

Le schéma suivant décrit l'évolution du sens de ce lexème au fil du temps, avec l'apparition d'un nouveau sens qui coexiste aujourd'hui avec le sens primaire.



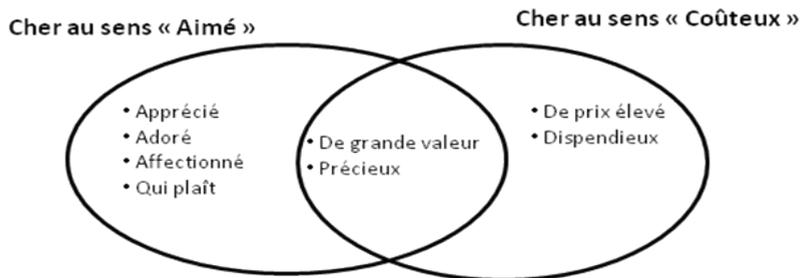
Depuis la désignation d'une plage sablonneuse, en passant par la

³⁰ D'autres exemples de Langacker sont : ' David blinked ' ; ' She heard the piano ' et, ce que Kleiber a repris de lui : ' Roger mange une pomme ' ; ' Ce stylo rouge est jaune ' , etc.

référence à la plage sablonneuse du bord de Seine où les ouvriers se réunissaient pour réclamer du travail, puis à leurs manifestations de mécontentement, le lexème grève correspond aujourd'hui aussi à une cessation de travail. Ainsi le lexème grève a-t-il aujourd'hui deux sens qui ont un lien polysémique en diachronie dont la motivation est perdue.

V.2 Lexème *cher*

Ce lexème a aujourd'hui deux sens distincts.



Au vu de ce schéma, qui met en évidence la présence de sèmes en commun, nous considérons que le lexème *cher* est polysémique. Pourtant, certains auteurs y voient deux homonymes. Notre avis est qu'on est bien dans un cas de polysémie, même si on ne peut contester une certaine perte de lien en diachronie.

Dans la section qui suit, nous analysons de façon plus détaillée ce lexème et nous justifions notre position.

V.2.1 Analyse du lexème *cher*

L'objectif de cette section est de trouver une explication sémantique adéquate du lexème *cher*. D'un côté, il y a des dictionnaires qui lui consacrent deux entrées, c'est-à-dire qu'ils y voient deux lexèmes homonymes avec respectivement les sens *aimé* et *coûteux*. De l'autre côté, il y a des dictionnaires qui le considèrent comme un seul lexème polysémique.

Le lexème *cher* est un adjectif qui peut être employé en tant qu'épithète ou qu'attribut. Il peut aussi appartenir à la classe des adverbes, mais notre intérêt va vers son emploi adjectival.

V.2.2 Ce que disent les lexicographes

Dans le Dictionnaire du Français Contemporain, écrit sous la direction de Jean Dubois, nous pouvons trouver les explications suivantes :

1. cher, chère adj. 1. *Cher* (à qqn), qui est l'objet d'une vive tendresse, d'un grand attachement (avant le n. sauf suivi de prép.) : *Mes chers enfants, je pense sans cesse à vous.* <...> 2. (en s'adressant à qqn, dans des formules de politesse ; avant le n.) Marque une sympathie souvent assez vague : *Monsieur et cher client.* <...>

2. cher, chère adj. (après le n.) 1. D'un prix élevé : *Ce livre est trop cher pour ma bourse.* <...> » (DFC 1987: 228-229)

Pourtant, dans le même dictionnaire, nous trouvons aussi les explications suivantes de l'homonymie et de la polysémie :

homonyme adj. et n.m. 1. Mot de même prononciation qu'un autre, mais d'orthographe et de sens différent, ou de même orthographe, mais de sens différent : « *Sceau* » et « *seau* » sont homonymes entre eux et sont homonymes de l'adjectif « *sot* » ; « *ferme* » (n.f.) et « *ferme* » (du verbe « *fermer* ») sont homonymes. – 2. Celui qui porte le même nom qu'un autre. ♦ **homonymie** (n.f.) (DFC 1987: 611)

polysémie (n.f.) Caractéristique d'un mot qui présente deux ou plusieurs sens différents (ex. *cher* dans 'la vie est cher' et 'mon cher ami'). ♦ **polysémique** adj. Le mot « *acte* » est polysémique (l'acte de loi, le troisième acte d'une comédie, un acte de courage). (DFC 1987: 908).

L'explication proposée pour le mot polysémie, à savoir : 'caractéristique d'un mot qui présente deux ou plusieurs sens différents' ne donne, nous semble-t-il, aucune information précise pour différencier la polysémie de l'homonymie. Plus gênant, l'exemple *cher* qui y est cité est en contradiction avec les définitions fournies pour les deux entrées *cher* de ce même dictionnaire.

Parmi les autres dictionnaires que nous avons consultés – Hachette (2001: 301), Dixel (2009: 346), LNPR (2007: 413), Larousse-2 (2009: 191) – ainsi que les dictionnaires en ligne : CNTRL ; TLFi ; Dico-AF ; LarousseEnLigne), seul le Larousse en ligne traite le lexème *cher* sous deux entrées.

Les exemples de tous les dictionnaires que nous avons mentionnés, sont très semblables : Ils partent des phrases comme :

1 Qui est tendrement aimé, auquel on tient beaucoup. *C'est mon vœu le plus cher.* [...] ; **3.** Dont le prix est élevé. *La viande est chère.* » (Hachette) ;

I 1. Qui est aimé ; pour qui on éprouve une vive affection. *Les êtres qui lui sont chers.* [...] ; **II** (attribut ou après le nom) **1.** D'un prix élevé. → coûteux, onéreux : opposé à *bon marché*. *Une voiture très chère.* » (Dixel) ;

1. Qui est l'objet d'une vive affection : aimé, chéri. *Pleurer un être cher.*
 2. Auquel on attache du prix, de l'importance : précieux. [...] 4. D'un prix élevé ; qui exige de fortes dépenses. *Un tissu cher. Lutter contre la vie chère.* 5. Qui vend à des prix élevés. *Magasin, commerçant cher.* (Larousse-2).

Le dictionnaire Larousse en ligne consacre à ce lexème deux entrées :

Qui est l'objet d'un grand attachement ou qui occupe une place privilégiée : Des formules chères aux hommes politiques. Il nous était plus cher qu'un frère. [...] (LarousseEnLigne: page cher/15125).

Qui est d'un prix élevé, qui est coûteux : Les premières fraises sont chères. [...] (LarousseEnLigne: page cher/15126).

On pourrait se questionner sur la pertinence de l'objectif de notre travail. Si la majorité des dictionnaires traite le lexème *cher* comme polysème, le problème que nous soulignons peut sembler sans importance. Néanmoins, nous pensons que, dès qu'il n'y a pas unanimité entre les lexicographes, une discussion s'impose.

V.2.3 Autres argumentations de linguistes

En opposant l'analyse traditionnelle de type polysémique à l'analyse distributionnelle de type homonymique, Jean Dubois prend comme exemple l'adjectif *cher*, et y voit deux homonymes. Il explique ceci par :

leurs distributions [qui] s'excluent : *la vie chère* (couteuse) s'oppose à *mon cher ami* (aimé) comme substantif + *x* à *y* + substantif ; dans le premier 'sens', *cher* est postposé dans tous les cas ; dans le second, *cher* est antéposé dans la plupart des cas. Cependant, restent les constructions « la viande est chère » et « cette fille est chère à ses parents » pour lesquelles il dit que « la différence de l'environnement provient du fait que pour *cher* (couteux) nous avons affaire à un adjectif non déterminé, alors que *cher* (aimé) peut être déterminé. Cette détermination se fait soit par l'insertion d'un pronom, [...] soit par l'addition d'une expansion précédée de *à* (*il est cher à ses parents*) (Dubois 1965: 14).

Touratier défend, lui aussi, la thèse de l'homonymie :

Un autre critère formel, qui, dans le cas de *cher*, confirmerait l'homonymie, est le fait que des séries dérivationnelles différentes s'expliqueraient assez bien par une homonymie de base de dérivation. C'est ainsi que le nom *cherté*, l'adjectif *chérot*, et le verbe *enchérir* ont

des sens qui ne se rattachent qu'à *cher* « coûteux », alors que le verbe *chérir*, et l'adjectif *chéri* se rattachent exclusivement à *cher* « aimé ». Malheureusement cette séparation n'est pas systématique, l'adverbe *chèrement* présentant la même homonymie que l'adjectif *cher* :

« **chèrement** <...> 1. D'une manière affectueuse et tendre <...> VIEUX « *Laissez-moi vous embrasser chèrement et tendrement* » (Sévigné). MOD. *Aimer chèrement qqn. Conserver chèrement un souvenir.* <...> 2. À haut prix, d'un prix élevé <...> VIEUX. *Acheter, payer, vendre chèrement.* FIG. et MOD. *Il paya chèrement son succès, en consentant de grands sacrifices. Vendre chèrement sa vie.* ».

homonymie que, Le Nouveau Petit Robert traite, à tort, nous semble-t-il, de façon polysémique (Touratier 2000: 89-90).

Évidemment, comme en atteste la marque d'usage VIEUX visible ci-dessus, le lexème *cher* a subi des évolutions de sens au fil des siècles. Ceci nous amène à évoquer son étymologie et ses progressions en diachronie.

V.2.4 *Étymologie et évolution du sens*

Étymologiquement, le lexème *cher* vient du mot latin *carus*. Si nous nous fions au DicoLatin, ce mot tire ses origines de deux époques. Au II^{ème} siècle avant JC Plaute utilise ce mot dans le sens 'coûteux', que le dictionnaire mentionné illustre par : 'qui coûte beaucoup [...] et 'précieux, euse adj. : qui est de grand prix'. Au I^{er} siècle avant JC Cicéron emploie ce mot dans le sens «aimé, e adj. : chéri, estimé », « cher, e adj. : qui est aimé tendrement » et « estimé, e adj. : tenu en considération (cher, aimé) » (DicoLatin : page Latin/Lemme/o/CARUS/index.html).

Ainsi, Plaute utilise *cher* pour désigner quelque chose qui est précieux pour renvoyer à quelque chose qui est de grand prix ; et un siècle plus tard, Cicéron utilise le même mot avec le sens 'aimé tendrement', 'estimé', que le dictionnaire Le Robert explique comme 'de prix, de valeur, inestimable'.

Il est ainsi pertinent que, dans notre présentation graphique du lexème *cher*, nous ayons retenu dans l'intersection *précieux* et *valeur* comme des lexèmes ayant en commun des traits sémiqes contextuels, c'est-à-dire des lexèmes proches, suivant le contexte, des deux sens du lexème *cher*.

Développons quelque peu la signification des lexèmes *précieux* et *valeur*, afin de conforter cette proximité.

V.3 Lexème ‘précieux’

Dans le DFC précieux est expliqué ainsi :

1. (après le n.) Qui a du prix, de la valeur : [...] *Pierres précieuses* (= émeraude, rubis, saphir, etc.) [...] – 2. (avant ou plus souvent après le n.) Auquel on attache le prix moralement ou sentimentalement : *Parmi les biens les plus précieux de l’homme figure la liberté.* [...] ... (DFC 1987: 927).

De son côté, le Nouveau Petit Larousse dit :

précieux, euse (adj). [...] Qui est de grand prix : *bijoux précieux*. II Fig. – Qui nous est cher [...] : *l’estime des honnêtes gens est précieuse.* [...]... » (Larousse-1 1970: 812-813).

On peut citer divers exemples dans lesquels le lexème *précieux* peut s’interpréter avec les deux sens mentionnés :

1. J’ai l’impression de tenir en main un vase précieux magnifiquement travaillé mais extrêmement fragile, que nous devons maintenant porter sur un sol glissant. (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/precieux>)
2. Lentement, mais sûrement, l’eau propre devient un bien rare et précieux, à l’instar des diamants. (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/precieux>)
3. J’ai été rechercher chez vous tout ce qu’il y avait de meubles précieux que je vous avais prêté, bronzes, livres, vins, etc. (Staël, *Lettres L. de Narbonne* 1792: 3 dans <https://www.cnrtl.fr/definition/precieux>).

V.4 Lexème ‘valeur’

Larousse explique ainsi le lexème *valeur* :

Ce que vaut un objet susceptible d’être échangé, vendu, et, en particulier, son prix en argent : Terrain qui a doublé sa valeur ; Littéraire : Courage, vaillance guerrière. [...] (LarousseEnLigne: page valeur/80972).

De son côté, Le Nouveau Petit Robert (LNPR 2007: 2673) indique :

I Qualité d’une personne : Ce en quoi une personne est digne d’estime [...] *Hautes valeurs morales*

II Qualité d’un bien marchand A. La VALEUR 1 caractère mesurable (d’un objet) en tant que susceptible d’être échangé, désiré → prix *Valeur d’un bien, d’un terrain, d’un bijou...*

III Qualité, intérêt d'une chose A. La VALEUR 1. Caractère de ce qui répond aux normes idéales de son type, qui a de la qualité. Attacher de la valeur à un objet, un souvenir : « *ce que la proche attente de la mort donne de valeur à l'instant* » (Gide)

V.5 Notre point de vue

Le mot *cher* vient du mot latin *carus*, lequel déjà en latin a deux sens : *dulcis*, *dilectus* et *pretiosus* (GDL: page dictionnaire-francais-latin. php?parola=cher). *Dulcis* veut dire 'à la saveur douce' et 'agréable, plaisant, aimable, chéri', alors que *pretiosus* veut dire 'précieux, de grande valeur' et 'cher, coûteux'. Les deux sens existent encore aujourd'hui.

On sait que les termes synonymie, homonymie et paronyme ont été déjà expliqués par Aristote (*Catégories* : Chapitre premier) tandis que la notion de polysémie a été introduite une vingtaine de siècles plus tard. Néanmoins, ceci ne veut pas dire que la polysémie n'existait pas à l'époque antique. Elle n'était pas perçue comme un rapport sémantique pertinent. Pour autant, la liaison entre *carus* dans le sens « coûteux » et *carus* dans le sens « aimé » est bien perçue. Il s'agit de quelque chose ou de quelqu'un qui a de la valeur, qui est précieux, qui est estimé, dans le sens matériel ou émotionnel. Par conséquent, nous pensons qu'il s'agit, déjà dans l'antiquité, d'un lexème polysème.

Notre avis consistant à dire que le lexème *cher* est encore polysème de nos jours est étayé par le partage de traits sémiqes que nous avons argumenté avec les lexèmes *précieux* et *valeur*. Lorsqu'il y a une intersection, telle que celle que nous avons explicitée, entre deux sens d'un même lexème, celui-ci ne peut être que polysème.

La liaison étroite entre les deux sens s'est distendue en diachronie, mais elle existe toujours contrairement au cas du lexème *grève* qui, lui aussi, est un lexème polysème en diachronie mais dont la motivation aujourd'hui est complètement perdue.

V.6 Réflexions conclusives

L'homonymie, dont on parle dès l'antiquité, s'oppose, dans les recherches sémantiques contemporaines, à la polysémie qui a été décrite seulement au XIX^{ème} siècle.

Nous avons examiné l'homonymie et la polysémie, ainsi que des lexèmes homonymes et polysèmes, avec un regard particulier sur le lexème *cher*.

La différence entre l'homonymie et la polysémie a été largement présentée dans la littérature. Nous y avons apporté une représentation graphique qui, par son aspect ensembliste, contribue aux explications existantes.

Nos ensembles permettent de représenter les différentes formes de polysémie. Ceci grâce à la mise en évidence d'une intersection dans laquelle se trouvent des lexèmes contenant des sèmes en commun avec les lexèmes examinés.

Nous avons notamment parlé de la polysémie en diachronie, qui nous semble importante pour expliquer certains cas où la frontière entre les polysèmes et les homonymes s'avère délicate et subtile.

Ceci nous a nécessairement demandé de nous pencher sur l'étymologie, en particulier pour le lexème *cher*.

Après avoir posé un cadre théorique traitant des différentes formes de polysémie et avoir étudié différents dictionnaires, nous sommes arrivés à conclure à la polysémie du lexème *cher*.

Ce point de vue, bien que retenu par une partie des lexicographes, ne fait pas l'unanimité. Pour autant, notre analyse fondée sur l'étymologie et l'évolution de sens dans le temps conforte le bien-fondé d'une interprétation selon laquelle on est en présence de polysémie dont la motivation n'a pas été véritablement perdue en diachronie.

Le phénomène de perte de motivation du lien polysémique est clair, et d'ailleurs reconnu de façon générale, dans le cas du lexème grève ayant donné deux homonymes. Pour ce qui est du lexème *cher*, nous avons tâché de montrer que la motivation a subsisté dans le temps, ce qui nous permet de caractériser ce lexème comme polysème.

V.7 Le changement de sens des lexèmes en diachronie³¹

L'étymologie est une discipline linguistique qui s'occupe des origines des mots. Vu que la langue française est une langue romane, la plupart des mots français tirent ses origines du latin vulgaire. Nous allons

³¹ Cette partie de la monographie est basée sur l'article : Ivana Miljković : *Le changement de sens des lexèmes en diachronie*, publié dans la revue *Facta Universitatis* en 2019.

commencer par une brève présentation du latin classique et du latin vulgaire ainsi que de la synchronie, jusqu'à expliquer les doublets français.

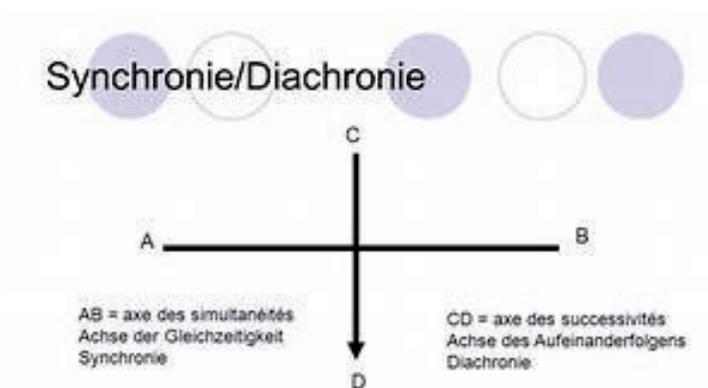
Le latin classique, parlé par les gens cultivés, est une langue de la littérature, de la loi, du Sénat. D'un autre côté, le latin vulgaire, comme son nom l'indique – « *vulgus* » veut dire « peuple » – est la langue parlée par les couches sociales moins éduquées, qui, dans la période de la romanisation de la Gaule ont été les premières à arriver sur le sol gaulois et qui ont influencé la langue des Gaulois.

Comme le titre l'indique, les changements dont nous voulons discuter se sont déroulés à travers le temps, ce qui veut dire que le processus qui nous intéresse ne s'est fait ni à une époque précise, ni à une période de courte durée. Autrement dit, nous proposons un voyage à travers le temps, c'est-à-dire en diachronie.

Si aujourd'hui on parle couramment des différentes disciplines de la linguistique qui la mettent en connexion avec les sciences cognitives, ce qui sous-entend la synchronie, la notion de synchronie elle-même a dû attendre le début du XX^{ème} siècle pour prendre une place légitime dans la science du langage.

La langue en tant que phénomène attribué exclusivement aux humains a suscité l'intérêt dès l'antiquité et dure jusqu'à nos jours. Cependant, il a fallu attendre De Saussure pour voir distinguer les notions de synchronie et de diachronie dans la science du langage. Avant lui, les linguistes du XIX^{ème} siècle, notamment comparatistes et néogrammairiens, avaient tendance à expliquer tout ce qui concernait la linguistique en termes de diachronie. « C'est à Saussure qu'il revient d'avoir exposé la nécessité méthodologique et théorique de distinguer les deux perspectives, et justifié l'autonomie d'une approche synchronique de la langue à l'égard de la diachronie. Dans la première partie de son *Cours de linguistique générale* (1916, rééd. 1995), il introduit la différence entre la linguistique synchronique (ou « linguistique statique ») et la linguistique diachronique (ou « linguistique évolutive ») au titre des principes généraux fondant la possibilité même d'une étude scientifique de la langue : pour lui, il s'agit de « deux routes absolument divergentes » (Fuchs, n.d.).

Depuis, la linguistique a adopté ces « deux routes absolument divergentes » et l'on distingue bien l'axe synchronique de l'axe diachronique (LLF, n.d, page *définition-synchronie*) :



Lorsqu'on parle du changement sémantique des lexèmes en diachronie, il convient de répondre aussi à la question qui touche les doublets. Autrement dit, il faut répondre à la question concernant la différence entre les mots « écouter » et « ausculter » ; « chose » et « cause » ; « grimoire » et « grammaire ». Évidemment, il s'agit de doublets.

Un doublet est, comme l'explique M. Popović dans son livre *Istorija francuskog jezika*, une paire de mots de forme et de sens différents mais proches, tirant leurs origines du même étymon latin. Cependant, un de ces deux mots est mot hérité, il a passé tous les changements langagiers de l'évolution historique, alors que l'autre mot est emprunté au latin ultérieurement, et adapté à la langue française (Popović, 2014 : 377).³²

Pour bien comprendre l'importance des doublets, il faut garder en tête leur apparition dans le français qui ne s'est pas passée à la même époque.

V.7.1 Présentation du corpus

Nous avons travaillé sur un corpus limité de lexèmes appartenant à différentes catégories lexicales, pour examiner leur sens d'aujourd'hui en partant de leur sens primaire. Dans ce cadre, nous avons retenu les lexèmes suivants : « panier », « compter/conter », « voler », « vilain » et « calcul ». D'après la méthode descriptive nous avons choisi les exemples mentionnés pour étudier les liaisons suivantes : synonymie

³² Traduction faite par nos soins

en latin ; ancienne polysémie qui est aujourd'hui perçue comme de l'homonymie ; changement complet de sens en diachronie.

Si aujourd'hui on considère que les mots « panier » et « corbeille » relèvent de la synonymie³³, la plupart des dictionnaires présentent le verbe « voler » comme un verbe ayant des homonymes. Cependant, nous pensons qu'il est possible d'établir une liaison polysémique entre ses deux sens, notamment en nous rappelant les différents cas de l'ancienne polysémie dont la liaison logique est oubliée dans la langue contemporaine. En effet, nous sommes d'accord avec Bernard Pottier (1992, 43), qui, pour définir l'homonymie, part de la polysémie. Il la définit comme une sous-forme de la polysémie.

Si nous approuvons cette idée, nous voudrions cependant la moduler en disant que l'homonymie est un cas d'ancienne polysémie, puisque c'est le seul moment où la motivation a pu être perdue.

Nous précisons ci-dessous le corpus retenu, en y incluant le mot « vilain » qui a complètement changé de sens au fil du temps, en donnant une explication du cheminement de l'usage du mot qui a conduit à cette évolution.

V.7.2 Analyse du corpus

A) Panier

D'après Le Nouveau Petit Robert, le mot « panier » dérive du mot latin *panarium* signifiant corbeille à pain (Robert 2008, 1791). Le dictionnaire Olivetti traduit le mot *panarium* par « panier, petite corbeille pour le pain » (Olivetti, n.d, page *dictionnaire-latin-francais.php?parola=panarium*). Il donne une traduction similaire pour l'anglais : *panarium* veut dire en anglais « breadbasket ». Le dictionnaire Larousse explique le mot « corbeille » de la manière suivante : « bas latin *corbicula*, du latin classique *corbis*, panier » ce qui veut dire « Panier sans anse ou n'ayant que de petites anses sur les côtés : corbeille [...], à pain. » (Larousse, n.d, page *corbeille*). On est donc aussi lié à l'idée du pain. Pour autant, chez le boulanger, il y a des corbeilles contenant les baguettes de pain. D'un autre côté, dans un magasin, nous allons prendre un panier – qui est de nos jours presque

³³ Nous nous sommes exprimée sur la synonymie dans notre article *Analyse comparative de quelques cas d'homonymie et de polysémie en français et en serbe* ; ne voulant pas nous répéter, nous soulignons juste que, d'après nous, la synonymie totale n'existe pas.

toujours en plastique – pour y déposer nos articles avant d’aller à la caisse. Maintenant, nous vérifions le mot « panier » toujours dans Larousse : « panier, n.m (latin *panarium*, corbeille à pain) », ce qui veut dire « Ustensile avec anse ou poignées, en osier, en jonc, en plastique, etc., servant à contenir, à transporter diverses choses : Panier à provisions. » (Larousse, n.d, page *panier*).

Du coup, on se retrouve dans une situation embarrassante : le boulanger range son pain dans une corbeille, généralement en osier et non pas dans un panier, dont l’étymologie vient directement du mot « pain ». Où s’est-on perdu ?

Le dictionnaire Larousse nous donne un exemple significatif concernant le mot « corbeille » : « Ce panier garni d’objets, ou son contenu : Offrir une corbeille de fruits ». Il s’agit donc d’un objet ou de son contenu, ce qui représente l’exemple type pour la forme métonymique « contenant pour contenu ». Encore une preuve qui nous renvoie directement à la sémantique : la métonymie, comme la métaphore, se comprend grâce à la polysémie... Si la polysémie peut résoudre la question du contenant et du contenu, cela ne nous remet point sur notre chemin de départ : pourquoi aujourd’hui on met le pain dans la corbeille – d’où l’expression « corbeille à pain » – et non plus dans le panier. Néanmoins, aujourd’hui encore, il y a des Français qui emploient le mot « panière » en pensant à la boîte à pain.

Le mot « corbeille » vient du latin : *corbis*, diminutif : *corbicula* et veut dire « (petit) panier, (petite) corbeille ». Dans l’Oxford Latin Dictionary on trouve que le mot *corbis* vient du latin classique et qui, comme synonyme, a le mot *panarium* qui vient du latin vulgaire (Oxford 1968, 444). L’origine du mot français « panier » nous renvoie au mot « pain » (*panis* en latin), qui est entré en français, comme la plupart des mots, du latin vulgaire.

Il ne faut pas non plus oublier l’étymologie du mot « copain », qui littéralement veut dire « celui avec qui on partage le pain », mais qui, de nos jours, a complètement changé de sens et désigne un ami de classe, voire « le petit ami ».

Aujourd’hui, si nous cherchons les synonymes du mot « corbeille » nous trouvons « panier » ; et inversement, nous trouvons « corbeille » comme synonyme de « panier » (Larousse, n.d.).

Pour conclure, nous pouvons constater que les mots *panarium* et *corbis* étaient synonymes déjà en latin, dont le premier venu en

français du latin vulgaire a donné en français le mot « panier » tandis que le second venu du latin classique a donné le mot « corbeille ».

B) Compter/Conter

Nous avons déjà mentionné les doublets. Les verbes que nous examinons dans cet exemple sont les verbes « compter » et « conter » qui tirent leurs origines du même étymon latin et forment un doublet. Cependant, nombreux sont les Français qui n'établissent aucune liaison entre ces deux verbes.

Dans le dictionnaire Larousse, nous trouvons pour la forme transitive du verbe la formulation suivante : « compter » : « a) Déterminer le nombre des éléments d'un ensemble en faisant correspondre à chacun d'entre eux, et successivement, chacun des nombres de la série des entiers naturels ; dénombrer : Compter les élèves de la classe ; b) Déterminer le nombre, la quantité de choses, de personnes en procédant à un calcul : N'oubliez pas de compter vos heures pour pouvoir vous faire payer. »

Il y a aussi d'autres définitions de l'usage du mot, parmi lesquelles : « c) Attribuer telle valeur à quelqu'un, quelque chose : Vous pouvez compter Pierre pour trois personnes, il mange comme trois ; d) Comporter tel nombre de choses, de personnes, en être constitué, l'avoir, le comprendre : Collection qui compte deux mille gravures ; e) Prendre quelque chose en considération, en tenir compte : Et je ne compte pas la fatigue, les heures d'angoisse. »

Toujours selon le dictionnaire Larousse, nous trouvons le même verbe dans les expressions suivantes : a) « Compter les points, les coups » : ne pas intervenir dans une lutte et enregistrer les avantages successifs des deux adversaires. b) Compter quelque chose, quelqu'un pour rien : ne lui accorder aucune valeur, aucune importance ». (Larousse, n.d.)

Étymologiquement, le verbe « compter » vient du latin *computare*. Non seulement le lien est évident, mais ce mot latin est entré dans d'autres langues pour désigner tout ce qui est en relation avec le fait de compter, faire du calcul, etc. comme en anglais « computer » que de nombreux serbophones utilisent, avec des changements phonétiques, en disant « компјутер », bien que le mot exact soit « рачунар », dont l'étymologie vient du verbe « рачунати » qui veut dire « compter, faire du calcul ».

D'un autre côté, pour le verbe « conter » nous trouvons dans le Larousse : « Rappporter un fait en énumérant ses diverses circonstances, en faire le

récit ; narrer : Conter une histoire. » et des expressions telles que : « S'en laisser conter : se laisser abuser, se laisser séduire. » (Larousse, n.d.)

Le dictionnaire CNRTL explique ce verbe ainsi : « Faire le récit détaillé d'un fait : Ma chère sœur, tu comprends bien que je ne t'ai rien pu dire devant Eugénie mais j'avais tout mon voyage à te conter. Balzac, *Correspondance*, 1833, p. 389. » (CNRTL, n.d, page *conter*).

Dans ce même dictionnaire on trouve comme synonyme le verbe « raconter » qui est de nos jours davantage utilisé.

Quant à l'étymologie du verbe « conter », on s'aperçoit qu'il vient du même verbe latin : *computare*.

Historiquement, et cela se passe au moyen-âge, les trouvères et les troubadours amusaient la noblesse en leur déclamant les œuvres littéraires de l'époque, en narrant, en comptant, en énumérant les événements de l'œuvre en question.

La graphie a évolué de « compter » à « conter » entre le XI^{ème} et le XII^{ème} siècle, après une période de coexistence des deux graphies. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales donne l'explication suivante : « Début xi^es. forme prov. *comptar* « relater [en énumérant des faits, des événements] » (*Passion*, éd. D'Arco Silvio Avalle, 447); 1125-30 *conter* (*Paraphrase du Cantique des Cantiques*, vers 10 ds *Altfranzösisches Übungsbuch*, éd. W. Foerster et E. Koschwitz, p. 163) » (CNRTL, n.d.). En revanche, Montaigne écrit « conter » : « ... *en conter de belles*, (Montaigne, *Essais*, livre 2, chap. 12, éd. A. Thibaudet, p. 626) ». (CNRTL, n.d.)

Pour finir les explications étymologiques CNRTL dit : « Empr. au lat. class. *computare* (*compter**), attesté en lat. médiév. au sens de « narrer » [...], le développement sém. s'étant fait à partir de « compter, énumérer ».

En partant du même étymon en latin, on est arrivé en français contemporain à un doublet de mots homonymes utilisés de façon très différente.

C) Voler

Le verbe « voler » est venu en français du latin « *volare* » et déjà en latin a les deux sens que les dictionnaires français mentionnent, à savoir : a) « Se soutenir et se mouvoir, se déplacer dans l'air : Les oiseaux volent. » et b) « Prendre, s'approprier quelque chose qui est le bien d'autrui par la ruse ou par la force : On lui a volé son portefeuille. » (Larousse, n.d.).

Lorsqu'on parle des oiseaux à notre époque, il est habituel de considérer la pie comme un oiseau voleur : « Être voleur comme une pie, avoir l'habitude, le goût du vol. » (Larousse, n.d.), ce qui montre bien qu'aujourd'hui ce verbe est associé à deux homonymes.

Il est plus facile de s'apercevoir de la polysémie du verbe « voler », que l'on retrouve en serbe, si nous ajoutons quelques phrases en serbe : a) Нестао ми је мобилни (Mon portable a disparu). b) Мој мобилни је « добио крила » (Des ailes ont poussé à mon portable). c) Неко ми је украо мобилни (Quelqu'un m'a volé mon portable). La phrase b) pourrait se traduire aussi comme « Mon portable s'est envolé », mais dans ce cas, on s'éloigne du verbe « voler » et on passe au verbe « (s')envoler » et par conséquent on ferme la question de la polysémie et de l'homonymie du verbe « voler », bien qu'en restant dans le même champ sémantique.

Pour conclure, nous pensons que le verbe « voler » représente un cas de l'ancienne polysémie, perdue dans la diachronie depuis l'époque médiévale et que, dans le français contemporain, ce verbe est considéré comme ayant des formes homonymes.

Il resterait intéressant de prolonger nos recherches par une étude des sens multiples du verbe latin *volare* sur le plan de la polysémie et/ou de l'homonymie.

D) Vilain

En parlant des proverbes, nous avons déjà mentionné Marc Soriano qui remarque bien dans son article « Proverbes » dans *Encyclopædia Universalis* « Les proverbes sont omniprésents dans la littérature du Moyen Âge. Au-delà de ce constat, une analyse plus précise révèle qu'ils reflètent les rapports de forces, les tensions et les conflits de la société féodale. » Dans ce cadre il cite le proverbe « *Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra* » et l'explique de la manière suivante : « soyez aimable avec un homme malhonnête et il vous fera du mal, faites-lui du mal et il sera aimable. » (Soriano, n.d.)

Le mot que nous voulons examiner est « vilain », notamment pour voir son évolution de sens à travers le temps.

Dans le dictionnaire Larousse, nous pouvons trouver la définition du mot en question, mais aussi son étymologie : « vilain, e, adj. » est défini de la manière suivante : « 1. Qui est assez laid, désagréable à voir, qui déplaît : Il a de vilaines mains. 2. Qui est moralement laid, malhonnête ou indécent : Avoir de vilaines pensées. 3. Se dit d'un mal, d'une plaie

qui laisse présager quelque chose de plus grave : Une vilaine blessure, etc. » (Larousse, n.d.).

En revanche, le substantif « vilain », n.m. est expliqué ainsi : « bas latin *villanus*, paysan, du latin classique *villa*, ferme ». Il est aussi défini par : « dans le système féodal, personne du peuple, roturier (par opposition au noble) ; villageois, paysan (par opposition au bourgeois) ; paysan libre par opposition au serf. », avec un exemple qui l'illustre bien : « Riche vilain vaut mieux que pauvre gentilhomme. (Mathurin Régnier, *Satires, XIII*) » (Larousse, n.d.). Notons cependant que ceci ne précise pas la signification du substantif « vilain » dans le français contemporain.

Nous avons trouvé davantage d'informations dans le dictionnaire CNRTL, d'après lequel aujourd'hui, « vilain » en tant qu'adjectif et substantif, réfère à quelque chose ou quelqu'un qui est méprisable, malhonnête, une « femme de mœurs légères; prostituée. *Mais il y a dans ta vie une femme qui te tient d'une façon ou d'une autre (...), c'est quelque vilaine femme des vieux quartiers et tu as peur d'elle ?* (Pagnol, *Marius, 1931, II, 6, p. 139*) » (CNRTL, n.d.).

Si l'on s'adresse aux enfants, « vilain » est considéré comme antonyme de « obéissant » et synonyme de « méchant ».

Comme l'explique M. Soriano, au moyen-âge « vilain » représente « un homme malhonnête ». Mais nous insistons sur le sens de « paysan ». Donc, le premier changement significatif de sens est arrivé entre le latin et le français médiéval. Au moyen-âge, « vilain » veut dire « paysan ». Comme les paysans à l'époque féodale, bien que libres – à la différence des serfs – travaillaient beaucoup, notamment dans les champs, ce qui se reflétait sur leur apparence, qui différait de l'apparence des nobles ; les nobles les trouvaient laids.

À notre avis, le lexème « vilain » a évolué en plusieurs étapes, et nous distinguons trois phases. D'abord, en bas latin, *villanus* signifie « paysan », qui vient du latin classique *villa*, « ferme ». Ensuite, ce terme est employé dans son sens d'origine en français médiéval. Cependant, à la même époque, ce lexème est doté d'un autre sens, avec une connotation négative, celui de « laid ». Alors ce mot s'emploie avec les deux sens différents, qui coexistent. Finalement, à l'heure actuelle, le sens « paysan » s'est perdu. Le seul sens qu'on connaisse aujourd'hui correspond à « laid », « répugnant », « méchant », « méprisable », « malhonnête », etc. Il est à noter que ce lexème est

actuellement employé comme adjectif, son emploi nominal étant très rare. En faisant nos recherches, nous avons trouvé un seul exemple du « vilain » employé comme substantif chez Queneau : « Vous voyez il ne s'est rien passé d'extraordinaire. – Quel vieux vilain, dit Pierrette. – Il a été très correct en fin de compte, dit Ginette » (Queneau 1944, 127).

À l'époque actuelle, l'étymologie est complètement oubliée et le changement de sens en diachronie est évident à tel point que « Le vilain petit canard » a un long parcours pour devenir un beau signe.

Pour conclure, nous pouvons dire que, à la différence de notre premier exemple, qui décrit une synonymie existant déjà à l'époque romaine, et de notre deuxième exemple dans lequel nous discutons de l'ancienne polysémie, cet exemple illustre le changement complet de sens d'un lexème en diachronie.

E) Calcul

Le mot calcul vient du mot latin *calculus* qui signifie « petit caillou », que l'on utilisait pour voter, pour jouer aux dames ou aux échecs, mais avant tout pour compter le bétail, les amphores, etc. ou encore faire des additions ou soustractions en les positionnant sur des abaques, ou tables à calculer (Gaffiot 1934, 243).

Cenoma conduit en français à plusieurs significations du mot « calcul ». En médecine, il désigne une petite pierre située dans le corps, en particulier dans le rein, la vessie ou la vésicule biliaire. En mathématique, physique ou encore informatique, il évoque d'abord un procédé, mécanique ou intellectuel, permettant d'élaborer des nombres à partir d'autres nombres, et par extension des objets abstraits, non nécessairement numériques, à partir d'autres. Les deux mots « calcul » que nous venons de décrire sont aujourd'hui perçus comme des homonymes en français. On utilise aussi ce mot pour parler du cheminement intellectuel pernicieux d'une personne qui fait des raisonnements malhonnêtes dans le but d'en tirer un intérêt. Mais là, on est plutôt dans un lien polysémique avec la notion de calcul en mathématique.

On peut faire un parallèle avec le serbe, où lorsqu'on parle de la maladie rénale, on dit « камен у бубрега ». Nous soulignons la signification du mot « камен » qui veut dire littéralement « pierre », mais vu que cela se trouve dans un organe du corps humain, il est évident que « la pierre » en question ne peut pas être bien grosse. Et si l'on parle de mathématique, en serbe aussi on peut trouver des dérivations du mot « calcul » telles que : калкулатор (aujourd'hui

remplacé par « дигитрон »). Par ailleurs, en serbe comme en français, on peut qualifier une personne calculatrice pour dire qu'elle élabore des raisonnements pernicious dans l'objectif d'en tirer un intérêt. Le terme correspondant en serbe est « прорачуната особа ».

Comme on peut le voir, le « petit caillou » latin a donné naissance au calcul rénal, qui est comme lui un petit objet concret mais avec un sens spécifique, et à un processus mental, abstrait, de calcul mathématique aussi bien que psychologique. Cela relève de deux évolutions de sens de natures différentes. La première est une spécialisation : on est passé d'un objet de petite pierre au sens général à un objet limité au domaine médical. La seconde évolution s'est produite sur le plan conceptuel : on est passé d'un objet physique à un objet abstrait, qui dépasse largement ce que l'on peut énumérer et même représenter par des nombres. De fait, on est arrivé en français à une relation d'homonymie.

V.7.3 Réflexions conclusives

À travers l'analyse de quelques lexèmes choisis, nous avons examiné différents types de changements de sens en diachronie. À cette fin nous avons expliqué l'étymologie des lexèmes en question, et nous avons étudié pour chacun la nature du changement de sens qu'il a subi en diachronie.

Ainsi sommes-nous arrivées aux conclusions suivantes :

- Certains mots, qui sont perçus comme des synonymes dans le français contemporain l'étaient déjà en latin. C'est le cas du lexème « panier ».
- Des doublets homophones ont perdu la liaison historique dans le français d'aujourd'hui, malgré le fait que ces lexèmes étaient polysèmes dans le français médiéval. C'est le cas de notre deuxième exemple « compter/conter ».
- Aujourd'hui perçus comme présentant des homonymes, certains mots ont été polysèmes en français médiéval, ce que nous avons voulu illustrer avec l'exemple du verbe « voler ».
- Ayant subi un changement sémantique plus profond, certains lexèmes ont complètement changé de sens, comme le mot « vilain » qui désignait autrefois « paysan », tandis qu'aujourd'hui on le trouve, généralement dans la forme adjectivale, avec toujours une connotation fort négative.

- Finalement, partant de l'étymologie du mot « calcul » nous avons montré que la même origine pouvait dériver pour donner à la fois des mots concrets et abstraits, et de sens très éloignés, en l'occurrence « calcul rénal » et « calcul mathématique ».

VI AUTRES FORMES DE POLYSÉMIE

VI.1 La théorie des facettes appliquée à la langue serbe³⁴

A l'heure actuelle il est plus convenable, nous semble-t-il, de se questionner sur la monosémie plutôt que sur la polysémie. En effet, parmi les monosèmes proprement dits, nous pouvons classer les lexèmes appartenant au lexique technique propre à un métier, une science etc. Pourtant, il arrive fréquemment le passage par le transfert métaphorique. Ainsi pouvons-nous parler de la « valence », des « branches » et des « familles » dans la science du langage. « Seuls les lexèmes techniques ou savants, et encore pas toujours, ont chance d'être véritablement monosémiques, par exemple *azote*, *céphalée*, *corner*, *football*, *parallélogramme*, *rabique*, *radium*, *usufruit*, *varlope*, etc. » (Touratier 2000: 92).

En tout cas la polysémie, introduite par Bréal, reste un champ de recherche très fécond, particulièrement à cause de nombreux fils, parfois assez fins, tissés dans des sens différents mais apparentés à un lexème.

Ainsi proposons-nous d'appliquer la théorie des facettes de Cruse à la langue serbe. Étant donné que nous voyons cette théorie comme un intermédiaire entre la polysémie proprement dite et les lexèmes à sens multiples, nous nous limiterons pour commencer à une brève explication en nous appuyant sur les écrits de Kleiber dans lesquels il présente la théorie de Cruse.

Dans son livre *Problème de sémantique, la polysémie en question*, Kleiber présente et analyse une théorie, proposée presque en même temps par Pustejovsky et Cruse. La notion des facettes de Cruse s'approchent de la notion de paradigme conceptuel lexical introduite par Pustejovsky, qui tout en parlant de la polysémie logique, souligne

³⁴ Cette partie de la monographie est basée sur notre article *La théorie des facettes appliquée à la langue serbe*, publié dans la revue *Nasleđe* en 2018.

qu'il ne s'agit pas de sens différents, mais d'aspects différents : « What the notion of an lexical conceptual paradigm allows us to treat these not as distinct senses, but as logical expressions of different aspects to meta-entry... » (Pustejovsky 1995: 92).

Nous commençons par présenter la théorie des facettes de Cruse (Cruse 1996), puis verrons ensuite comment l'appliquer à la langue serbe.

VII PRÉSENTATION DE LA THÉORIE DES FACETTES

D'une manière générale, nous ne pouvons pas parler de la polysémie du lexème « fenêtre ». Néanmoins, il y a une différence de sens du mot dans les phrases : 1) Marie a repeint la fenêtre et 2) Paul est sorti par la fenêtre (Kleiber 1999: 87). Dans le premier cas « la fenêtre » évoque l'encadrement de la fenêtre (en bois ou autre matériau), tandis que dans le deuxième cas on pense à l'ouverture de la pièce qu'est la fenêtre, ce qui renvoie à une entité différente. Cette polysémie logique ouvre le chemin à des recherches plus avancées concernant le sens.

C'est à partir de ce type de réflexion que Cruse introduit ses 'facettes', un concept nouveau limitant la notion de polysémie proprement dite et décrivant comment « fournir les moyens nécessaires pour identifier ce concept sémantique nouveau des facettes » (Kleiber 1999: 89).

Les lexicologues et les lexicographes ont à leur disposition trois types de variations de sens. Ce sont l'homonymie, la polysémie, et la « simple » variation contextuelle, que nous allons présenter par des exemples de Kleiber :

« 6. a) Grève = terrain plat (formé de sable, graviers) situé au bord de la mer ou d'un cours d'eau,

Grève = cessation volontaire et collective du travail décidée par les salariés pour obtenir des avantages matériels ou moraux.

6. b) John occupe une excellente position à l'Université,

Quelle est votre position sur la législation du cannabis ? (Cruse 1996).

6. c) Notre docteur s'est marié avec une Tahitienne,

Notre docteur est en congé de maternité » (Kleiber 1999: 90).

Dans le premier exemple il s'agit d'homonymie³⁵ ; dans le deuxième de polysémie ; tandis que dans le troisième exemple il s'agit de simple variation contextuelle. C'est justement par rapport à ce troisième cas que Cruse s'exprime. En effet, il suppose :

« 'une sorte de variation sémantique qui se situe entre la polysémie et la variation contextuelle' simple, explique Kleiber (1999: 90), celle que, précisément, manifeste le mot *livre* dans 1) et 2)³⁶. Pour rendre compte du fait que dans 1) *livre* renvoie à un objet concret et que dans 2) il renvoie à une entité abstraite, il introduit la notion de facette et analyse donc la différence entre 1) et 2) comme une différence de facette sémantique pour le même mot *livre* : dans 1), c'est la facette [TOME] qui est valide, dans 2), c'est la facette [TEXTE]. L'hypothèse fondamentale sur laquelle s'appuie son analyse est que les lexèmes, tout en ayant un contenu sémantique unitaire ou global, c'est-à-dire tout en n'étant pas polysémiques, peuvent néanmoins présenter des composants, les facettes, qui sont tels qu'ils peuvent apparaître seuls en emploi et donc donner lieu à une variation de sens non polysémique et non simplement contextuelle de l'item. »

Si, à l'heure actuelle, la différence entre l'homonymie et la polysémie n'est plus un problème crucial, il reste important de distinguer la véritable polysémie de la simple variation contextuelle. La théorie des facettes permet une nouvelle approche du sens multiple. Les règles d'après lesquelles cette théorie fonctionne s'approchent étroitement des règles de la polysémie, mais la différence est pourtant grande : tandis que la polysémie est perçue comme une valeur intrinsèque de la langue, les facettes ne le sont pas. L'exemple de « la banque » est illustratif dans les phrases suivantes :

« La banque dans la grand-rue a brûlé hier soir [IMMEUBLE]
La banque est très aimable avec moi [PERSONNEL]
La banque a été créée en 1900 [INSTITUTION] » (Kleiber 1999: 93).

« Les facettes présentent 'un degré d'autonomie assez élevé', tout comme les sens d'un polysème. Quatre propriétés traduisent cette

³⁵ Cas de polysémie perdue en diachronie comme discuté précédemment aujourd'hui perçu comme homonymie.

³⁶ Les exemples 1) et 2) sont les exemples suivants : 1) *C'est un gros livre avec illustrations en couleur* et 2) *C'est un livre très dense, difficile à comprendre*. La polysémie du lexème *livre* se trouve dans la possibilité de concevoir le livre comme un objet, dans quel cas son synonyme serait TOME, et dans la possibilité de concevoir le livre comme son contenu, dans quel cas son synonyme serait TEXTE.

relative indépendance des facettes. [...] chaque facette ‘doit recevoir une représentation prototypique indépendante’. C’est ainsi qu’aux deux facettes de livre correspondent deux prototypes différents : les « tomes » (ou volume) prototypique et les textes prototypiques. En deuxième lieu, chaque facette ‘peut avoir ces propres relations sémantiques’ [...]. Troisièmement, le marqueur (lui)-même³⁷ lorsqu’il indique qu’il s’agit exactement de la chose ou de l’être en question, peut s’appliquer à chacune des facettes [...]. Enfin, dernière caractéristique, ‘chaque facette peut agir de façon indépendante comme le point d’attache d’un adjectif, par exemple, ou d’un verbe’, de telle sorte qu’une ambiguïté peut apparaître dans certains cas, comme en témoigne la double interprétation d’un SN comme un nouveau livre :

Un nouveau livre = (i) un nouveau [TOME] ; (ii) un nouveau [TEXTE]

Ces quatre propriétés rangent les facettes du côté de la polysémie. Ce qui les en distingue, c’est ‘l’unité du concept global dans les facettes’ » (Kleiber, 1999: 90-91) (Cruse, 1996: 94).

En appuyant cette théorie, Kleiber mentionne cinq éléments : le concept global représente une seule *gestalt* ; dans la dimension verticale de la sémantique de prototype, la place de niveau de base est occupée par le concept global et non par les facettes isolées ; concernant la dimension horizontale, le prototype ou meilleur exemplaire de la catégorie *livre* doit être un exemplaire présentant les deux facettes et non pas un exemplaire seulement de [TOME] ou de [TEXTE] ; il y a des prédicats qui peuvent s’appliquer au concept global, plutôt qu’à une des facettes ; finalement, on a absence de concurrence entre les facettes. Alors que les différents sens d’un polysème sont en compétition, les différentes facettes sémantiques ne s’opposent pas.

Présentée de cette manière, la théorie des facettes offre de nouvelles approches du sens multiple, que nous allons appliquer à la langue serbe.

Pour autant, quelques difficultés se posent. Il s’est avéré que tous les tests d’autonomie évoqués plus haut ne sont pas entièrement satisfaits par les facettes de la théorie de Cruse. Ceci est particulièrement évident lorsqu’on essaie de déterminer le nombre de facettes. Ceci est étroitement lié au référent. On a l’impression qu’il est impossible d’« éviter la multiplication des facettes si on accepte la multiplication des

³⁷ L’exemple anglais est avec itself : I’m not interested in the typography or binding, I’m interested in the book itself vs I’m not interested in the contents, I’m interested in the book itself.

référents ». (Kleiber, 1999: 98). En revanche, nous pouvons adopter l'avis de Kleiber lorsqu'il dit qu'« on peut refuser les deux en refusant la multiplication des référents ». La solution qu'il propose se trouve dans sa « métonymie intégrée » : «*Certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout.*»

Son principe de la métonymie intégrée, Kleiber l'explique de la manière suivante : 59) Les américains ont débarqué sur la lune en 1969 ; 60) Le pantalon est sale, etc. Ces deux exemples suffisent pour bien illustrer ladite définition. Il suffit qu'une tache figure sur le pantalon, pour dire que le pantalon est sale, et pourtant toute la surface du pantalon n'est pas sale.

« Un prédicat, dit Kleiber, peut ainsi être vrai d'un ensemble sans que la totalité de l'ensemble le vérifie. Ce n'est pas une raison pour déclarer que les expressions concernées, dans 59) et 60) par exemple, les Américains et le pantalon, changent de référent ou que ce soit le prédicat qui porte sur elles qui soit l'objet d'un transfert. Il faut néanmoins expliquer comment une telle chose est possible, autrement dit, comment un prédicat qui ne se trouve pas vérifié par tous les membres d'une classe ou toute la surface d'une entité peut malgré tout être déclaré vrai de cet ensemble et de cette entité. C'est là qu'intervient notre principe de métonymie intégrée. Il vise à rendre compte d'un phénomène cognitif majeur, à savoir qu'un référent, dans un sens très large du terme, peut se voir appliquer des propriétés, événements, etc. qui concernent en fait uniquement certaines de ses « parties ». L'utilité de ce principe est évidente, d'une part, parce que dans beaucoup de cas, il serait impossible de dire quelle est la partie exacte concernée par le prédicat et, d'autre part, parce que le fait d'isoler la partie du tout aurait pour effet d'occulter la conséquence que la propriété ou l'événement en question peut avoir pour le tout. » (Kleiber, 1999: 143).

VII.1 Formation du corpus

Il est toujours difficile de former un corpus pour les analyses sémantiques. Comme Christophe Cusimano le remarque bien, en s'appuyant sur les dires d'Anna Wierzbicka, «“La sémantique est la recherche du sens, non pas la recherche d'une connaissance scientifique ou encyclopédique ; mais cela ne veut pas dire que celle-ci n'est concernée que par des phénomènes superficiels ou très près de

cette surface, de la conscience des locuteurs.³⁸ On ne peut donc pas tout tirer des corpus. » (Cusimano 2007).

Au début de nos recherches nous avons pensé retenir des lexèmes serbes qui peuvent se traduire en français par plusieurs lexèmes, tels que : *кожа* (peau/cuir) ; *двориште* (jardin/terrace/terrain) ; *тишина* (silence/action de se taire). Puis nous avons compris que seulement les lexèmes à sens multiples ayant à la fois des côtés concrets et/ou abstraits peuvent relever de la théorie de Cruse. Ainsi avons-nous recréé notre corpus pour analyser les lexèmes suivants : *кожа* ; *телефон* ; *седиште* ; *папири*.

VII.2 Analyse des exemples

VII.2.1 *Кожа*

Le lexème serbe « *кожа* » désigne : 1. a) *вањски, спољни омотач човечијег или животињског тела [...]*, b) *такав омотач скинут са животиње с длаком, или индустријски прерађен, учињен (Куповао му... опанчиће из жуте коже)...* 3. *фиг. [...]* : *живот, положај, безбедност, имање (Све [се] више прибојавао због своје властите коже), (РСКЈ 1967: 767), ce qui veut dire : 1. a) l'enveloppe extérieure du corps humain ou animal [...]*, b) *cette enveloppe enlevée de l'animal avec des poils, ou traitée d'une manière industrielle, fabriquée (Il lui achetait... des chaussons de cuir jaune)...* 3. *fig. [...]* : *vie, situation, sécurité, biens (Il avait de plus en plus peur pour sa peau).*

Cette « enveloppe extérieure du corps humain ou animal » est expliquée comme « organe constituant le revêtement extérieur du corps de l'homme et de beaucoup d'animaux » (Larousse 2018: mot 'peau').

Ceci veut dire que le lexème serbe « *кожа* » peut se traduire en français comme « *peau* », lorsqu'on parle de l'organe et des sens figurés dérivés, ou comme « *cuir* », lorsqu'on parle des objets fabriqués.

Il y a là, nous semble-t-il, deux choses à expliquer. D'abord, la polysémie du lexème serbe « *кожа* » ; ensuite, les différentes facettes du lexème français « *peau* » qui peuvent se refléter en serbe aussi.

Commençons par montrer la polysémie du lexème serbe « *кожа* » pour les sens « *organe* » et « *matériau* ».

³⁸ "Semantics is a search for meaning, not a search for scientific or encyclopaedic knowledge; but this does not mean that it is concerned only with facts which lie on the surface, of speaker's consciousness." (Wierzbicka, 1996: 298)

Dans ce but, examinons les phrases suivantes :

1) Имам мешовиту кожу. (J'ai la peau mixte). 2) Свиђа ми се мој нови мантил од коже. (J'aime bien mon nouveau manteau en cuir). Dans la première phrase nous évoquons « organe » alors que la deuxième phrase concerne « matériau ».

Ce qui est important pour la théorie des facettes, c'est « l'absence de concurrence entre les facettes » (Kleiber 1999: 92), caractéristique qui n'existe pas dans la polysémie. On peut évoquer les phrases comme : 3) Моја мешовита кожа захтева много неге. (Ma peau mixte exige beaucoup de soin) – facette « organe » ; 4) Чистим свој нови мантил од коже посебним средствима. (Je nettoie mon nouveau manteau en cuir avec des produits spéciaux.) – facette « matériau ». Le critère d'absence de concurrence n'est par contre pas satisfait dans l'exemple suivant 5) Своју кожу чистим посебним средствима (Je nettoie ma peau avec des produits spéciaux), qui peut évoquer soit « organe » soit « matériau ». Pour ces deux sens lexème serbe « кожа » est donc non pas multifacettes mais polysème.

Prenons une autre série d'exemples 6) Крокодил има грубу кожу (Le crocodile a la peau rugueuse), dans laquelle nous évoquons la facette « organe », 7) Моја ташна од коже крокодила је лепа (Mon sac fait de cuir de crocodile est joli), dans laquelle nous avons la facette « matériau » et finalement la phrase 8) Иако крокодил има грубу кожу, од ње се могу направити лепе ташне (Bien que le crocodile ait la peau rugueuse, on en fait des jolis sacs). Ce dernier exemple, bien que ne faisant apparaître qu'une fois le lexème « кожа », fait référence au sens « organe », puis « matériau », mais obtenu par un processus industriel lorsque la peau de crocodile est transformée en sac de cuir ; on est bien dans la polysémie.

Analysons maintenant le lexème français « peau » et montrons qu'il est multifacette avec trois sens : « organe », « vie », « matériau ».

Basons-nous sur les exemples suivants : 9) Sa peau a été brûlée à 40% dans l'incendie (У пожару му је изгорело 40% коже), 10) Sa peau a été sauvée (Спасио је своју кожу), 11) La peau de ces gants est de bonne qualité (Те рукавице су направљене од квалитетне коже). En effet, dans certains cas le mot français « peau » peut-être utilisé pour désigner un vêtement, notamment s'il s'agit de cuir souple.

Ces exemples satisfont les critères, dont celui d'autonomie, permettant de considérer le lexème « peau » comme multifacette pour les trois sens respectifs « organe », « vie » et « matériau ».

En associant les lexèmes « кожа » et « peau », ceci illustre qu'un lexème peut se présenter sous la forme de polysémie ou de différentes facettes de façon différente selon les langues.

Pour terminer, étudions les sens « organe » et « vie » du lexème serbe « кожа ».

Nous avons retenu les phrases suivantes 12) У пожару је задобио опекотине коже трећег степена (Sa peau a été brûlée au troisième degré dans l'incendie), 13) Спасио је своју кожу (Il a sauvé sa peau) et 14) Спасио је своју кожу упркос опекотинама трећег степена (Il a sauvé sa peau bien que brûlée au troisième degré).

Nous voyons ici un usage cohérent du lexème « peau » avec deux facettes : « organe » et « vie » dans les deux langues. Le lexème « кожа » présente un aspect multifacette pour les sens « organe » et « vie ».

Pour résumer, nous avons montré que le lexème français « peau » est multifacette avec trois sens ; mais qu'en serbe, c'est plus compliqué : le lexème « кожа » est multifacette pour les sens « organe » et « vie », mais polysémique pour les sens « organe » et « matériau ».

VII.2.2 Телефон

En serbe comme en français le téléphone représente à la fois un objet concret qui sert à communiquer à distance et le réseau de communication associé. Dans ce cadre nous proposons les exemples suivants : 1) Променила сам свој мобилни телефон (J'ai changé mon téléphone portable), où l'on évoque la facette « objet », 2) Телефон не ради добро, лоше те чујем. (Le téléphone ne marche pas bien, j'ai du mal à t'entendre), où l'on adresse la facette « moyen de communication » ou « réseau ». En revanche une phrase avec les deux facettes « objet » et « moyen de communication » est possible en français : 3) « Le téléphone est coupé ; en avoir acheté un neuf ne me sert à rien », alors qu'il est difficile de la traduire en serbe en gardant les deux facettes. *Телефон је у квару (réseau), узалуд сам купила нови (objet). Ceci prouve que les deux facettes du lexème « téléphone » existent en français, alors que ce n'est pas le cas en serbe pour le lexème « телефон ».

Pour le français au moins, ceci est cohérent avec l'optique de Kleiber, qui modère la théorie des facettes avec son principe de métonymie intégrée en refusant la multiplication des référents. On peut en effet

considérer ici un référent unique : le système – au sens large – qui permet la communication à distance, représenté parfois par l'un de ses éléments constitutifs.

VII.2.3 *Ceduuume*

Dans sa *Sémantique*, Christian Touratier dit :

« Dès qu'un lexème devient un peu plus abstrait, comme l'archilexème *siège*, la polysémie est quasiment de rigueur. Le lexème *siège* a un sens différent dans chacun des trois énoncés suivants que cite le dictionnaire *Lexis* :

C'était une petite salle aux sièges de bois. (Beauvoir)

Le palais Bourbon est le siège de l'Assemblée nationale

Ce parti a gagné un grand nombre de sièges aux dernières élections.

Ces trois emplois différents donnent lieu dans les dictionnaires à trois définitions sémique différentes, comme :

« Objet fabriqué, meuble disposé pour qu'on puisse s'asseoir »

« Lieu où se trouve la résidence principale (d'une autorité, d'une société) »

« Place, fonction de député, ou place honorifique à pourvoir par élection » (LNPR) (Touratier 2000: 91).

Néanmoins, si nous examinons de près les exemples 1) et 3), nous sommes tentée de dire que dans ces cas-là il s'agit plutôt de deux différentes facettes du lexème « *siège* » et non de la polysémie proprement dite. Dans la phrase : « C'était une petite salle aux sièges de bois », il s'agit de la facette « objet pour s'asseoir », tandis que dans la phrase « Ce parti a gagné un grand nombre de sièges aux dernières élections », il s'agit de la facette « place, fonction » comme expliqué dans les dictionnaires (Dixel 2010: 1757).

La différence entre les facettes et la polysémie est subtile, pourtant, en tenant compte de la non concurrence qui caractérise la théorie des facettes, nous pouvons envisager la phrase : 1) « Monsieur X a obtenu à l'Académie Française le siège de feu M. Y et donc le droit de s'y installer », dans laquelle la première partie (le siège à l'Académie Française) correspond au troisième exemple cité par Touratier, alors que la deuxième partie (de s'y installer) correspond à son premier exemple. Ceci est plus clair dans la formulation suivante : « Monsieur X a obtenu à l'Académie Française le siège de feu M. Y (facette « fonction ») et donc le droit de s'y (facette « objet pour s'asseoir ») installer ».

Cet exemple accentue les subtilités concernant les sens multiples d'un lexème, vu que tous les exemples de Touratier sont suivis de différentes explications lexicographiques qui correspondent bien aux entrées polysémiques. D'un autre côté, Cruse introduit les facettes « abstrait », « concret », « animé », « humaine »... etc. Cela pose, d'après Kleiber, la question cruciale qui concerne le nombre de facettes envisageables. « Si l'on utilise le critère de mise en relief des facettes, dit Kleiber (1999: 97-98), c'est-à-dire la variation d'interprétation causée par un changement de prédicat ou du contexte, il n'y a pas de limites pour le nombre de facettes et les types sémantiques des facettes ». Cependant, les facettes ont un caractère de généralité, qui leur permet « un statut sémantique particulier » (Kleiber 1999: 98). Présentée de cette manière, le lexème « siège » peut se voir, nous semble-t-il, comme un lexème à sens multiple, et non comme un polysème proprement dit.

En revanche, en traduisant les phrases données en serbe, nous avons :

- 1) Била је то мала сала са дрвеним седиштима (Beauvoir).
- 2) Палата Бурбон је седиште Националне скупштине.
- 3) Та партија је освојила велики број посланичких места (мандата), (*седишта) на последњим изборима.

Ceci prouve qu'en serbe nous pouvons parler des sens multiples du lexème « siège » dans les deux premières phrases, tandis que la traduction de la troisième exclut le lexème « седиште » (*siège*). Pourtant, nous pouvons bien dire en serbe : 2) Купила сам децје седиште за кола (J'ai acheté le siège pour les enfants pour ma voiture) ; et 3) Седиште Европске уније је у Бриселу (Le siège de l'Union européenne est à Bruxelles). Ces exemples correspondent aux deux premiers exemples de Touratier, alors que la traduction de la troisième phrase refuse le lexème « седиште ». En français, nous pouvons parler de différentes facettes du lexème « siège » en faisant allusion au siège d'une institution, et à la place d'un député, ce qui n'est pas possible en serbe. Cela permet un parallèle avec le lexème serbe « кожа », qui couvre les deux lexèmes français « cuir » et « peau » alors que le lexème français « siège » couvre les deux lexèmes serbes « седиште » et « посланичко место ».

VII.2.4 Патипу

Лична карта (carte d'identité), здравствена карта (carte vitale), возачка дозвола (permis de conduire), etc. peuvent se classifier comme les hyponymes de l'hyperonyme (лична) документа, ce qui se

traduit en français par « documents personnels ». Cependant, lorsqu'on parle des cartes résidentielles, des passeports, etc. nombreux sont les Serbes qui disent : 1) « Имам француске (немачке, италијанске... итд) папире » (J'ai des papiers français (allemands, italiens... etc.). Dans ces cas-là, nous parlons des papiers comme de documents personnels, ce qui nous permet de proposer les exemples suivants : 2) Заборавила сам све своје папире (J'ai oublié tous mes papiers) ; 3) Написала сам списак за куповину на једном папиру (J'ai fait une liste de courses sur un papier). Dans la deuxième phrase la facette visée est « document », alors que dans la troisième, on parle de la facette « papier comme matériau ». Les deux facettes sont présentées dans 4) Ишврљала сам своје папире (J'ai raturé mes papiers).

Dans les exemples donnés, deux problèmes se posent. Premièrement, la traduction de « papiers » français par « папири » ne nous satisfait pas tout à fait. Certains personnes ayant vécu longtemps à l'étranger utilisent ce mot, mais nous pouvons l'appliquer, nous semble-t-il, seulement dans certains cas précis et dans certains registres de la langue. La résolution que nous proposons est de se limiter à un groupe de locuteurs qui utilisent ce mot. Nous reconnaissons que ces exemples sont discutables, mais ils restent toutefois pertinents.

Deuxièmement, et ceci peut mettre l'exemple de « папири » en question, le problème suivant surgit : tout d'abord, la question des facettes en français est évidente, puisque « les papiers » peuvent exprimer « les documents ». Ceci permet les phrases suivantes : 5) La police m'a demandé mes papiers (facette « document ») ; 6) J'ai écrit ton adresse sur un papier (facette « matériau ») ; 7) Mince, j'ai raturé mes papiers (les deux facettes). Ce que nous remarquons, c'est que chaque fois quand on parle de « document », le lexème est au pluriel, alors que, quand on parle du « matériau », le lexème est le plus souvent au singulier. La question qui reste ouverte porte sur le rôle du pluriel. Peut-on parler de la polysémie, du sens multiple, même de l'homonymie, dans les cas où la distinction singulier/pluriel est d'une importance haute ? Cependant, nous pouvons modérer nos dires si nous utilisons une autre paraphrase pour le papier au sens de matériau. Dans ce cas, nous parlons des « празни папири » (feuilles vierges) ou des « исписани папири » (manuscrites). Ceci permet la phrase : 8) Где сам ставила папире које сам спремила за часове ? (Où ai-je mis les papiers que j'ai préparés pour mes cours ?). Vu sous ce prisme, la question du singulier/pluriel ne pose plus de problèmes.

VII.3 Réflexions sur l'évolution du corpus

Dans nos recherches préliminaires, nous pensions travailler sur un corpus constitué simplement de lexèmes serbes qui peuvent se traduire en français par plusieurs mots différents comme « кожа », qui se traduit en français par « peau » ou par « cuir ». Dans cette optique nous avons envisagé les lexèmes serbes « двориште » (jardin/terrasse/terrain) ; « тишина » (silence/l'action de se taire). Nos recherches ont finalement montré que la théorie des facettes peut s'appliquer seulement au mot « кожа ». En effet, les deux mots français « peau » et « cuir » doivent se traduire par le mot serbe « кожа », alors que pour les autres mots proposés les rapports ne sont pas de même nature. « Двориште » peut être à la fois « jardin » et « terrasse », mais il s'agit d'une inclusion, vérifiable par « une partie de » : « један део дворишта је поплочан » (une partie du jardin est dallée) ; « на једном делу дворишта налази се травњак » (sur une partie du jardin il y a la pelouse). Ces exemples ne peuvent pas répondre à la théorie des facettes, puisqu'ils ne respectent pas la contrainte de généralité, imposée par ladite théorie. Par conséquent, le fait qu'on se trouve dans le domaine de l'inclusion change le référent. Dans « jardin », le référent est la terre, alors que dans « terrasse » le référent est terre dure, dallée.

D'un autre côté, les mots français que nous avons proposés peuvent être traduits en serbe : jardin veut dire « врт » ; terrasse veut dire « бетонирано (поплочано) двориште » ; silence veut dire « тишина », alors que l'action de se taire peut être traduite par « ћутња ».

C'est pourquoi nous avons finalement retenu un corpus basé sur des lexèmes à sens multiple, chacun ayant un sens concret et/ou abstrait.

VII.4 Réflexions conclusives

Il n'est pas facile de faire une véritable distinction entre la polysémie et le sens multiple. Pourtant, les facettes, qui, d'après nous, représentent une forme intermédiaire entre lesdites notions, peuvent être appliquées aux lexèmes dont le sens touche les caractéristiques concrètes et/ou abstraites.

Nos recherches ont abouti à quelques conclusions.

L'application de la théorie des facettes à la langue serbe est possible, ce qui tend à prouver qu'elle fait partie, comme nous l'avons supposé, des universaux linguistiques, ce qui est le cas avec la polysémie aussi.

L'exemple du lexème « папири » présente différentes facettes à la fois en français et en serbe, à condition qu'on respecte le rôle du contexte en serbe.

L'exemple « телефон » est aussi significatif. Nous avons pu voir qu'il était multifacette en français, en revanche cela n'est pas le cas en serbe. Cela montre bien que l'aspect multifacette est dépendant de la langue.

L'exemple qui représente le mieux les différentes facettes d'un lexème serbe est celui de « кожа ». Nous pensons que la réponse se trouve dans le fait que c'est le seul lexème serbe, parmi les exemples examinés, qui englobe deux lexèmes français différents. Il est en effet polysème lorsqu'il désigne « cuir » et « peau ». De plus, il est multifacette lorsqu'il désigne « peau » avec les sens « organe » et « vie ».

L'exemple « седиште » est intéressant aussi à cause de la polysémie d'un côté et les facettes de l'autre côté. A l'opposé du lexème « кожа » qui couvre deux mots français, à savoir « peau » et « cuir », le lexème français « siège » couvre deux mots serbes, à savoir « седиште » et « мандат » ou « посланичко место ».

Pour terminer, questionnons-nous sur la signification du mot « facette ». D'après le dictionnaire Larousse, « facette » veut dire : « Chacune des petites surfaces planes d'un objet séparées les unes des autres par des arêtes vives : Facettes d'un cristal, d'une pierre précieuse ; Chacun des divers aspects présentés par quelqu'un, quelque chose : Les multiples facettes de sa personnalité. » (Larousse 2018 : mot 'facette').

Ainsi, dans « les multiples facettes de la francophonie », nous parlons des aspects différents de la francophonie. Dans la théorie des facettes, il s'agit de chacune des petites variétés de sens qui se touchent sans avoir les caractéristiques de la polysémie proprement dite.

CONCLUSION

Les figures de style sont perçues comme des éléments pertinents de la langue déjà à l'époque antique. Depuis Aristote jusqu'à Dumarsais et Fontanier elles sont abordées et expliquées presque systématiquement comme des figures littéraires et oratoires.

Avec le développement de la linguistique, les figures de style, notamment la métaphore et la métonymie, reçoivent plus d'importance, étant analysées par les sémanticiens.

Il existe plusieurs classifications de figures de style. D'après la classification de Mounin (2000) les figures de style peuvent être des figures de diction telles que l'assonance ou l'allitération ; des figures de construction, telle que l'anaphore ou l'épiphore ; des figures de pensée, comme le paradoxe ou des figures de signification, parmi lesquelles les plus importantes sont la métaphore, la métonymie et la synecdoque.

Les figures de signification, ou tropes, consistent à modifier le sens des mots soit par l'analogie qui existe entre deux objets, soit par un rapport d'équivalence.

Dumarsais explique les tropes : « ... Les Tropes ne sont qu'une espèce de figure. » (1988) alors que, quelques siècles plus tard, Joëlle Gardes-Tamine donne sa définition : « ...Si c'est le sens des mots qui est l'objet de la figure, on parle de figures de signification, ou tropes. » (1996). Jakobson, dans son *Essais de linguistique générale* (1963) ne mentionne que le couple métaphore / métonymie. Les études de Jakobson nous ont été utiles pour établir une liaison entre le processus cognitif et la compréhension des tropes.

De notre côté, nous avons introduit une représentation de la métaphore, de la métonymie ainsi que de la polysémie et de l'homonymie, basée sur des ensembles contenant des sèmes ou des traits sémiques. Cette représentation schématique est un bon moyen de décrire et d'analyser les relations sémiques entre les lexèmes étudiés et ainsi de mieux comprendre la relation entre la polysémie, l'homonymie et les tropes.

Ci-dessous nous discutons particulièrement la métaphore et la métonymie, étroitement liées à la polysémie, en exploitant à la fois les travaux des auteurs mentionnés et des sources littéraires classiques.³⁹

I LES ÉTUDES DE JAKOBSON

D'après Jakobson, il est deux types des patients aphasiques : ceux qui ont perdu la possibilité d'établir le rapport de similarité, et ceux qui ne sont pas capables d'établir le rapport de contiguïté. Les premiers ne sont pas capables de comprendre la métaphore, tandis que les seconds ne peuvent pas saisir la métonymie : « Toute forme de trouble aphasique consiste en quelque altération, plus ou moins grave, soit de la faculté de sélection et de substitution, soit de celle de combinaison et de texture. La première affection comporte une détérioration des opérations métalinguistiques, tandis que la seconde altère le pouvoir de maintenir la hiérarchie des unités linguistiques. La relation de similarité est supprimée dans le premier type et celle de contiguïté dans le second. La métaphore devient impossible dans le trouble de la similarité et la métonymie dans le trouble de contiguïté. » (Jakobson, 1963 : 57).

Ces études de Jakobson nous ont mise sur le chemin d'une analyse de l'organisation cognitive de la métaphore et de la métonymie. En effet, si le patient aphasique n'est pas capable d'établir la liaison de similarité, il n'est pas capable de sortir d'un champ sémantique afin de créer une idée différente mais correspondante dans l'autre champ sémantique. En revanche, si le malade aphasique n'est pas capable d'établir la liaison de contiguïté, il lui est impossible de suivre un lien logique, autrement dit, de faire un glissement référentiel.

De même, Le Guern note que « le processus métaphorique concerne l'organisation sémique, alors que le processus métonymique ne modifierait que la relation référentielle. » (1973 : 14). Il est évident que le glissement de sens n'est pas le même dans la métaphore et dans la métonymie. Dans le premier cas, il s'agit d'une image qu'il faut trouver pour comprendre la métaphore, tandis que dans le deuxième cas on

³⁹ Une partie de la conclusion est basée sur notre article : *Analyse comparative de la métaphore et de la métonymie, et théories cognitives associée*, publié dans la revue *Philologia Mediana* en 2020.

reste dans le même champ lexical, étant donné que le glissement de sens se trouve sur le même axe associatif. Le mécanisme métaphorique détruit l'image de la notion habituellement désignée. Le mécanisme métonymique, en revanche, ne la détruit pas, vu que par sa nature la métonymie ne crée pas une image. C'est la relation référentielle qui doit être modifiée, toujours en raison de l'organisation de la métonymie.

II LES ÉTUDES COGNITIVES

En parlant des processus de l'organisation sémique dans la compréhension des tropes, il est utile de répéter que c'est la polysémie qui permet cette compréhension. Lorsqu'on parle de la polysémie, il faut dire qu'il existe plusieurs formes de polysémie (restriction de sens, extension de sens, polysémie étroite et polysémie lâche) (Miljković, 2018a).

Au-delà des formes de polysémie, nous sommes témoins de la naissance d'une nouvelle approche de la sémantique, qui, en opérant avec des notions prises des sciences cognitives, se dit « sémantique cognitive ». Dans cette mouvance, la polysémie s'intéresse au processus mentaux mobilisés pour une bonne interprétation de la polysémie logique, ainsi qu'à différentes théories qui traitent le sens multiple.

D'après Rastier, « la sémantique cognitive prend pour principe que le sens linguistique consiste en représentation ou processus mentaux, ce qui la conduit à s'absorber soit dans la psychologie, soit dans une philosophie spontanée. [...]. Le domaine de l'espace, privilégié par la sémantique cognitive, en offre une illustration qui éclaire ses rapports avec l'esthétique transcendantale. » (1993 : 153-154).

La polysémie logique se situe dans le cadre de la sémantique cognitive. Sans entrer dans l'esthétique transcendantale, ni dans la philosophie de Kant, nous retenons ici seulement le « principe [qui mobilise les] processus mentaux ».

C'est à partir de ce principe que s'explique la compréhension des tropes, dans notre cas la métaphore et la métonymie. Les processus mentaux donnent la capacité à appréhender les notions abstraites et par conséquent la capacité à comprendre la catégorisation des tropes.

Dans le cadre du cognitivisme, nous utilisons certains termes empruntés à la psychologie, comme *gestalt* ou à la philosophie lorsqu'on parle de la

métaphore conceptuelle, ou encore à la logique pour mieux éclaircir la différence entre la polysémie proprement dite et la polysémie logique.

Pour autant, notre discours sur la compréhension acquise de la métaphore est basé sur une présentation plus traditionnelle des tropes.

III LA MÉTAPHORE

Meyer dit pour la métaphore : « La métaphore est la substitution identitaire par excellence, puisqu'elle affirme que A est B. » (2008 : 71)

Cette affirmation est, d'après nous, une réflexion juste sur la métaphore. Lorsque Doña Sol dit à Hernani : « Vous êtes mon lion superbe et généreux » (Hug 1830 : *Hernani*), elle l'identifie au lion et affirme que A (Hernani) est B (lion). Une substitution par excellence, en effet, puisqu'un être humain est vu comme un animal. Et c'est justement cette substitution qui pousse le lecteur à chercher la bonne compréhension.

Ladite compréhension va mettre en œuvre des processus mentaux, à l'aide desquels le lecteur va trouver l'image correspondant à cette métaphore.

Lakoff et Johnson s'opposent à l'idée que la métaphore a seulement un sens figuré. D'après eux la métaphore elle-même représente un concept, et on peut parler de la métaphore seulement si l'on est capable de comprendre un aspect de la réalité en le comprenant en d'autres termes (1986). La métaphore influence notre pensée et se trouve à la base de nombreux concepts de la pensée humaine.

Ceci nous rapproche du champ de la cognition, qui introduit un type de métaphore qui lui convient : la métaphore conceptuelle : « Pour souligner l'appartenance de la métaphore à la pensée, on introduit la notion de métaphore conceptuelle. Le mécanisme de la métaphore conceptuelle consiste à cartographier la structure d'un concept (ou domaine conceptuel), qui est généralement une perception connaissable et bien connue, dans un autre domaine. [...] Autrement dit, nous comprenons les domaines abstraits en fonction des expériences que nous avons avec le monde physique. Pour cette raison, les métaphores conceptuelles constituent les principaux moyens à notre disposition pour comprendre des expériences abstraites. » (Jovanović 2015).

Le fait de sortir d'un champ sémantique pour aller dans un autre, dans lequel on exploite des sémèmes en commun donne l'impression qu'on fait une forme de comparaison (Hernani est comme un lion). Ceci a conduit à une explication erronée selon laquelle la métaphore serait une « comparaison abrégée », comme l'affirme Quintilien (1875).

III.1 Une erreur venant de loin : confusion entre comparaison et similitude

On est en présence d'une confusion qui remonte à l'antiquité, au moment où la comparaison et la similitude n'étaient pas bien distinguées. D'ailleurs, il s'agit d'une erreur qui s'est retrouvée apparemment dans plusieurs langues. Les deux mots latins, « comparatio » qui veut dire « comparaison » et « similitudo » qui veut dire « similitude » sont, dans la terminologie française, traduits par un même mot, celui de « comparaison ». Or, il s'agit de deux concepts différents, puisque dans comparatio on a deux éléments comparables sur une même échelle, alors que dans similitudo on ne compare pas les éléments en question, on cherche les traits communs qui les mettent dans une relation de similitude, par leurs propriétés partagées.

Le Guern donne des exemples : « Pierre est aussi fort que son père » et « Pierre est fort comme un lion » (1973). La première phrase peut être interprétée « Pierre est fort comme son père ». En revanche, la phrase « Pierre est fort comme un lion » ne peut pas être interprétée de la même façon, à savoir « Pierre est aussi fort qu'un lion ». Dans le premier cas il s'agit d'une comparaison de deux éléments comparables. Dans le deuxième cas, « le lion » est la référence de la force. Le deuxième exemple veut dire que Pierre est très fort, mais comparer sa force avec la force réelle d'un lion serait exagéré. Le premier exemple est une véritable comparaison. Le deuxième exemple représente similitudo, puisque le second argument sort de la comparaison et est aperçu comme l'image de la force.

Une fois cette ambiguïté résolue, nous nous rendons compte que toutes les liaisons entre la métaphore et la comparaison deviennent discutables. On a du mal à trouver des comparaisons qui – en enlevant le mot « comme » – deviennent des métaphores, de même que des métaphores que l'on pourrait transformer en comparaison. Nous avons l'impression que la plupart des métaphores avec la copule peut se transformer non pas en comparaison, mais en similitude, comme dans les exemples : « La nature est un temple » ce qui donnerait la

transformation « La nature est (divine, riche, sacrée, etc.) comme un temple » ; « Achille est un lion » ce qui donnerait la transformation « Achille est fort comme un lion ».

Dans la même logique, nous pensons que la phrase d'Éluard « La Terre est bleue comme une orange » (Éluard, 1929 : *L'amour la poésie*) correspond, non pas à une comparaison mais à une similitude, qui peut se transformer en la métaphore : « La terre est une orange bleue ».

III.2 Notre explication de la métaphore

Touratier examine seulement la métaphore avec la copule : « En réalité, s'il y a métaphore, c'est à la fois parce qu'il n'y a rien de commun entre les sémèmes des termes mis en rapport syntaxique et par conséquent sémantique par la copule *être*, et parce que ce rapport syntaxique oblige l'interlocuteur à construire ou imaginer un trait sémique commun, en fonction du contexte, de la situation référentielle désignée par les sémèmes en question, et aussi, bien entendu, de la situation énonciative dans laquelle sont employés ces deux sémèmes. » (2000 : 78-79).

Cependant, nous pensons que la véritable nature de la métaphore peut se révéler non seulement dans la métaphore avec la copule, mais surtout dans les métaphores ayant un verbe autre que la copule, cas dans lequel la transformation en comparaison/similitude n'est pas possible, et qui, par conséquent, illustre le cas dans lequel la métaphore ne peut pas être considérée comme comparaison⁴⁰ abrégée. Parmi les métaphores qui ne peuvent pas subir cette transformation, les exemples sont nombreux : « Les vagues jappent », « La forêt a mangé le ciel », « Les mots brûlent la gorge », etc.

III.3 La compréhension acquise de la métaphore

La puissance de la métaphore se trouve dans le fait qu'elle crée une image. Nous prétendons que chacun peut associer sa propre image à une même métaphore ce qui conduit à différentes possibilités de compréhension d'une même métaphore.

La métaphore lexicale « Achille est un lion » nous sert comme exemple pour un terme nouveau que nous expliquons ci-dessous.

« Achille est un lion » veut associer à Achille des qualités du lion. On pourrait penser aux qualités de férocité, en pensant à Achille lorsqu'il

⁴⁰ Sous le terme « comparaison » nous sous-entendons à la fois *comparatio* et *similitudo*.

traîne le corps d'Hector ; ou de noblesse, Achille étant fils du roi Pélée, ou de force, vu qu'il est considéré comme le plus grand héros grec.

Pourtant, nous pouvons constater que la plupart des gens comprennent la métaphore « Achille est un lion » comme « Achille est courageux comme un lion ». Nous nous trouvons donc devant un paradoxe puisque nous affirmons que la compréhension métaphorique peut être individuelle, vu que chacun peut se créer sa propre image de la métaphore ; et que cependant il est avéré que tous les récepteurs comprennent une métaphore donnée – au moins dans certains cas – d'une seule et unique manière. Pour résoudre ce paradoxe qui n'existe, nous semble-t-il, qu'en apparence, nous nous proposons d'introduire un terme par lequel il nous serait possible de résoudre ce problème. Nous allons appeler ce terme « la compréhension acquise de la métaphore »⁴¹. Quasiment tout le monde compare le héros grec au lion pour son courage physique. On a appris à voir un lion en Achille reconnaissant son courage physique. La même chose se produit avec d'autres métaphores – en serbe ou en français – surtout pour les métaphores types⁴² : elles sont souvent comprises de la même manière non pas parce que d'autres manières n'existent pas, mais souvent parce que c'est la manière dont on a appris à comprendre les choses.

Cette manière de comprendre les choses dépend de la culture, de la population et des connaissances collectives caractéristiques de cette population.

À part l'exemple donné, nous allons citer des exemples issus de chants populaires pris de la littérature orale serbe, dans laquelle la métaphore est très répandue. Soit l'exemple : « Ses yeux sont deux pierres précieuses⁴³ » ou un autre : « Ses dents sont deux colliers de perles », tels que rapportés par Karadžić dans le chant populaire « Le mariage de Milić porte-drapeau ».

Dans les chants populaires, les métaphores citées sont typiques pour décrire la beauté d'une fille. Il est évident que dans le premier exemple personne ne va comprendre les deux pierres précieuses comme deux diamants ou deux rubis, rarement comme deux saphirs. Dans la plupart de cas le lecteur comprend qu'il s'agit des émeraudes, à cause

⁴¹ En serbe : « стечено схватање метафоре »

⁴² Lorsque nous parlons de la métaphore type, nous sous-entendons notamment la métaphore morte.

⁴³ En serbe : « Очи су јој два драга камена » et « Зуби су јој две ниске бисера ».

de la couleur. En revanche, les dents ne sont pas précieuses comme des perles, elles sont blanches et bien rangées, comme un collier de perles taillées. Pourtant, d'autres possibilités de compréhension existent : la fille en question peut avoir le regard clair comme les diamants et les dents irrégulières comme des perles brutes. Cependant, tous les récepteurs comprennent qu'il s'agit d'une belle fille aux yeux verts et aux dents régulières.

Nous expliquons ceci par la compréhension acquise de la métaphore, vu qu'elle n'est pas conditionnée seulement par les faits liés au milieu socioculturel, mais aussi par le fait que les récepteurs ont déjà une connaissance acquise qui les pousse à créer systématiquement une même image. Nous croyons que ceci arrive à cause du fait que tous les récepteurs ont appris à comprendre certains concepts suivant le même mécanisme.

IV LA MÉTONYMIE

Touratier, dans sa *Sémantique*, explique ainsi le processus métonymique : « Avec la métonymie, le sémème ne change pas à proprement parler de contenu. [...] Le lexème ne change pas alors de sémème, mais il change de référent. Son sémème désigne non pas son référent usuel, mais un référent qui est objectivement ou culturellement lié à ce référent usuel, et qui correspond normalement au sémème d'un autre lexème » (2000 : 75).

La différence entre la métonymie et la métaphore est évidente. Puisqu'il y a contiguïté dans la liaison logique, il est beaucoup plus facile pour le récepteur de parvenir à la compréhension. On reste dans le même champ sémantique, avec simplement un glissement référentiel. Les différentes formes de métonymie correspondent à différents glissements de sens, mais dans tous les cas la liaison est claire et non ambiguë, comme dans les exemples « le vin est bon ; j'ai bu trois verres » ou « Phèdre a bu la mort ».

Le processus mental utilisé pour la compréhension de la métonymie est plus simple que celui utilisé pour la métaphore. La raison en est simple : au lieu de changer le champ sémantique, il suffit de faire le glissement référentiel. Cependant, c'est la métonymie qui se trouve, dans la plupart des cas, au sein des recherches sémantiques, notamment dans le cadre de la polysémie logique (Cruse (1986) Kleiber (1999),

Langacker (1984)). C'est à partir de la métonymie qu'il est possible d'analyser les lexèmes à plusieurs sens, qu'il s'agisse des facettes, des zones actives, ou d'une autre forme de polysémie. Il s'est avéré que la métaphore, dont la compréhension exige le changement du champ sémantique laisse peu de place à l'étude des lexèmes à sens multiples.

Nous nous sommes limitée au couple métaphore/métonymie, en suivant la classification de Jakobson. Pour lui, la synecdoque représente, à juste titre, une forme de métonymie. C'est à partir de cette distinction que Kleiber explique la métonymie intégrée, même s'il parle du rapport de tout pour la partie et inversement.

D'après Dumarsais (1988), qui considère que la synecdoque est une figure à part, il existe neuf formes de métonymie : la cause pour l'effet ; l'effet pour la cause ; le contenant pour le contenu ; le nom du lieu où une chose se fait, se prend pour la chose même ; le signe pour la chose signifiée ; le nom abstrait pour le concret ; les parties du corps qui sont regardées comme le siège des passions et des sentiments intérieurs, se prennent pour les sentiments mêmes ; le nom du maître de la maison se prend pour la maison qu'il occupe.

En examinant de près les formes métonymiques traditionnelles, nous constatons que la plupart d'elles aujourd'hui reste dans le domaine littéraire et que, pour l'approche qui nous intéresse, toute forme de métonymie peut se réduire au simple glissement référentiel. De même, l'attribution actuelle de la synecdoque à la métonymie est faite notamment à cause de son rôle dans les recherches polysémiques que nous abordons ci-dessous.

IV.1 La nature cognitive de la métonymie

D'après Kleiber (1999a : 132) « si la déviance métaphorique ne donne pas lieu à une lecture métonymique ou synecdotique, c'est parce que la déviance n'est pas identique, même si dans les deux cas, il s'agit d'un emploi catégoriel indu. Dans le cas de la métonymie/synecdoque, l'emploi abusif résulte de l'utilisation de la catégorie d'une occurrence pour une autre occurrence d'une catégorie incompatible, alors que dans la métaphore, il s'agit de la catégorisation d'une occurrence dans la catégorie qui ne lui est normalement pas destinée. »

Cela exprime le fait que dans une métonymie, le changement de catégorie associe deux catégories incompatibles, sans sortir du champ sémantique.

Dans ses explications, Antin Fougner Rydning (2003) se concentre surtout sur le rôle cognitif de la métaphore et de la métonymie. Pour expliquer la

métonymie, elle fait appel aux cognitivistes et propose une approche dans cet esprit : « Les cognitivistes, qui ont emprunté le terme de métonymie à la rhétorique, lui confère un rôle bien plus étendu que celui de trope. Outre le fait que la métonymie est un procédé référentiel, ils voient en elle un mécanisme général de la compréhension du sens. La métonymie est présente dans tous les textes, quels qu'ils soient, non pas de façon aléatoire et occasionnelle, mais de façon régulière et constante. [...] La métonymie n'est pas un phénomène exclusivement linguistique, elle fait partie intégrante des systèmes conceptuels qui sous-tendent notre façon de penser et d'agir. Fondée sur notre expérience, la métonymie conceptuelle est un processus de la pensée qui permet d'accéder à la compréhension. »

Tout en insistant sur le fait que « la métonymie est un processus cognitif [...] qui met en œuvre la contiguïté [...] dont la nature est conceptuelle, car la métonymie fait appel à une représentation mentale où le sujet mobilise ses connaissances extralinguistiques », Antin Fougner Rydning examine la différence entre la métonymie et la métaphore.

En effet, elle part des études de Gibbs (1997) qui pense qu'il est difficile parfois de faire une distinction nette entre la métaphore et la métonymie, et qui propose un test de similitude pour faire la différence. Antin Fougner Rydning donne les exemples suivants : « I am a one man's dog » et « Le sandwich au jambon attend l'addition. » Ensuite elle applique le test de similitude de Gibbs en disant que, puisqu'il est possible de dire « I am *like* one man's dog », il s'agit de métaphore ; en revanche, « Le sandwich au jambon *est comme* une personne qui attend l'addition. » n'a pas de sens et ne peut donc relever de la métaphore. On est en conséquence en présence de métonymie.

Patrick Saint-Dizier donne sa définition informelle dans un article sur la métonymie : « La métonymie est une opération linguistique et cognitive qui a essentiellement une fonction référentielle, en ce qu'elle autorise l'emploi d'une entité pour en représenter une autre. Il doit exister une relation entre l'entité utilisée et celle référencée. Cette relation est essentiellement de deux types : la relation paradigmatique partie-tout (employée en partie vers le tout ou en tout vers la partie) et un ensemble a priori ouvert de relations fonctionnelles. » (2006).

Ce que nous retenons de l'article de Saint-Dizier est l'énoncé tropique qui peut être à la fois un énoncé métaphorique et métonymique, comme dans l'exemple suivant : « L'Europe croit à la démocratie », dans lequel nous avons d'abord une métaphore (une entité géographique vue comme un humain), ensuite une métonymie (les habitants de l'Europe

croient à la démocratie). Cet exemple de Saint-Dizier, et son explication métaphorique qui se base sur la personnification illustre le fait que la personnification est une figure appartenant au trope métaphorique.

IV.2 Autres approches de la compréhension cognitive de la métonymie

IV.2.1 La métonymie intégrée

Il existe des lexèmes dont la nature polysémique n'est pas évidente. Le lexème « visage » désigne habituellement la face de la tête. Pourtant, on trouve des phrases comme « Le nouveau visage de la France, terre d'immigration » (titre d'un article du *Monde*). Dans cet exemple « visage » renvoie à l'image de la France comme terre d'accueil. Le sens n'est pas le même dans des exemples « visage de la France » et « le joli visage d'une fille ». Il s'agit d'un lexème à sens multiples qui peut être analysé par différentes approches. Lorsqu'il s'agit de ces deux exemples, nous pouvons parler des facettes du lexème « visage ».

Restant sur le concept de visage, une autre problématique se pose. Prenons l'exemple : « Anna est maquillée ». On comprend bien que c'est seulement le visage d'Anna qui est maquillé et non pas son corps entier. La phrase est comprise de façon adéquate, et cela peut s'expliquer par le principe de la métonymie intégrée.

IV.2.2 La théorie des facettes

« D'une manière générale, nous ne pouvons pas parler de la polysémie du lexème « fenêtre ». Néanmoins, il y a une différence de sens du mot dans les phrases : 1) Marie a repeint la fenêtre et 2) Paul est sorti par la fenêtre (Kleiber, 1999 : 87). Dans le premier cas « la fenêtre » évoque l'encadrement de la fenêtre (en bois par exemple), tandis que dans le deuxième cas on pense à l'ouverture de la pièce qu'est la fenêtre, ce qui renvoie à une entité différente. Cette polysémie logique ouvre le chemin à des recherches plus avancées concernant le sens » (Miljković, 2018b).

Dans ce cadre, nous nous intéressons à la théorie des facettes qui vient de Cruse (1986) mais représentée par le biais de la présentation française faite par Kleiber (1999).

Cruse propose de « fournir les moyens nécessaires pour identifier ce concept sémantique nouveau de facette » (Kleiber, 1999 :89).

Nous voyons la théorie des facettes comme un intermédiaire qui permet l'établissement d'une différence entre la polysémie proprement dite et l'analyse des lexèmes à sens multiples. Vu que les facettes ne sont pas perçues comme une caractéristique intrinsèque de la langue, elles permettent la description subtile de sens entre les lexèmes qui ne sont pas en soi polysèmes mais qui néanmoins peuvent avoir une différence dans l'usage.

En pratique, cela veut dire qu'on examine tous les sens possibles dans lesquels un même lexème peut avoir des significations différentes.

Il nous semble que l'élément qui fait la meilleure distinction entre la polysémie proprement dite et les facettes se trouve dans le fait que les lexèmes polysèmes sont en compétition, alors que les facettes ne le sont pas. De même, nous soulignons encore une fois la différence principale qui se trouve dans la nature de la langue. Alors que la polysémie est perçue comme une caractéristique intrinsèque de la langue, les facettes ne le sont pas.

IV.2.3 Les zones actives

En 1984 Ronald Langacker (1984 : 172-188) présente sa théorie des zones actives dans l'article intitulé *Active Zones*. Cette théorie traite de l'usage de substantifs globaux en lieu et place de substantifs n'en désignant qu'une partie, un effet, un attribut... nommé zone active.

Dans ladite théorie, l'auteur s'intéresse notamment à la relation prédicative entre l'argument sujet et l'argument objet. Langacker introduit les termes de « trajecteur » pour l'acteur principal et de « landmark » pour l'acteur secondaire.

En 1999 dans *Problèmes de sémantique*, Kleiber (1999b) reprend cette théorie et s'exprime à son tour. La théorie est présentée en donnant les exemples suivants : « David blinked » ; « She heard the piano » ; « I'm in the phone book », commentés avec humour en disant que ce n'est pas la personne entière de David qui fait un clin d'œil ; qu'on ne peut pas entendre un objet et finalement, que la personne, pour être dans l'annuaire doit être soit très petite, soit à l'étroit.

L'exemple le plus illustratif pour les zones actives est, nous semble-t-il, le premier : c'est l'œil qui est actif, pas la personne en totalité. Néanmoins, nous sommes obligée de constater que cet exemple est représentatif en anglais et en serbe, mais pas en français. Ceci s'explique par le fait que le landmark, qui normalement n'est pas exprimé dans

la phrase, fait partie de l'expression française « faire un clin d'œil ». Cependant, nous pouvons citer pour le français l'exemple que Kleiber a repris de Langacker : « Roger mange une pomme. »

Les autres exemples que Kleiber reprend pour présenter la théorie en question sont les suivants : « Votre chien est près de mon chien » ; « Votre chien a mordu mon chat ». Les zones qui sont établies sont celles qui activement participent aux processus. Dans le premier cas, les animaux dans leur globalité ; dans le deuxième cas la mâchoire du chien et une partie du chat.

On peut faire un lien entre les zones actives et la métonymie. Ce lien s'explique, comme Kleiber le souligne, par la théorie de gestalt. En effet, en évoquant le chien, on imagine en fait sa mâchoire mordant le chat, autrement dit, nous assimilons automatiquement la forme globale à l'élément constitutif actif dans l'action de mordre. Tous les exemples qui illustrent les zones actives sont de nature métonymique.

C'est grâce à la métonymie qu'on est capable de comprendre les exemples de Langacker. La relation prédicative est souvent décrite de façon incomplète, comme dans les exemples « Ce stylo rouge est jaune » et « Paul est dans la baignoire ». Dans le premier exemple le texte est ambigu ; on ne sait pas si le stylo est en plastique jaune et écrit en rouge, ou bien si c'est le contraire. Le deuxième exemple illustre les zones actives, vu que ce n'est pas le corps entier de Paul qui est dans la baignoire, sa tête et ses cheveux n'y étant pas, mais en même temps il est possible de l'expliquer par la métonymie intégrée.

Les zones actives ne représentent pas des entités bien identifiées. Au contraire, il est difficile de voir où la zone active commence et où elle prend fin. Les exemples mentionnés en font preuve. Les manifestations desdites zones ne sont pas forcément de nature concrète. L'exemple « Elle entendit le piano » renvoie à « une raison cognitive [...] qui permet [...] de focaliser l'attention sur des entités qui ont une certaine saillance cognitive... » (Kleiber, 1999b). Le rapport entre le piano et le son du piano est bien un rapport de contiguïté, donc de nature métonymique.

Les recherches que nous avons faites en utilisant une analyse comparative entre les différentes explications des tropes d'un côté et le rôle important des différentes théories cognitivistes de l'autre côté, nous ont conduite sur deux chemins.

Nous intéressants à l'interprétation de la métaphore dans le cadre traditionnel, nous avons remarqué que, malgré la multiplicité des

interprétations possibles d'une même métaphore, la même image était perçue par la plupart des gens. Nous avons voulu comprendre ce phénomène, et nous sommes arrivée à penser qu'il y avait une raison fondée sur une communauté d'histoire, de culture et d'apprentissage, ce que nous avons nommé la « compréhension acquise de la métaphore ».

Sur un plan différent et complémentaire, nous avons exploré une partie du large champ des études cognitives touchant à la polysémie.

La compréhension de la métaphore conceptuelle relève de processus mentaux et est ainsi intimement liée aux mécanismes cognitifs. Il s'agit en fait de percevoir et comprendre un aspect de la réalité, ce qui nécessite un transfert cognitif de champ sémantique depuis celui textuellement exprimé vers celui de la réalité interprétée.

Les travaux des sémanticiens cognitivistes ont permis un éclairage nouveau sur l'étude de la métonymie. La métonymie intégrée permet d'expliquer les glissements référentiels notamment entre « le tout et la partie » ; les zones actives permettent d'analyser aussi cet aspect, mais en se focalisant sur les contextes d'action. Toutes deux aident à comprendre comment la métonymie est alors à la fois utile, car simplificatrice, et néanmoins non ambiguë.

La théorie des facettes, de son côté, veut décrire des cas de métonymie où un lexème est utilisé de façons différentes, et s'interprète grâce à un concept implicite complémentaire relevant du contexte. La polysémie ne semble pas alors évidente ; la théorie des facettes aide à l'expliquer.

Les études cognitives sont un outil précieux pour approfondir la subtilité de différentes formes de polysémie qui diffèrent de la polysémie proprement dite.

BIBLIOGRAPHIE

Livres et articles

- Aristote (1991) : *Rhétorique*, Librairie génér. Française, 1991
- Aristote, *Catégories*, Chapitre premier
- Benveniste, E. (1966, 1974). *Problèmes de linguistique générale 1, 2*. Gallimard
- Bréal, M. (1924). *Essai de sémantique*, Genève : Slatkine Reprints, 1976. Réimpression de l'édition de Paris
- Bugarski, R. (1991). *Uvod u opštu lingvistiku*, Zavod za udžbenike i nastavna sredstva. Beograd, Zavod za izdavanje udžbenika Novi Sad
- Charbonnel, N. (1999). in N. Charbonnel & G. Kleiber, *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, PUF
- Cohen, J. (1970). *Théorie de la figure* in *Communication*, N° 6. Seuil
- Cohen, M. in : Lajarrige, J. et Moncelet, C. (2002). *L'allusion en poésie, études réunies*, Presse Universitaire Blaise Pascal.
- Costantini, M. (2010). *Reconnaissance de dette : Jakobson et Lévi-Strauss*, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis ; publié en ligne le 20 mai 2010 ; <http://epublications.unilim.fr/revues/as/1764#top>
- Cruse, D.A. (1986). *Lexical Semantics*. Cambridge : MIT Press.
- Cruse, D. A. (1996). *La signification des noms propres de pays en anglais*, in Rémi-Giraud S. et Rétat P. (éds), *Les mots de la nation*, Lyon, Presse Universitaire de Lyon, 93-102)
- Cruse, D.A. (2000). *Lexical "facets": between monosemy and polysemy*. In S. Beckmann, P. P. König, & T. Wolf (Eds.), *Sprachspiel und Bedeutung: Festschrift für Franz Hundsnurscher zum 60. Geburtstag* (pp. 25-36). Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Cusimano, C. (2007). *Polysémie et Noms de Sentiments, Essai de sémantique générale*, Université de Metz.
- Cusimano, C. (2008). *La polysémie et le sens virtuel*. In Katarzyna Wolowska : *Études romanes de Brno 35-1*, 2014
- Derradji, A. (2014). *Forme schématique et polysémie*. *Études romanes de Brno*
- Dubois, J. (1965). *Grammaire structurale : Le nom et le pronom*, Paris, Larousse.

- Dubois, J., Edeline, F. et al., (1967-1968). *Rhétorique généralisée* in Cahiers internationaux de symbolisme, n°15-16, D'Artrey.
- Dubois, P. (1975). *Métaphore filée et le fonctionnement du texte*, Le Français moderne, Tome 43.
- Duchesne, P. (2002). *A l'école des proverbes*, Les éditions namuroises.
- Dumarsais, C. (1730). *Traité des Tropes*, éd.1988, Paris
- Fougn r-Rydning, A. (2003). *La métonymie conceptuelle*. Romansk Forum, 17, 1.
- Freud, S. (2013). *Introduction à la psychanalyse*, l'Édition Format Kindle de Éditions Payot.
- Fromilhague, C. (1995). *Les Figures de style*. Nathan.
- Fuchs, C. n.d. *Diachronie et synchronie*, dans Encyclopædia Universalis consulté en mai 2019. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/diachronie-et-synchronie-linguistique>
- Gibbs, R.W. & Steen, G.J. (1999). *Metaphor in Cognitive Linguistics*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins
- Ivić, M. (1990). *Pravci u lingvistici*, I tom, Beograd: Prosveta
- Jovanović, I. (2015). *Les proverbes français avec les lexèmes âne et cheval et leurs équivalents serbes*. <https://etudesslaves.edel.univpoitiers.fr:443/etudesslaves/index.php?id=914>
- Jovanović, I. (2016). *Éléments de morphologie de la langue française pour les étudiants du FLE*, Faculté de Philosophie de Niš.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1997). *La Connotation*, Presses Universitaires de Lyon.
- Kleiber, G. in Meyer, M. *Métonymies et métaphores adjectivales* In Le français moderne, 56 ème année, N°3/4. 1988. D'Artrey.
- Kleiber, G. (1990). *La sémantique du prototype*, Paris : PUF.
- Kleiber, G (1999). *Problèmes de sémantique, La polysémie en question*, Septentrion.
- Kleiber, G. (1999). *Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux*. In: N. Charbonnel, G. Kleiber (éds): *La métaphore entre philosophie et rhétorique*. Paris
- Kleiber, G. (2008). *Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un sens interdit*, Congrès Mondial de Linguistique Française, Paris, 2008, Institut de Linguistique Française
- Langacker, R. (1984). *Active Zones*. Tenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society.
- Le Guern, M. (1973). *La sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Librairie Larousse.

- Lévi-Strauss, C. (1961). *L'Homme nu*, Plon, Paris
- Li Vorf, B. (1979). *Jezik, misao i stvarnost*, BIGZ
- Lyons, J. (1977). *Semantics*, Cambridge University Press
- Maraudeau, J. (1969). *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris : Seghers
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*, Paris : PUF
- Meyer, M. (2008). *Principia rhetorica : Une théorie générale de l'argumentation*, Fayard, Ouverture.
- Miljković, I. (2018). *Analyse comparative de quelques cas d'homonymie et de polysémie en français et en serbe*, NAUKA I SAVREMENI UNIVERZITET 7
- Miljković, I. (2019). *Le changement de sens des lexèmes en diachronie*, Facta Universitatis
- Miljković, I. (2020). *Analyse comparative de la métaphore et de la métonymie et théories cognitives associées*, Philologia Mediana
- Platon (1988). *O jeziku i saznanju Reč i misao*, Beograd
- Popović, M. (2014). *Istorija francuskog jezika*. Beograd : Jasen.
- Pottier, B. (1992). *Sémantique générale*. Presses Universitaires de France.
- Pustejovsky, J. (1995). *The generative lexicon*, Cambridge : MIT Press.
- Quintilien, *Institution oratoire*, VIII, Chapitre VI.
- Rafoni, J (2007). *Apprendre à lire en français langue seconde*. Paris : Le Harmattan
- Saint-Dizier, P. (2006). *Métonymie*. In: D. Godard, L. Roussarie et F. Corblin
- Saussure, F. (1968). *Cours de linguistique générale*, Payot, 1968
- Soriano, Marc. n.d. *Proverbes*, dans Encyclopædia Universalis consulté en mai 2019. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/proverbes/>
- Steffens, M. (2008). *Qu'est-ce que la polysémie ? Vers une nouvelle définition de la polysémie*, Journées de linguistique, Actes du XXIIe colloque, Quebec, Centre international de recherche sur les activités langagières.
- Tamba-Mecz, I. (1981). *Sens figuré*, Presses Universitaires de France.
- Touratier, C. (2000). *La sémantique*, Paris : Armand Colin.
- Touratier, C. (2010). *La sémantique*, deuxième édition, Paris : Armand Colin
- Tutescu, M. (1978). *Précis de sémantique française*, Bucarest <http://www.universalis.fr/encyclopedie/proverbes/>
- Victorri, B & Fuchs, C. (1996). *La polysémie, construction dynamique du sens*, Paris : Hermès

- Vučelj, N. (2020). *Francuska kultura: Jezik, društvo i duhovnost kroz epohe I*, Filozofski fakultet u Nišu
- Wierzbicka, A. (1996). *Semantics: Primes and Universals*, UK: Oxford University Press.

Dictionnaires

- CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). n.d. Dictionnaire internet, consulté en mai 2019. <https://www.cnrtl.fr/definition>
- DFC. (1987). *Dictionnaire du français contemporain*, Librairie Larousse.
- Dico-AF. Outil de consultation du Dictionnaire de l'Académie française, consulté le 29 avril 2021. <https://academie.atilf.fr/9>
- DICOHA, *Dictionnaire Hachette encyclopédique*, édition 2002.
- DicoLatin. *Dictionnaire et outils pour les latinistes*, Dictionnaire en ligne, consulté le 29 avril 2021. <https://www.dicolatin.com>
- DICOTH, *Dictionnaire de la théologie catholique*, (1920), t. 4, 1^{re} part.
- Dixel (2010) : Le Robert.
- Dixel. (2009). *Dictionnaire Dixel Le Robert*, Édition 2010.
- Dournon, J. (1986). *Dictionnaire des proverbes et dictons de France*, Hachette.
- Gaffiot, F. (1934). *Dictionnaire Latin Français*. Paris : Hachette.
- GDL. *Grand Dictionnaire Latin*, Dictionnaire en ligne, consulté le 29 avril 2021. <https://www.grand-dictionnaire-latin.com/>
- Hachette. (2001). *Dictionnaire Hachette encyclopédique*, Edition 2002.
- Larousse (2018). Dictionnaire français <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- Larousse. n.d. Dictionnaire internet, consulté en mai 2019. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- Larousse-1. (1970). *Le Nouveau Petit Larousse*, Éditions Larousse.
- Larousse-2. (2009). *Le petit Larousse 2010*, Éditions Larousse.
- LarousseEnLigne. Dictionnaire en ligne, consulté le 29 avril 2021. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- LLF. n.d. Dictionnaire internet, consulté en mai 2019. <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire>
- LNPR (2008). *Le nouveau Petit Robert*, Paris
- Mounin, G. (1974). *Dictionnaire de la linguistique*, Quadrige/Presses Universitaires de France.
- Olivetti. n.d. Dictionnaire internet, consulté en mai 2019. <https://www.grand-dictionnaire-latin.com>

- Oxford. 1968. *Oxford Latin Dictionary*. Oxford : Clarendon Press.
- PLi, *Petit Larousse illustré*, (1978), Paris.
- Rečnik književnih termina (1986). Beograd.
- Robert. 2008. *Le Petit Robert nouvelle édition*. Paris.
- RSKJ 1967 : *Rečnik srpskohrvatskoga književnog jezika*, Novi Sad et Zagreb, Matica srpska, Matica hrvatska.
- Sémanticlopédie : dictionnaire de sémantique. GDR sémantique & Modélisation, CNRS, [http : // www. semantique-gdr.net/dico/](http://www.semantique-gdr.net/dico/).
- TLFi, Trésor de la Langue Française (1971) : *Dictionnaire de la langue du XIXème et du XXème siècle*, Editions du centre National de la recherche scientifique.
- TLFi, Trésor de la langue Française, Dictionnaire en ligne, consulté le 9 avril 2021. <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=2289508320;r=1;nat=;sol=0>

Sources

Corneille, P.	<i>Le Cid</i>
Crnjanski, M.	<i>Stražilovo</i>
Dizdar, H.	<i>Sevdalinke</i>
Éluard, P.	<i>L'amour la poésie</i>
Hugo, V.	<i>Hernani</i>
Jovanović, J.	<i>Tri hajduka</i>
Karadžić, V.	<i>Srpske narodne poslovice</i>
Karadžić, V.	<i>Srpske narodne pjesme</i>
Kostić, L.	<i>Santa Maria della Salute</i>
Nedić, V.	<i>Antologija Jugoslovenske lirike</i>
Njegoš, P.P.	<i>Gorski Vijenac</i>
Prodanović, J.	<i>Antologija narodne poezije</i>
Queneau, R.	<i>Loin Rueil.</i>
Racine, J.	<i>Britanicus</i>

Ivana Miljković
D'ARS BENE DICENDI AUX
DIFFÉRENTES FORMES DE POLYSÉMIE
Rhétorique, tropes, sens multiple

Izdavač
FILOZOFSKI FAKULTET
UNIVERZITETA U NIŠU

Za izdavača
Prof. dr Natalija Jovanović, dekanica

Koordinatorica Izdavačkog centra
Doc. dr Sanja Ignjatović, prodekanica za naučnoistraživački rad

Lektura
Autor

Tehničko uredništvo
Darko Jovanović (Dizajn korice)
Milan D. Randelović (Prelom)
Irena Veljković (Digitalizacija)

Format
17 x 24 cm

Tiraž
100 primeraka

Štamparija
SVEN, Niš

Niš, 2023.

ISBN 978-86-7379-612-3

CIP - Каталогизacija y publikaciji
Народна библиотека Србије, Београд

81'38

811.133.1:811.163.41

808.5

MILJKOVIĆ, Ivana, 1965-

D'ars bene dicendi aux différentes formes de polysémie :
rhétorique, tropes, sens multiple / Ivana Miljković. - Niš :
Filozofski fakultet Univerziteta, 2023 (Niš : Sven). - 175 str.
: ilustr. ; 24 cm

«Cette monographie est rédigée dans le cadre du projet
scientifique Les langues, les littératures et les cultures
romanes et slaves en contact et en divergence No 81/1-17-
8-01...» --> poledina nasl. lista. - Tiraž 100. - Napomene
i bibliografske reference uz tekst. - Bibliografija: str. 171-
175.

ISBN 978-86-7379-612-3

a) Језик - Стилске фигуре б) Француски језик - Српски
језик - Компаративна анализа в) Реторика

COBISS.SR-ID 108254473